

PATHÉ DIAGNE

GRAMMAIRE
DE
WOLOF MODERNE

PRÉSENCE AFRICAINE

PATHÉ DIAGNE

GRAMMAIRE
DE
WOLOF MODERNE

PRÉSENCE AFRICAINE

GRAMMAIRE
DE WOLOF MODERNE

PATHÉ DIAGNE

GRAMMAIRE
DE
WOLOF MODERNE

25 bis, rue des Écoles
PARIS V^e

*En mémoire à ma mère,
Rokhaya Tafsir Oumar Sall.*

Béppub lakk rafet na
Buy tudd ci jaam ngor la
Buy leeral ci nit xel ma

Serifi MUUSA KA

Toute langue est belle
qui sait de l'homme
dire les vertus et la science.

MOUSSA KA.

INTRODUCTION

L'analyse qui fait l'objet de cet ouvrage porte sur le wolof contemporain tel qu'il peut être saisi dans son unité.

Les perspectives qui sont choisies ne nient évidemment, ni n'excluent, l'existence de phénomènes de différenciation qui ont affecté ou continuent de peser sur l'évolution de cette langue devenue aujourd'hui le moyen de communication de la grande majorité des habitants du Sénégal.

Le monde culturel défini par le wolof déborde le cadre d'une ethnie. La langue a pris racine à partir de la région du Lôf, ancienne province du Tekrour, puis du Wâlo. La fondation et l'expansion au XIV^e siècle, de l'empire du Diollof lui ont servi très tôt de support. Elle a de ce fait reçu des apports divers du côté du Pular et du Serer dont on la rapproche traditionnellement. Par rapport au Mandingue non plus l'influence n'a pas été négligeable. La présence islamique très ancienne y a laissé des traces profondes. Les réalités véhiculées par l'essor des cultures urbaines et techniciennes n'ont pas manqué de susciter un renouvellement profond de son lexique et d'y déposer quantités de vocables portugais, anglais et français.

En dépit de la diversité de ces sources le wolof comme substrat linguistique a réinterprété, naturalisé et assimilé tous ces apports d'ordre essentiellement sémantique à partir de ses propres données phonologiques. L'influence externe n'a pas été de ce fait « destructive du système » pour parler comme Vogt¹ 1 du moins aussi loin qu'on puisse en juger.

Les particularismes qui s'inscrivent dans les accents locaux, du Saloum, du Wâlo, du Djollof ou du Kayor ne se démarquent que très peu les uns par rapport aux autres. Ils attestent certes des nuances.

¹ VOGT, *Diffusion of langage*. — Voir aussi : U. WEINREITH G. MOUNIN, *Les problèmes théoriques de la Traduction*, A. MARTINET.

Quelques vocables sont propres à certains terroirs précis. Nombre de phénomènes de correspondances ou de variantes facultatives s'y manifestent exceptionnellement. Ces faits ne vont jamais jusqu'à entraîner une absence de compréhension. Le parler Lebou qui constitue peut-être le fond originel du wolof, définit certainement ici, la seule variante nettement différenciée. Dans l'ensemble nous avons déjà eu l'occasion de soulever ces problèmes ¹.

L'unité de la langue s'impose surtout quand on considère le phénomène littéraire auquel il a donné naissance et à partir duquel nous tentons de le saisir.

Sur ce plan, une littérature extrêmement abondante existe. Elle accumule depuis quelques deux siècles au moins des oeuvres qui nous sont parvenues, plus ou moins intactes. L'effort de renouvellement dont cette activité créatrice témoigne, a pris à partir de la première moitié du XIX^e siècle, une ampleur rare. Il est alors dominé par le Juriconsulte du Ndiambour, Madiakhaté Kala ².

L'ancien Cadi du Kayor exégète et traducteur heureux d'un grand nombre de textes de la littérature arabe, a laissé entre autres une version wolof du Koran.

Toute une pléiade d'écrivains, viendront à sa suite, ajouter leur apport pour édifier avec le support de la graphie arabe une littérature qui devait par la suite être jalonnée par quelques grands noms : Amadou Bamba ³ réformateur et fondateur du Mouridisme familial de Madiakhaté Kala écrira une partie de son oeuvre en wolof. Moussa Ka ⁴ peut-être le plus connu des poètes sénégalais et auteur du célèbre « *Barsâh* » a subi la même influence. Hadi Touré ⁵, Dâm

¹ Cf. P. DIAGNE, Communications sur « classes lexicales du walaf ». « Phonologie du walaf », in *Colloques WALS*, 1964-1965.

² Madiakhaté Kala — Grand érudit de la littérature arabe, a joué un rôle politique important dans l'état du Kayor sous le règne de Lat Dior. Il est le rédacteur des principaux textes diplomatiques qui ont marqué les relations entre ce Damel et les autorités politiques africaines ou européennes de son époque.

³ Ch. A. Bamba, homme politique et réformateur musulman. Son oeuvre abondante a fait l'objet d'une première recension par MARTY in *Islam au Sénégal*, Paris, 1936.

⁴ Moussa Ka, contemporain et compagnon de A. Bamba mort en 1966 ; cf. *Présence Africaine*, n° 61.

⁵ Hadi Touré, lettré tidiane, auteur de nombre de recueils poétiques. Possède une très grande culture islamique.

Touré ¹, A. Seck ² sont aussi parmi les écrivains les plus remarquables de cette génération qu'on pourrait dire traditionniste. Plus récemment est apparue dans la même lignée toute une élite dont M. Baye Rab Gueye ³, Meissa Dâf ⁴, Abbé Ndiaye ⁵, Ousmane Sow ⁶ sont les figures dominantes.

La contribution des collecteurs de traditions n'aura pas non plus été négligeable, dans la fixation et le développement de la langue et de la littérature wolof.

L'Abbé Boilat ⁷ en particulier proposait vers 1856 un recueil de poèmes wolof transcrits et traduits en français.

Si Birago Diop ⁸ dont l'œuvre considérable s'enracine si profondément dans la littérature orale wolof n'a que très peu contribué à ce mouvement, le poète L. S. Senghor ⁹ mieux inspiré en cela jouera par contre un rôle non négligeable par ses transcriptions de textes, dans la présentation et la fixation de cette littérature.

Mais, c'est surtout C. Anta ¹⁰ et quelques intellectuels ¹¹ plus jeunes, qui vont progressivement jeter ici avec l'après-guerre les bases du renouvellement linguistique et littéraire. Ils l'ont fait par des travaux d'adaptation qui visaient à rendre la langue disponible à la Modernité. C'est leurs textes et leurs œuvres de traductions qui ont

¹ Dâm Touré, traducteur fécond d'un grand nombre de textes islamiques en wolof. Il a aussi publié quelques essais sur les mêmes thèmes.

² A. Seck, lettré, de formation arabe. Seck qui est né à Saint-Louis avait aussi reçu une solide culture française. Esprit très original il a surtout développé dans la langue une littérature polémique et amoureuse fortement marquée par l'influence de la poésie érotique et bachique arabe.

³ Baye Rab Gueye, Lamine Diakhaté lui a consacré une excellente étude dans *Présence Africaine*, n° 5.

⁴ Meissa Dâf, jeune poète disparu très tôt, l'un des écrivains les plus féconds de la jeune génération traditionniste. Il est surtout connu comme producteur radiophonique.

⁵ Abbé Ndiaye, traducteur comme Mgr Kobés de textes évangélistes. Il continue une tradition à laquelle les prêtres de Ngazobil se sont longtemps illustrés.

⁶ O. Sow, poète Saint-Louisien.

⁷ Abbé BOILAT *Grammaire de la langue woloffe*.

⁸ Birago DIOP, auteur des *Contes d'Amadou Coumba*.

⁹ L. S. SENGHOR, cf. *Libertés* 1, Seuil.

¹⁰ C. Anta DIOP, *Nations Nègres et cultures*.

¹¹ Dont : Majmout Diop, traducteur du *Capital* de K. MARX. La version wolof que M. Diop fournit ici est excellente dans la mesure où elle s'inspire surtout d'un souci constant de transposer le plus fidèlement possible le contenu originel du texte, tout en évitant une excessive « littéralité ».

contribué à dégager un wolof moderne susceptible de servir aujourd'hui de support à une culture scientifique et laïque.

Les textes de références de notre analyse portent principalement sur cette contribution. La traduction que nous donnons de notre propre travail n'en constitue de ce fait qu'un exemple proposé à titre d'illustration.

Ce travail bénéficie par ailleurs à titre de documentation du dépouillement d'une abondante bibliographie portant sur des analyses de la langue elle-même.

Peu de langues négro-africaines ont bénéficié d'études éditées aussi nombreuses et aussi anciennes que le wolof. On ne dénombre pas ici moins de cent-cinquante titres d'ouvrages ou d'articles.

Dès 1732 on possède quelque éléments recueillis et présentés par le voyageur Y. Barbot ¹. Son compatriote Astley Thomas ² en donne quelques années plus tard une brève analyse. Mais c'est à Mrs Kiiham ³ qu'on devra vers 1820 la première approche sérieuse consacrée à la question. Elle publie en 1820 un *Tare Waloof* suivi en 1823 d'une œuvre sur la grammaire de la langue. L'intérêt de la recherche réside ici, dans des préoccupations évangélistes. Jean Dard ⁴ naufragé de *la méduse*, instituteur laïc et libéral, s'attaquera par contre en 1823 à l'analyse de l'idiome sénégalais pour des raisons d'efficacité purement pédagogique. Il estimait que l'enseignement le mieux adapté devait reposer sur la langue maternelle. Ouvrant la voie par son travail au Baron Roger ⁵ et à Mgr Kobes ⁶ entre autres, il publie en français une *grammaire walooffe* fort intéressante pour son époque.

En 1858 lorsque l'Abbé Boilat ⁷ publie lui aussi sa *grammaire de la langue Woloffe* les réalités de l'idiome sénégalais sont très sérieusement explorées. Sur le plan des faits, la documentation accumulée est énorme. L'éclairage fourni laisse toutefois quelques zones d'ombre. Il atteste surtout des tendances linguistiques du siècle.

¹ Y. BARBOT, *Description of Guinea*, 1745.

² Astley THOMAS, *Voyages and Travels*, vol. II, 1745.

³ Mrs KILHAM, *Tare Waloof*, First Lessons in jallof, *African Lessons*, 1823, Tottenham.

⁴ J. DARD, *Dictionnaire français-woloof*, Dakar, 1825. *Grammaire Woloffe*, Paris, 1826.

⁵ Baron ROGER, *Recherches philosophiques sur la langue Woloffe*, 1829.

⁶ Mgr KOBES, *Principes de la langue wolooffe*, Dakar, 1856.

⁷ Abbé BOILAT, *Grammaire de la langue Woloffe*, Paris, 1856.

De fait, l'effort accompli a davantage été orienté vers la traduction des réalités du wolof et leur ajustement aux catégories du français, ou du latin, selon la formation des auteurs, qu'à une description du système lui-même. En dépit de ces défauts de perspectives, ces travaux serviront cependant de point de repère aux nombreux chercheurs qui par la suite opéreront sur le terrain.

En pratique aucune étude publiée depuis lors et quelle que fût sa qualité n'a à notre avis échappé à cette erreur de méthode. Les travaux les plus remarquables qui aient été commis sur le sujet par L. Hamburger ¹, M. Delafosse ², L. Senghor ³, C. Anta Diop ⁴ et même ceux de D. Gamble ⁵ ou de Miss Ward ⁶ demeurent sous l'emprise de la Grammaire traditionnelle. Elles ont continué à habiller les réalités de la langue à travers les catégories du français ou de l'anglais.

Une analyse du wolof en termes de linguistique moderne s'imposait de ce fait. Les recherches universitaires que nous avons amorcées sous la direction de A. Martinet ⁷ dès 1961 s'inscrivent dans cette perspective.

Elles donnent leur substance à cet ouvrage. Dans l'ensemble on retrouvera en cours d'analyse les présupposés méthodologiques qui sont sous-jacents à notre démarche. Celle-ci pour l'essentiel procède à la mise en évidence, à la définition et au classement des entités de tout ordre, identifiées dans la langue : phonèmes, monèmes et syntagmes assurant en tant que formes, des fonctions linguistiques précises dans le cadre du système wolof.

¹ L. HAMBURGER, « Le waloof et les parlers bantous » in *Cercle de linguistique de Paris*, 1912.

² M. DELAFOSSE, « Les classes nominales en woloof » in *FertSchift Meinof*, Hambourg, 1927.

³ L. SENGHOR, « Dialectique du nom verbe en wolofé ». — « Classes nominales en wolofé et les substantifs à initiale nasale », *J. S. African*, 1943. — « L'article conjonctif », *J. S. African*, 1947.

⁴ C. Anta. DIOP, « Étude linguistique », *Présence Africaine*, 1948. — « Nations Nègres », *Présence Africaine*, 1956.

⁵ David P. GAMBLE, « The woloof of Senegambia », *Ethn Survey of Africa*, 1957.

⁶ Ida C. WARD, « A Short phonetic Study of wolof », *Africa*, 1939.

⁷ *Phonologie du walaf*, Sorbonne, 1960.

Syntagme nominal du walaf, 1964-65.

C'est dans cette perspective que nous considérons successivement :

- la systématique des phonèmes ;
- la systématique des monèmes et syntagmes caractéristiques.
- la systématique des constituants du discours.

ANALYSE PHONOLOGIQUE
SYSTÉMATIQUE DES PHONEMES

SYMBOLES GRAPHIQUES ¹

Voyelles :

ii : voyelle longue, *tiis* : inquiétude

uu : voyelle longue, *kuur* : pilon

oo : voyelle longue, *góor* : homme

aa : voyelle longue, *faar* : côte

é : voyelle brève et fermée, *wér* : bien portant (fr. ² été)

o : voyelle brève et fermée, *jog* : se lever (tr. ³ diog)

e : voyelle brève et ouverte, *set* : propre (fr. phénomène)

à : voyelle antérieure brève sans équivalent en français :

wàlaf, *wàne* : montrer

ë : voyelle brève, *kër* : maison (fr. : feu !)

Consonnes :

c : *car* : branche (tr. *thi* dans Thiam)

caam : Thiam

j : *jaay* : vendre (tr. *dj* ou *di*)

x : *xar* : mouton (tr. *Kh* ou *h*)

w : *wàlaf* (tr. oualaf !)

y : *yar* : éduquer (tr. *ill* travailler)

ñ : *ñaan* : demander (fr. *gn* dans gagner)

ŋ : *jaŋ* : Dieng

ɲar : rugir

¹ Ne sont évoqués que les phonèmes qui peuvent poser un problème au lecteur francophone.

² fr. : français.

³ tr. : transcription traditionnelle.

Cette analyse phonologique procède des principes exposés dans le *Parler de Hauteville*¹. Les phonèmes, comme entités phoniques indivisibles, y sont définis à partir des contrastes de substances qui connotent des distinctions de sens.

A. — SYSTÈME CONSONANTIQUE

a) INVENTAIRE DES CONSONNES ORALES ET NASALES.

p l'identification se fera par rapprochement avec *b* et *m*
p/b *paq* : coiffure de jeune fille *baq* : terre humide
p/m *matt* : bois de chauffage *patt* : borgne
 uɸ : fermer *um* : porter malchance

ɸ est une consonne bilabiale, orale et sourde. Elle se réalise à partir du contact des lèvres. Elle peut être implosive ou explosive.

b identification par opposition à *p* et *m* :

p/b cf. ci-dessus
p/m *bokk* : posséder ensemble *mokk* : être pulvérisé
 lam : bracelet *laɸ* : se noyer
 amal : trouver quelque chose *abal* : prêter
 pour quelqu'un

b a un même point d'articulation que *p*. C'est une consonne sonore et orale. Elle est attestée à toutes les positions et peut être implosive ou explosive.

m la consonne *m* se définit par opposition aux autres bilabiales de la langue *b* et *p* et aussi par référence à *n* :

m/n *matt* : bois de chauffage *natt* : mesurer
 anal : ramasser des ordures *amal !* : obtenir quelque
 pour quelqu'un chose pour quelqu'un
 gëm : croire *gën* : être meilleur

La consonne bilabiale *m* partage avec *p* et *b* le même point d'articulation. Elle est caractérisée par la nasalité — l'air est expiré par le nez. Elle peut être sourde ou sonore selon le contexte phonique d'ensemble. On la retrouve à toutes les positions.

¹ *Parler de Hauteville*, A. MARTINET, Paris, 1936.

f consonne labiodentale sourde. Peut se définir par opposition à *p* :

<i>p/f</i>	<i>fac</i> : soigner	<i>pac</i> : soin
	<i>suuf</i> : sable	<i>suup</i> : teindre
	<i>daf</i> : souder	<i>dap</i> : rejoindre

Pour réaliser la consonne *f*, on place la lèvre inférieure sous les dents. Consonne sourde et orale, *f* est sur ce point d'articulation le seul exemple manifesté par la langue.

t Son identification sera faite par opposition aux unités phoniques dont elle partage le même point d'articulation *d* et *n* :

<i>t/d</i>	<i>tef</i> : chevreau	<i>def</i> : faire
<i>t/n</i>	<i>topp</i> : suivre	<i>nopp</i> : oreille
	<i>wàt</i> : traîner	<i>wàn</i> : montrer
	<i>wànal</i> : montrer quelque chose (à quelqu'un de la part de quelqu'un d'autre)	
	<i>wàtal</i> : traîner (pour quelqu'un)	

t est une consonne occlusive sourde et orale. Apicovelaire, elle s'articule en plaçant le bout de la langue au niveau des alvéoles.

d Consonne occlusive à rapprocher de *n* autre élément d'une série qui compte par ailleurs la consonne *t* déjà étudiée :

<i>n/d</i>	<i>nèbb</i> : cacher	<i>dèbb</i> : piller
	<i>fad</i> : ranger	<i>fan</i> : où ?

L'opposition *d/c* atteste une différence de série. Ceci ressort des exemples qui suivent :

<i>d/c</i>	<i>cëgg</i> : grappe	<i>dëgg</i> : piétiner
	<i>dac</i> : toucher, entrer en contact avec	<i>dad</i> : user par frottement

L'occlusive *d* est une sonore orale. Elle partage avec *t* un même point d'articulation.

Mais la production de l'unité phonique *d* requiert une vibration des cordes vocales.

n est une occlusive dont l'identification a été amorcée avec l'étude des éléments *t* et *d*. Il s'agit d'apicovelaires dans les trois cas.

La nasale *n* se réalise en plaçant la pointe de la langue à la limite intérieure des alvéoles ; ceci implique comme à propos de *m* l'expiration de l'air par les fosses nasales.

n/n̄ donne du point de vue articulatoire une différence dans la

position de la langue.

L'individualisation de chacune de ces formes est nettement établie à partir des variations de sens qu'on note ci-dessous :

<i>n/ñ</i>	<i>nar</i> : mentir	<i>ñar</i> : enduire
	<i>wàn</i> : montrer	<i>wàñ</i> : tordre

c est une occlusive sourde et orale. Elle appartient à une série de trois éléments dont *j* et *ñ*. Leur originalité articulatoire consiste à bloquer la cavité buccale en appliquant le dos médian de la langue sur le palais, d'où la dénomination d'occlusives médiopalatales.

c s'oppose à *j* par son absence de sonorité :

<i>c/j</i>	<i>car</i> : branche	<i>jar</i> : se vendre bien
------------	----------------------	-----------------------------

et à *ñ* par son oralité d'où :

<i>c/ñ</i>	<i>car</i> : branche	<i>ñar</i> : enduire
------------	----------------------	----------------------

j définit une occlusive médiopalatale sonore par opposition à *c* (cf. ci-dessus). Elle se démarque par ailleurs de la nasale *ñ* comme on le constate ci-dessous :

<i>j/ñ</i>	<i>jam</i> : piquer	<i>ñam</i> : nourriture
	<i>daj</i> : atteindre, toucher	<i>dañ</i> : caracoler
	<i>xaajoo</i> : se partager	<i>xaañoo</i> : se briser la tête mutuellement

La réalisation de *j* requiert à la fois le placement de la partie médiane de la langue sur le palais et la vibration des cordes vocales.

ñ L'identification de comme occlusive nasale a été faite grâce aux rapprochements opérés à propos des éléments de la même série *j* et *c*.

Par ailleurs on a déjà marqué le départ entre le phonème qu'il représente et la consonne *n*.

On peut écarter une dernière possibilité de confusion en notant l'opposition qui ressort du couple *ñ/ŋ* :

<i>n/ŋ</i>	<i>ñar</i> : rugir	<i>ñar</i> : enduire
	<i>daŋ</i> : tendu	<i>dañ</i> : caracoler
	<i>daŋal</i> : tendre, rendre tendu	<i>dañal</i> : caracoler

k est une occlusive sourde et orale. Comme *g* et *ŋ* il introduit à une autre série. Le mécanisme articulatoire mis en jeu ici, consiste pour l'essentiel à ramener la langue de sorte que la partie postérieure de celle-ci entre en étroit contact avec

l'extrémité du palais. L'avant de la cavité buccale dégagé, la langue se masse vers l'intérieur. En expirant, on obtient un type d'occlusives dites dorsopalatales.

L'identification de *k* s'opère à partir des oppositions qui suivent :

<i>k/g</i>	<i>kan</i> : qui ?	<i>gan</i> : hôte
<i>k/ŋ</i>	<i>kar</i> : guetter	<i>ŋar</i> : rugir
	<i>dak</i> : serviteur	<i>daŋ</i> : tendu

Par rapport à la série précédente, on peut dégager l'individualité de *k* en l'opposant à l'occlusive sourde *c* :

<i>k/c</i>	<i>kar</i> : guetter	<i>car</i> : branche
	<i>dok</i> : couper	<i>doc</i> : pierre

g L'identification de *k* permet de considérer *g* comme l'occlusive dorsopalatale sonore de la série. La distinction *g/ŋ* révèle le caractère oral de la consonne *g*:

<i>gabb</i> : piocher	<i>ŋabb</i> : tenir à bout de bras
<i>daŋ</i> : tendu	<i>dag</i> : serviteur

ŋ est une dorsopalatale nasale. Ceci ressort de l'opposition *ŋ/g*. Cette occlusive *ŋ* se réalise en ajustant le mécanisme articulaire tel qu'il a été dit à propos de *k*. Elle présente toutefois la particularité d'astreindre le sujet à expirer l'air par le nez tout en produisant un fort voisement des cordes vocales. A côté des oppositions : *ŋ/g* *ŋ/k* *ŋ/ñ*

il y a lieu de considérer les situations mises à jour à propos de la paire *ŋ/x* :

<i>ŋ/x</i>	<i>ŋar</i> : rugir	<i>xar</i> : mouton
	<i>dan</i> : tendu	<i>dax</i> : beurre

x révèle le point d'articulation extrême mis en œuvre par le système phonologique. Cette consonne met en action luette et voile du palais. Leur rapprochement permet d'obtenir un voisement très léger au passage de l'air. *x* est une fricative sourde et orale.

L'identification de *x* commencée avec le couple *ŋ/x* peut être complétée grâce aux exemples qui suivent :

<i>x/k</i>	<i>xar</i> : mouton	<i>kar</i> : guetter
	<i>lax</i> : fané	<i>lak</i> : tranche médiane de poisson
<i>x/g</i>	<i>xor</i> : caillou	<i>gor</i> : homme libre
	<i>dox</i> : marcher	<i>dog</i> : couper

s ramène à un point d'articulation qui a pour particularité de mettre en contact les incisives supérieures et inférieures. Il se forme un interstice étroit. On place le rebord de la partie latérale correspondante du bout de la langue au niveau de cet interstice. L'étrécissement de celui-ci provoque au passage de l'air un sifflement assez aigu.

Le phonème est identifié par rapprochement avec l'apicovélaire sourde *t* :

<i>s/t</i>	<i>siit</i> : couler, suinter	<i>tiiit</i> : avoir peur
	<i>tiis</i> : inquiétude	<i>tiiit</i> : peur
	<i>fasu</i> : se nouer	<i>fatu</i> : s'abriter, s'enfermer chez soi

et la labiodentale *f* :

<i>s/f</i>	<i>saf</i> : être piquant	<i>xaf</i> : coudre deux bandes d'étoffe
	<i>tase</i> : se coincer	<i>tafu</i> : s'aplatir contre une paroi

s qui est une spirante sourde, est très sifflante.

l Sa réalisation s'opère par le contact de l'extrême pointe latérale de la langue et de la partie prépalatale. Comme explosive, elle est produite par un rapide décollement de la pointe de la langue accompagné de vibrations des cordes vocales. Implosive, elle nécessite un mouvement inverse : un rabattement bref et unique de la pointe latérale de la langue sur la partie prépalatale.

l est une latérale non nasale : *n/l*

<i>l/n</i>	<i>nal</i> : presser	<i>lal</i> : étendre
	<i>fan</i> : où	<i>fal</i> : élire
<i>l/r</i>	<i>fal</i> : élire	<i>far</i> : amant
	<i>laf</i> : bande d'étoffe	<i>raf</i> : clignoter, bouger de façon subreptice
<i>l/t</i>	<i>lal</i> : lit	<i>tal</i> : avoir le temps
	<i>fal</i> : élire	<i>fat</i> : ranger
<i>l/d</i>	<i>laaw</i> : prendre dans un filet	<i>daaw</i> : année dernière
	<i>fal</i> : élire	<i>fad</i> : abriter, ranger

La consonne **l** présente des réalisations sonores ou sourdes selon qu'elle est explosive ou implosive.

<i>y/ñ</i>	<i>wày</i> : chanter	<i>wañ</i> : tordre
	<i>yaw</i> : toi	<i>ñaw</i> : coudre

Lorsqu'on réalise le phonème *y*, on ramène la langue vers l'intérieur de la cavité buccale, la pointe légèrement tournée vers le bas. La partie médiane de la langue s'élève vers le palais. Les lèvres sont étirées et non arrondies. Le son émis grâce au passage de l'air à travers l'étroite ouverture délimitée par la langue rapprochée du palais s'accompagne généralement de vibrations des cordes vocales.

Le phonème *y* définit une consonne.

Ainsi *w* et *y* sont des fricatives orales et sonores. On les rencontre à toutes les positions.

Physiologiquement, elles nécessitent la mise en œuvre d'un mécanisme articuloire rappelant sur bien des points ceux que l'on connaît respectivement pour *u* et *i*. La différence essentielle résiderait sur le fait que, comme unités consonantiques, elles requièrent des ouvertures plus étroites pour le passage de l'air et une déformation moins accentuée des lèvres.

b) INVENTAIRE DES CONSONNES NASALISÉES.

Le système consonantique wolof possède un certain nombre d'éléments résultant de la nasalisation d'unités phoniques fondamentales.

Ce processus de nasalisation est assez général. Il affecte la majeure partie des séries connues.

Du point de vue de la réalisation, une consonne fondamentale nasalisée conserve son point d'articulation initiale. La nouveauté résulte de l'utilisation des fosses nasales pour expirer l'air comme à propos d'une consonne nasale simple. L'analyse du phénomène révèle que la transformation s'effectue comme par combinaison entre la consonne fondamentale orale et la nasale de même série. Théoriquement les consonnes nasalisées sont considérées comme phonèmes uniques.

L'identification des consonnes nasalisées se fera par commutation. On comparera chacune d'entre elles avec la nasale simple et la consonne fondamentale correspondante.

mp bilabiale, se définit à partir d'oppositions telles que :

<i>mp/p</i>	<i>m̄par</i> : espèce de cheval	<i>p̄ar</i> : allié
	<i>sàm̄p</i> : planter	<i>sap</i> : chanter (coq)
<i>mp/m</i>	<i>m̄par</i> : variété de cheval	<i>mar</i> : avoir soif
	<i>xam̄p</i> : mordre à pleines dents	<i>xam</i> : savoir

mb autre bilabiale, constitue un phonème susceptible d'être mis en évidence sur la base de distinctions telles que :

<i>mb/b</i>	<i>m̄baal</i> : filet	<i>baal</i> : pardonner
	<i>tëmb</i> : flotter	<i>tëb</i> : sauter
<i>m/mb</i>	<i>m̄bay</i> : diminutif de Babacar	<i>may</i> : donner
	<i>xamb</i> : avarié	<i>xam</i> : savoir

nt consonne apicovelaire est identifiée par des oppositions telles que :

<i>nt/t</i>	<i>ntëng</i> : sorte de puits	<i>tëng</i> : femelle d'animal
	<i>sant</i> : remercier	<i>sat</i> : battre quelqu'un à plusieurs
<i>nt/n</i>	<i>ndab</i> : récipient	<i>dab</i> : rattraper
	<i>ban</i> : boue	<i>bant</i> : baton

nd apicovelaire est identifiable grâce aux rapprochements :

<i>nd/d</i>	<i>ndaw</i> : envoyé	<i>naw</i> : souffle
	<i>and</i> : sorte de fourneau	<i>an</i> : enlever des ordures
<i>nd/n</i>	<i>Ndar</i> : Saint-Louis	<i>nar</i> : part
	<i>an</i> : enlever (ordures)	<i>and</i> : fourneau en argile

nc consonne médiopalatale, est identifiée grâce à des oppositions telles que :

<i>ñc/c</i>	<i>xac</i> : chien	<i>xañc</i> : écorce
<i>ñc/ñ</i>	<i>sañc</i> : bâtir (une ville)	<i>sañ</i> : faire preuve d'audace excessive, manque de gêne

à l'initiale l'opposition *ñc* et *c* n'est plus pertinente :

car ou *ñcar* : branche

ñj consonne médiopalatale peut être identifiée grâce aux oppositions :

<i>nj/j</i>	<i>njël</i> : aube	<i>jël</i> : prendre
	<i>doñj</i> : boule de couscous	<i>doj</i> : pierre
<i>ñj/ñ</i>	<i>ñjaq</i> : canari	<i>ñaq</i> : sueur

ŋk cette consonne dorsopalatale doit être définie par opposition à *k* et *ŋ* :

ŋk/k *tak* : se poser

taŋk : pied

ŋk/ŋ *laŋk* : refuser

laŋ : s'exiler plus ou moins définitivement

ɲx avec cette consonne, la liste des nasalisées est close. Il s'agit d'une vélaire. Elle partage avec *x* un même point d'articulation tout en demeurant distincte de cette consonne :

ɲx/x *tax* : calebasse

taɲx : puiser

saxal : faire pousser

saɲxal : brisures de mil

Note : On reviendra plus loin sur le phonème *x* et ses composés. Notons pour le moment que l'analyse du complexe *ɲx* amène à traiter dans le contexte de la nasalisation la vélaire fondamentale *x* comme une occlusive dont la réalisation implique fermeture, au niveau du voile du palais.

c) LA GÉMINATION.

Le phénomène traduit l'utilisation de consonnes fondamentales redoublées comme entité phonique distinctive.

Seules trois des 19 consonnes fondamentales du wolof ne manifestent pas de formes géminées.

Il s'agit de :

f / r / et s /

On parvient à identifier le fait de gémination par commutation à l'intervocalique et à la finale. Les géminées sont mises en évidence par opposition à la consonne fondamentale simple.

Ainsi arrive-t-on à faire l'inventaire :

— des bilabiales *p*, *b*, *m* géminées :

p/pp *sop* : étourdi

sopp : trouver gentil

b/bb *nëb* : pourri

nëbb : cacher

nëbël : pourrir

nëbbël : cacher pour quelqu'un

m/mm *gëm* : croire

gëmm : fermer les yeux

— des épicoalvéolaires *t, d, n* géminées :

<i>t/tt</i>	<i>fat</i> : ranger	<i>fatt</i> : boucher
	<i>fetal</i> : fusil	<i>fettal</i> : faire éclater
<i>d/dd</i>	<i>fad</i> : ranger	<i>fadd</i> : abattre
<i>n/nn</i>	<i>wàn</i> : montrer	<i>wànn</i> : avaler

— des médiopalatales *c, j, n* géminées :

<i>c/cc</i>	<i>tac</i> : soigner	<i>facc</i> : éclater
<i>j/jj</i>	<i>xaj</i> : chien	<i>xajj</i> : séparer
	<i>xajal</i> : faire de la place à quelqu'un	<i>xajjal</i> : frayer un chemin à quelqu'un
<i>n/nn</i>	<i>wàñ</i> : tordre	<i>wàññ</i> : compter

— des dorsopalates *k, g* et *n* géminées :

<i>k/kk</i>	<i>tak</i> : se poser	<i>takk</i> : s'enflammer
<i>g/gg</i>	<i>mag</i> : grand	<i>magg</i> : grandir
	<i>dagu</i> : adopter une atti- tude de serviteur vis-à-vis de quelqu'un	<i>dagguu</i> : pourboire
<i>ŋ/ŋŋ</i>	<i>daŋ</i> : tendu	<i>daŋŋ</i> : «clairement» déter- minant dit intensif

— la dorsovélaire *x* se réalise en situation de gémination comme occlusive avec fermeture de la cavité buccale par application du dos de la langue sur la partie vélaire :

<i>x/q</i>	<i>tax</i> :alebasse	<i>taq</i> : se tâcher
	<i>jëxi</i> : être sur le point de s'épuiser	<i>jeqi</i> : remuer

— la latérale *l* géminée :

<i>wàl</i> : piler	<i>wàll</i> : secours
<i>tali</i> : talus	<i>talli</i> : s'étendre de tout son long

— les consonnes fricatives *w* et *y* connaissent des situations de géminations, c'est ce qui ressort des exemples ci-dessous :

coy : variété d'oiseau ; *coyy* : rouge écarlate ; *noyyi* : respirer
sawu : urinoir ; *sawwu* : Est
Jaw ; *Diaw* : nom de personne ; *jaww* : atmosphère

REMARQUE :

1) Distribution complémentaire. La consonne transcrite *x* comporte deux réalisations possibles. Dans le cas où elle est mise en œuvre comme consonne fondamentale simple, elle constitue une fricative :

taax : bâtiment

Dans le cadre de la nasalisation et de la gémination, elle se réalise comme une occlusive :

taq : se tâcher

taɣx : puiser

Mais il s'agit du même phénomène dans tous les cas. La différence de réalisation est phonologiquement déterminée par des variations de contextes.

2) L'opposition sourde/sonore n'est pas pertinente lorsqu'il s'agit de phonèmes simples à la finale :

p/b fab — faɸ : prendre

t/d fat — fad : ranger

c/j fac — faj : soigner

k/g tak — tag : se poser

Toutefois, lorsque les unités qu'ils concernent entrent en combinaison, les phonèmes sonores s'imposent à l'exception du cas relatif au couple *t/d* où le phonème *t* s'impose :

faɸ — fab : prendre *fabal* : prendre pour quelqu'un

fat — fad : ranger *fatal* : ranger pour quelqu'un

fac — faj : soigner *faji* : aller soigner

dek — deg : épine *degu àll* : épine de brousse

3) On a tendance à supprimer dans le parler urbain les initiales nasalisées telles que : *mp*, *mb*, *nt*, *ɲk*, *ɲx*, etc... On utilise à leur place les consonnes orales correspondantes, *p*, *b*, etc...

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU SYSTÈME CONSONANTIQUE.

		Bilabiales	labiod	sifflante	apic.	médopal.	dorsopal.	velaire
CONSONNE NON ORALE	OCCLUSIVE ORALE	<i>p</i> <i>b</i>			<i>t</i> <i>d</i> <i>r</i> <i>l</i>	<i>c</i> <i>j</i>	<i>k</i> <i>g</i>	<i>x</i>
	FRICATIVE	<i>w</i>	<i>f</i>	<i>s</i>		<i>y</i>		
	OCCLUSIVE NON ORALE	<i>m</i>			<i>n</i>	<i>ñ</i>	<i>ɲ</i>	
	PRENASALISÉES	<i>mp</i> <i>mb</i>			<i>nt</i> <i>nd</i>	<i>ñc</i> <i>ñj</i>	<i>ɲk</i> <i>ɲg</i>	<i>ɲx</i>

B. — SYSTÈME VOCALIQUE

Dans l'ensemble trois types d'opposition constituent le fondement sur lequel repose le système vocalique walaf. Ils relèvent de l'analyse de la substance phonique.

a) Opposition relative aux dimensions de la cavité buccale. Elle permet de distinguer entre :

- une cavité maxima déterminée par la position très en retrait de la langue vers l'intérieur de la bouche et celle des lèvres allongées vers l'avant,
- une cavité minima dans laquelle la pointe de la langue est placée très près des lèvres qui, elles-mêmes, restent fortement aplaties sur les gencives,
- une cavité moyenne où les lèvres sont légèrement arrondies et la langue quelque peu en retrait.

b) En second lieu, une opposition d'aperture qui porte sur le degré d'ouverture de la bouche.

Tous ces deux types d'oppositions renvoient au mécanisme articulatoire et permettent de repérer :

- des voyelles arrondies ou non arrondies selon le contour imprimé aux lèvres,
- des voyelles antérieures ou postérieures selon que la pointe de la langue est placée près des dents ou en retrait sur celles-ci,
- des voyelles de premier, second, troisième ou quatrième degré ; ceci par rapport à l'arc, à l'ouverture nécessaire à la cavité buccale pour la réalisation du phonème.

c) Enfin, un dernier type d'opposition résulte des variations quantitatives connues et attestées par l'ensemble des phonèmes vocaliques en dehors de quelques rares exceptions.

En pratique ici, toutes les voyelles arrondies sont postérieures et de cavité maxima. Les voyelles non arrondies sont antérieures et possèdent des cavités minima ou moyennes.

1° VOYELLES ARRONDIES POSTÉRIEURES DE CAVITÉ MAXIMA :

1^{er} degré : voyelles arrondies postérieures de type *u* et *uu*. La première est brève, la seconde longue, d'où :

<i>u/uu</i>	<i>tur</i> : nom	<i>tuur</i> : verser
	<i>ku</i> : quiconque	<i>kuu</i> : celui-là, que voilà

La voyelle brève *u* peut encore être définie à partir de l'opposition *u/i* :

<i>u/i</i>	<i>tus</i> : rien	<i>tis</i> : éclabousser
------------	-------------------	--------------------------

La voyelle longue *uu* : à partir de *uu/ii* :

<i>uu/ii</i>	<i>muur</i> : recouvrir	<i>miir</i> : avoir des vertiges
	<i>kuu</i> : celui-là devant	<i>kii</i> : celui-ci

2^e degré : voyelles arrondies et postérieures de type *o* et *óó*. *o* est une brève *óó* une longue — ceci ressort de l'opposition :

<i>o/óó</i>	<i>boli</i> : gosier	<i>bóoli</i> : grand plat
-------------	----------------------	---------------------------

La voyelle brève arrondie et fermée *o* : on en précise encore les caractéristiques, par référence au phonème *i* :

<i>o/i</i>	<i>jog</i> : se soulever	<i>jig</i> : porter bonheur
------------	--------------------------	-----------------------------

La voyelle longue arrondie et fermée *ó* se démarque par rapport à *uu* et *oo* :

<i>ó/uu</i>	<i>suup</i> : teindre à l'indigo	<i>sóop</i> : plonger
<i>ó/oo</i>	<i>tóoy</i> : mou	<i>tooy</i> : humide

3^e degré : voyelles postérieures et arrondies de type *ó* et *o*. Elles s'opposent l'une à l'autre comme une brève et une longue :

<i>o/oo</i>	<i>wor</i> : trahir	<i>woor</i> : jeûner
-------------	---------------------	----------------------

o et *oo* sont respectivement plus ouvertes que *ó* et *óo* :

<i>gor</i> : noble	<i>goor</i> : s'affaïsser
--------------------	---------------------------

La voyelle brève *o* se distingue d'autre part de *e* :

<i>o/e</i>	<i>kor</i> : trahison	<i>ker</i> : ombre
------------	-----------------------	--------------------

La voyelle longue *oo* de *ee* :

<i>oo/ee</i>	<i>noor</i> : saison sèche	<i>neer</i> : mal de mer
--------------	----------------------------	--------------------------

4^e degré : voyelle de type *à*. Il s'agit du cas d'une voyelle arrondie, postérieure, brève et d'aperture très large. Elle est mise en évidence par l'opposition *à/o* :

<i>à/o</i>	<i>wàl</i> : souffler	<i>wol</i> : piler
	<i>fâr</i> : effacer	<i>far</i> : amant
	<i>jàɣg</i> : dent mal plantée	<i>jàɣg</i> : étudier
	<i>wàl</i> : souffler	<i>wal</i> : couler
	<i>xamb</i> : attiser un feu	<i>xàmb</i> : lieu de culte

Note : C'est aussi la voyelle que l'on trouve dans *wàlaf*.

2° VOYELLES NON ARRONDIES ANTÉRIEURES DE CAVITÉ MINIMA :

1^{er} degré : voyelles de type *i* et *ii*. Entre ces deux voyelles existe une opposition de longueur qui transparait quand on pose :

<i>i/ii</i>	<i>nit</i> : homme	<i>niit</i> : éclairer
	<i>ki</i> : lequel	<i>kii</i> : celui-ci

Comme voyelle brève *i* s'oppose à *e* :

<i>i/e</i>	<i>dikk</i> : venir	<i>dékk</i> : recueillir dans un récipient
	<i>gisi</i> : aller voir	<i>gise</i> : se concerter

La voyelle longue *i* se définit à partir de l'opposition :

i/ée *gээр* : homme de caste *giir* : lignée, descendance

2^e degré : voyelles non arrondies et antérieures de type *é* et *ée*
l'opposition de longueur qu'elles révèlent permet de les distinguer :

é/ée *wээр* : être guéri *wээр* : adosser

Le phonème bref en *é* se démarque encore de *e*

é/e *wэт* : fibre de coton *wet* : côte

Le phonème long *ée* de *ee* :

ée/ee *wээр* : adosser *weer* : lune

3^e degré : il concerne des phonèmes vocaliques de type *e* et *ee*.
L'opposition de longueur qui permet de les distinguer apparaît dans
les exemples qui suivent :

e/ee *xer* : berge, rivage *xeer* : pierre

La voyelle brève *e* peut encore être identifiée quand on pose :

e/é *wer* : ver de terre *wэр* : être guéri

e/a *fer* : s'évaporer *far* : amant

La voyelle longue *ee* se définit encore par opposition à *aa*

ee/aa *xeer* : pierre *xaar* : attendre

4^e degré : il groupe une voyelle longue *aa* et une brève *a*. Toutes
les deux sont non arrondies, antérieures et de cavité minima :

a/aa *war* : monter *waar* : étonner

Le phonème long *aa* peut encore être identifié grâce à
l'opposition :

aa/oo *jaar* : passer par *joor* : terrain sablonneux, mais
aussi nom de personne

L'identité du phonème vocalique bref *a* ressort de l'opposition
avec la voyelle brève et arrondie *o*, cf. ci-dessus et aussi de
l'opposition :

a/à *far* : amant *fàr* : effacer
 tàkk : s'allumer *takk* : attacher
 jàɲg : étudier *jaɲg* : dent de travers

3° VOYELLE NON ARRONDIE DE CAVITÉ MOYENNE :

On recense dans cette rubrique la voyelle *ë*. Sa réalisation implique le retrait de la langue vers l'intérieur et un non arrondissement des lèvres. Le type *ë* ne révèle aucune opposition de longueur.

On le définit à partir des oppositions qui suivent :

<i>ë/a</i>	<i>gën</i> : être meilleur	<i>gan</i> : hôte
	<i>ëgg</i> : vent	<i>agg</i> : arriver
<i>ë/aa</i>	<i>fër</i> : avoir une dysenterie	<i>faar</i> : côte
<i>ä/à</i>	<i>fër</i> : avoir une dysenterie	<i>fâr</i> : effacer

Note : le dialecte urbain sous l'influence du français a tendance à acclimater une variante longue de *ë* :

bër : être en vacance *bëër* : beurre

Tableau du système vocalique traduit sur le diagramme de Jones. On obtient le schéma suivant :

i ii ————— *u uu*
é ée — *ë* ————— *à* — *ó óo*
e ee ————— *o oo*
a aa —————

Horizontalement le diagramme exprime pour un même type de phonèmes vocaliques, une opposition de longueur *ii* — *i* :

Pour deux types différents, il s'agit d'une opposition entre voyelles arrondies et non arrondies *i* — *ii*, *u* — *uu* :

Verticalement, l'opposition porte sur les variations d'aperture. Le degré de celle-ci va croissant — ainsi en est-il si on considère les types *i* — *ii* et *a* — *aa*.

Remarque : l'opposition *óo* et *uu* n'est pas toujours pertinente à la médiane :

suux *sóox* : chair
guux *góox* : absorber une forte gorgée

mais on relève :

suup : teindre *sóop* : plonger

qui atteste que la distinction *o* : *uu* est encore essentielle dans le système.

C. — DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES

L'inventaire auquel il a été procédé a permis d'identifier l'ensemble des phonèmes du système phonologique walaf. Nous allons procéder ici à leur mise en ordre.

Les oppositions établies entre les phonèmes ont permis de déterminer respectivement l'ensemble des caractéristiques, des traits pertinents qui spécifient la singularité de chacun. Ces données vont être récapitulées à travers deux tableaux.

LES CONSONNES :

<i>p</i>	sourde <i>p/b</i> ; bilabiale <i>p/f</i> ; non nasale <i>p/m</i>
<i>b</i>	sonore <i>b/p</i> ; bilabiale <i>b/d</i> ; non nasale <i>b/m</i>
<i>f</i>	sourde <i>f/b</i> ; labiodentale <i>b/j</i> ; non nasale <i>f/m</i>
<i>m</i>	bilabiale <i>m/n</i> , <i>m/f</i> ; nasale <i>m/b</i> , <i>m/p</i>
<i>d</i>	sonore <i>d/t</i> ; apicoalvéolaire <i>d/b</i> , <i>d/m</i> ; non nasale <i>d/n</i>
<i>t</i>	sourde <i>t/d</i> ; apicoalvéolaire <i>t/p</i> ; non nasale <i>t/n</i>
<i>n</i>	apicoalvéolaire <i>n/m</i> ; nasale <i>n/d</i> , <i>n/t</i>
<i>j</i>	médiopalatale <i>j/d</i> ; sonore <i>j/c</i> ; non nasale <i>j/ñ</i>
<i>c</i>	médiopalatale <i>c/t</i> ; sourde <i>c/j</i> ; non nasale <i>c/n</i>
<i>ñ</i>	médiopalatale <i>ñ/n</i> ; nasale <i>ñ/c</i> <i>ñ/j</i>
<i>k</i>	dorsopalatale <i>c/k</i> ; sourde <i>k/g</i> ; non nasale <i>k/n</i>
<i>g</i>	dorsopalatale <i>g/j</i> ; sonore <i>g/k</i> ; non nasale <i>n/g</i>
<i>ŋ</i>	dorsopalatale <i>ŋ/ñ</i> ; nasale <i>ŋ/k/ñ/g</i>
<i>x</i>	velaire <i>x/k</i> ; non nasale <i>x/ŋ</i>
<i>r</i>	apicovelaire <i>r/p</i> ; vibrante <i>r/l</i> ; orale <i>r/n</i>
<i>l</i>	apicovelaire <i>l/b</i> ; latérale <i>l/r</i> ; orale <i>l/n</i>
<i>s</i>	interdentale <i>s/f</i> ; sifflante <i>s/r</i> ; orale <i>s/n</i>
<i>w</i>	bilabiale <i>w/d</i> ; sonore <i>w/p</i> ; non nasale <i>w/m</i>
<i>y</i>	médiopalatale <i>y/l</i> ; orale <i>y/n</i>
<i>mp</i>	bilabiale <i>mp/nt</i> ; sourde <i>mb/mp</i> ; nasale <i>mp/p</i>
<i>mb</i>	bilabiale <i>mb/nd</i> ; sourde <i>mb/mp</i> ; nasale <i>mp/p</i>
<i>nt</i>	apicoalvéolaire <i>nt/mp</i> ; sourde <i>nt/nd</i> ; nasale <i>nt/t</i>
<i>nd</i>	apicoalvéolaire <i>nd/mb</i> ; sourde <i>nd/nt</i> ; nasale <i>nd/d</i>
<i>ñc</i>	médiopalatale <i>ñc/nt</i> ; sourde <i>ñc/ñj</i> ; nasale <i>ñc/c</i>
<i>ñj</i>	médiopalatale <i>ñj/nd</i> ; sourde <i>ñj/ñc</i> ; nasale <i>ñj/j</i>
<i>ŋk</i>	dorsopalatale <i>ŋk/ñc</i> ; sourde <i>ŋk/ŋg</i> ; nasale <i>ŋg/k</i>
<i>ŋg</i>	dorsopalatale <i>ŋg/nd</i> ; sonore <i>ŋg/ŋk</i> ; nasale <i>ŋg/g</i>
<i>ŋx</i>	dorsovelaire <i>ŋx/nd</i> ; sonore <i>ŋx/ŋk</i> ; nasale <i>ŋx/x</i>

LES VOYELLES :

Récapitulation et classement des voyelles selon leurs caractéristiques phonologiques :

u : cavité maxima *u/i* ; arrondie *a, ó, a* ; postérieure *o, ó, a* ;
brève *u/uu*.

1^{er} degré *u/o*.

uu : cavité maxima *uu/ii* ; arrondie *uu, óo, oo* ; postérieure *aa, óo, oo* ;
longue *uu/u*.

1^{er} degré *uu/óo*.

o : cavité maxima *o/e* ; arrondie *u, ó, a* ; postérieure *u, o, a* ;
brève *o/oo*.

2^e degré *o/u*.

ó : cavité maxima *ó/é* ; arrondie *uu, oo, à* ; postérieure *uu, oo, à* ;
brève *ó/o*.

2^e degré *óo/u*.

óo : cavité maxima *óo/e* ; arrondie *u, o, à* ; postérieure *u, o, à* ;
brève *óo/oo*.

3^e degré *óo/à*.

oo : cavité maxima *oo/ee* ; arrondie *uu, óo, à* ; postérieure *uu, óo, à* ;
longue *óo/oo*.

3^e degré *oo/óo*.

à : cavité maxima *à/a* ; arrondie *u, o, ó* ; postérieure *u, o, ó* ;
brève *à/a*.

4^e degré *ó/a*.

it : cavité minima *i/u* ; non arrondie *e, e, a* ; antérieure *e, e, a* ;
brève *i/ii*.

1^{er} degré *i/e*.

ii : cavité minima *ii/uu* ; non arrondi *ée, ee, aa* ; antérieure *ée, ee, aa* ;
brève *ii/i*.

1^{er} degré *ii/ée*.

e : cavité minima *e/o* ; non arrondie *i, e, a* ; antérieure *i, e, a* ;
brève *e/e*.

2^e degré *e/i*.

ée : cavité minima *ée/óo* ; non arrondi *ii, ee, aa* ; antérieure *ii, ee, aa* ;
longue *ée/e*.

2^e degré *ée/ii*.

e : cavité minima *e/óo* ; non arrondie *i, e, a* ; antérieure *ii, e, a* ;
brève *e/ee*.

3^e degré *e/é*.

ee : cavité minima *ee/oo* ; non arrondie *ii, ée, aa* ; antérieure *ii, ee, aa* ;

brève *ee/e*.

3^e degré *ee/e*.

a : cavité minima *a/â* ; non arrondie *i, e, e* ; antérieure *i, e, e* ;

brève *a/aa*.

4^e degré *a/e*.

aa : cavité minima *a/â* ; non arrondie *ii, ée, ee* ; antérieure *ii, ée, ee* ;
longue *aa/a*.

4^e degré *ë/ee*.

ë : cavité moyenne *ë/e* ; non arrondie *e, e* ; brève *ë/aa*.

2^e degré *ë/a*.

D. — DISTRIBUTION DES PHONÈMES

Les phonèmes peuvent occuper au sein des signes une position initiale, médiane ou finale. En maintenant le principe de la distinction entre phonèmes vocaliques et consonnes, on peut considérer successivement la distribution des voyelles et celles des consonnes.

1) DISTRIBUTION DES PHONÈMES VOCALIQUES :

1^o *Initiales vocaliques* :

A l'initiale des unités signifiées du walaaf, la présence de voyelles n'est pas d'un usage très courant, néanmoins pour certains types on relève d'assez nombreux exemples :

a) les voyelles antérieures non arrondies fournissent quelques données, en particulier sous leur forme de brèves :

i *iñaan* : envieux

e *egg* : arriver

a *añ* : déjeuner

Seule l'unité vocalique *aa* manifeste sa présence à l'initiale comme voyelle antérieure non arrondie longue.

aa aay : avare
aa aajo : serviabilité

b) Les voyelles postérieures arrondies livrent de ce point de vue un tableau plus complet :

u ub : fermer
o obali : bailler
o om : être maigre

À côté de cette utilisation de voyelles brèves, on relève celles de voyelles postérieures non arrondies longues :

uu uuf : prendre sur ses genoux
óo óom : genoux
oo oos : maigre

L'élément *ë* connaît aussi l'usage à l'initiale :

ëpp : dépasser les limites, excessif

2° *Finales vocaliques d'unités signifiées* :

Selon la même procédure, on va pouvoir distinguer entre :

a) les voyelles postérieures arrondies, finales et brèves :

u juddu : naissance
o ndimo : tissu
ó lóxó : bras

b) les voyelles postérieures arrondies, finales et longues :

uu kuu : celui-ci, tout près
óo gisóo : se concerter
oo woddoo : se couvrir avec

c) Les voyelles non arrondies antérieures finales et brèves :

i ki : cet, que voici
é tééré : amulette
e tere : interdire
a dara : rien

d) Les voyelles non arrondies antérieures finales et longues :

ii kii : celui-ci
ee ree : rire
aa daa : encre

La voyelle *ë* recensée à l'initiale se retrouve à la finale. Ainsi, dans l'exemple :

muumë : muet

3° Voyelles médianes :

Pour établir la liste des éléments vocaliques que l'on retrouve comme composantes internes de l'unité signifiée, il suffit de renvoyer à l'ensemble des situations étudiées précédemment. Les unités vocaliques sans exception ont manifesté leur présence à cette position à propos des oppositions de commutation.

Aussi bien les voyelles non initiales :

ii tiis : inquiétude

é wér : guérir

ée wéer : adosser

ë wër : faire le tour

ee weer : lune

que les voyelles non finales :

ée ci-dessus dans *wéer* : adosser

ee » dans *weer* : lune

a » dans *jaɣg* : dent mal plantée

ou encore les entités phoniques minimales qui, dans aucun cas, n'assument dans la langue le rôle d'initiale ou de finale :

à de *wâl* : piler

ée de *gээр* : homme de noble caste

ee de *xeer* : pierre

A noter que les voyelles non finales ne sont jamais initiales dans la langue. Mais la réciproque n'est pas vraie.

En récapitulant les faits, on peut dresser deux tableaux relatifs à l'utilisation du système vocalique à l'initiale et à la finale.

a) Tableau des voyelles initiales :

<i>i</i>		<i>u uu</i>
		<i>ó óo</i>
	<i>ë</i>	
<i>e</i>		<i>o oo</i>
<i>a aa</i>		

b) Tableau des voyelles finales :

<i>i ii</i>		<i>u uu</i>
		<i>ó óo</i>
	<i>ë</i>	
<i>ee</i>		<i>o oo</i>
<i>a aa</i>		<i>. .</i>

2) REMARQUES SUR QUELQUES PARTICULARITÉS DU SYSTÈME VOCALIQUE : L'HARMONIE VOCALIQUE.

La prédominance parmi les monèmes d'éléments de type *CVC* et *CVCC* met en relief l'importance du consonantisme sur les positions limites des signes et la très grande fréquence des entités vocaliques médianes.

Les lexèmes à initiale ou finale vocalique sont assez rares. Néanmoins les éléments dérivés, en particulier, manifestent parfois à la finale la présence de voyelles. Dans les combinaisons entre phonèmes, surtout lorsqu'il y a une procédure de formation lexicale, une fonction d'orientation euphonique est dévolue à la voyelle centrale de la forme de base. C'est le principe de l'harmonie vocalique. Celle-ci se matérialise par l'agencement des phonèmes à partir de choix qui tendent à n'introduire dans une entité phonique signifiée que des voyelles ayant des degrés d'aperture assez proches.

La dérivation de ce point de vue présente des faits riches d'enseignement.

L'expression de la notion d'ensemble par exemple impose l'utilisation de voyelles postérieures arrondies du 3^e ou 4^e degré d'aperture, selon la nature de la voyelle centrale de la forme soumise à la procédure de dérivation.

Pour une entité phonique telle que *gis voir*, l'expression de la notion de vision collective imposera l'usage de la voyelle fermée de 2^e degré, plus proche par son aperture, de la voyelle *i* (premier degré) d'où :

gis óo : voir ensemble

par contre l'idée de manger collectivement se dira *lekkoo* avec un *oo* long ouvert de 3^e degré et dont la mise en oeuvre respecte le parallélisme avec le phonème *e* qui constitue une unité d'aperture voisine.

En empruntant toujours à la dérivation des exemples types, on peut encore remarquer le traitement euphonique de l'unité vocalique dans la forme expressive de l'idée de « faire quelque chose au profit de quelqu'un ». Ici, l'élément consonantique reste stable et de forme *-l-* alors que la voyelle qui précède cet élément dépend au contraire très étroitement de la voyelle centrale de la racine à dériver :
baax donne *baaxal* : rendre bon
tuur donne *tuurul* : faire une offrande à une divinité.

Le principe ne joue pas seulement à propos de l'aperture. Les mêmes ajustements sont opérés pour trouver une certaine adéquation euphonique entre voyelles arrondies postérieures et non arrondies antérieures.

Ainsi peut-on noter que l'idée d'inachèvement rendue par la combinaison de la consonne *g* et d'une voyelle variable emprunte, sur ce plan, des formes différentes selon le contexte vocalique dominant d'où :

dem-ag-ul : il n'a pas encore été
seet-eeg-ul : il n'a pas encore été voir
wuut-óog-ul : il ne s'est pas encore substitué à
gis-éeg-ul : il n'a pas encore pris de contacts

3) DISTRIBUTION DES PHONÈMES CONSONANTIQUES AU SEIN DES UNITÉS SIGNIFIÉES.

1° *Initiale consonantique* :

A cette position, la totalité des consonnes fondamentales a déjà pu être recensée à propos de la procédure d'identification :

<i>p</i>	<i>pàl</i> : élection	<i>t</i>	<i>taf</i> : coller, afficher
<i>t</i>	<i>fal</i> : élire	<i>c</i>	<i>car</i> : branche
<i>k</i>	<i>kër</i> : maison	<i>x</i>	<i>xar</i> : mouton
<i>r</i>	<i>rëbb</i> : chasser	<i>b</i>	<i>bañ</i> : refuser
<i>d</i>	<i>dóor</i> : frapper	<i>j</i>	<i>jëf</i> : acte
<i>g</i>	<i>gëm</i> : croire	<i>l</i>	<i>laaf</i> : aile
<i>w</i>	<i>wàý</i> : chanter	<i>m</i>	<i>mën</i> : pouvoir
<i>n</i>	<i>nar</i> : mentir	<i>ñ</i>	<i>ñaaw</i> : vilain
<i>ŋ</i>	<i>ŋar</i> : rugir	<i>s</i>	<i>sëf</i> : change
<i>y</i>	<i>yar</i> : éduquer		

Par contre toutes les variétés de consonnes nasalisées ne sont pas représentées. Certains usages sont toutefois assez courants ; il s'agit surtout de consonnes sonores nasalisées :

<i>mp</i> <i>mpal</i> : élection	<i>mb</i> <i>mbay</i> : culture
	<i>nd</i> <i>ndof</i> : folie
	<i>n̄j</i> <i>n̄jég</i> : prise
	<i>ŋg</i> <i>ŋgëm</i> : croyance

d'autres sont pratiquement inconnues comme initiales, en particulier les nasalisées issues de consonnes sourdes :

nt n̄c ŋk ŋx

Note : Il serait plus exact de dire que leur emploi lorsque cela se trouve a valeur purement dialectale. Ainsi en est-il de *nt* et de *n̄c*.

Les éléments *ŋk* et *ŋx* ont perdu toute vie dans la langue ici.

L'initiale nasalisée est un phonème en voie de régression dans les villes. Elle tend de plus en plus à constituer une variante facultative de la consonne fondamentale correspondante.

2° Finales consonantiques :

La procédure d'identification a déjà révélé la finale comme la position où tous les éléments consonantiques sans exception se manifestent :

— Les consonnes fondamentales :

<i>p</i> <i>faɸ</i> : prendre	<i>f</i> <i>taf</i> : coller
<i>t</i> <i>fat</i> : ranger	<i>b</i> <i>fab</i> : prendre
<i>d</i> <i>fad</i> : ranger	<i>m</i> <i>xam</i> : savoir
<i>n</i> <i>wàn</i> : montrer	<i>c</i> <i>fac</i> : soigner
<i>k</i> <i>tak</i> : se poser	<i>x</i> <i>taax</i> : bâtiment
<i>s</i> <i>sas</i> : charge	<i>w</i> <i>daw</i> : courir
<i>j</i> <i>faj</i> : soigner	<i>g</i> <i>tag</i> : se poser
<i>l</i> <i>taal</i> : allumer	<i>r</i> <i>far</i> : amant
<i>y</i> <i>fây</i> : éteindre	<i>n̄</i> <i>wan̄</i> : tordre
<i>ŋ</i> <i>laŋ</i> : s'exiler	

— Les consonnes nasalisées :

<i>mp</i> <i>sàmp</i> : planter	<i>mb</i> <i>lamb</i> : tâter
<i>nt</i> <i>gént</i> : rêver	<i>nd</i> <i>and</i> : sorte de fourneau
<i>n̄c</i> <i>lañc</i> : bouchée	<i>n̄j</i> <i>ŋgëñj</i> : indigo

— Consonnes nasalisées :

<i>mp</i>	<i>sempi</i> : déraciner	<i>mb</i>	<i>ñjambaas</i> : rebord
<i>nt</i>	<i>ɲgenté</i> : baptême	<i>nd</i>	<i>andaar</i> : unité de mesure
<i>ñc</i>	<i>tañcu</i> : se coincer	<i>ñj</i>	<i>xañjar</i> : cuivre
<i>ɲk</i>	<i>maɲkoo</i> : être de connivence	<i>ɲg</i>	<i>wɛɲgalu</i> : pencher d'un côté
<i>ɲx</i>	<i>teɲxu</i> : jointure, articulation		

— Consonnes géminées :

<i>pp</i>	<i>noppi</i> : se taire	<i>tt</i>	<i>wattu</i> : éviter
<i>cc</i>	<i>tëccu</i> : se pincer	<i>kk</i>	<i>ñakku</i> : être vacciné
<i>q</i>	<i>laqu</i> : se cacher	<i>bb</i>	<i>libbët</i> : être anémié
<i>dd</i>	<i>addu</i> : répondre	<i>jj</i>	<i>dajji</i> : défoncer
<i>gg</i>	<i>jéggi</i> : enjamber	<i>ll</i>	<i>wàllu</i> : secourir
<i>ww</i>	<i>jaww</i> : atmosphère	<i>yy</i>	<i>noyyi</i> : respirer
<i>nn</i>	<i>sannar</i> : nom	<i>mm</i>	<i>tammal</i> : habituer
<i>ɲɲ</i>	<i>Daɲɲar</i> : nom	<i>ññ</i>	<i>saññi</i> : déboucher

E. — SYLLABATION ET TRAITEMENT CONTEXTUEL DES PHONÈMES

On situe l'identification des différents types possibles de syllabes aux trois positions qu'elles sont susceptibles d'occuper au sein des signes : groupe initial, groupe final et groupe interne.

a) LE GROUPE SYLLABIQUE.

La constitution de la syllabe varie. On peut être en présence d'une simple unité vocalique ou d'un groupe de phonèmes susceptibles de se combiner de façon différente.

On distinguera par ailleurs entre la syllabe à initiale vocalique ou syllabe vocalique et la syllabe consonantique à initiale de consonne.

Le groupe initial.

a) Syllabe vocalique :

Comme syllabe vocalique ouverte /V/ on rencontre :

<i>i</i>	<i>i-ñaan</i> : jaloux
<i>a</i>	<i>a-ñaan</i> : jaloux
<i>aa</i>	<i>aa-ye</i> : interdire
<i>u</i>	<i>u-rus</i> : or
<i>o</i>	<i>óbbéli</i> : bailler
<i>o</i>	<i>om-meeku</i> : s'essuyer la bouche
<i>uu</i>	<i>uu-fu</i> : se blottir
<i>oo</i>	<i>oo-sal</i> : faire maigrir
<i>ë</i>	<i>ë-ñu</i> : se retrousser les manches

La syllabe vocalique fermée (terminée par une consonne). On note que toutes les voyelles brèves initiales sont à même de constituer ce type de syllabe :

<i>i</i>	<i>it-te</i> : obligeance	<i>u</i>	<i>ub-bi</i> : ouvrir
<i>a</i>	<i>at-té</i> : séparer, juger	<i>óo</i>	<i>óom</i> : genoux
		<i>o</i>	<i>ok-katu</i> : se gratter
		<i>ë</i>	<i>ëñ</i> : retrousser

La consonne qui termine la syllabe peut être gémignée ou nasalisée :

<i>itt</i> : frapper	<i>ëmb</i> : envelopper	
<i>app</i> : limite	<i>opp</i> : maladie	<i>ëndi</i> : amener

La syllabe initiale vocalique et fermée n'est, en principe, possible qu'avec une voyelle initiale brève.

b) Syllabe consonantique :

La syllabe possède une initiale consonantique. Il s'agit par conséquent de toutes les situations où une consonne donnée peut être initiale.

Les phonèmes consonantiques à l'exception des nasalisées *ñc*, *nt*, *ŋk*, *ɲx* peuvent constituer des initiales de syllabes qui présentent alors l'une des combinaisons suivantes :

CV	<i>tis</i> : éclabousser	<i>ndaa</i> : canari
CVC	<i>testën</i> : plante de pied	<i>toskare</i> : connaître un mauvais sort
CVCC	<i>bopp</i> : tête	<i>gabbkat</i> : piocheur

Le groupe final.

Il s'agit d'une syllabe ouverte ou fermée à la finale d'une unité signifiée.

a) La syllabe vocalique finale commence sur une voyelle. Dans le cas où elle est vocalique et ouverte, elle n'est constituée que par une voyelle. On en possède quelques exemples. Ils valent pour des régions limitées (parler lebou, etc.) :

<i>i</i>	<i>dee-i</i> : aller mourir	<i>u</i>	<i>ji-u</i> : semence
	<i>ree-i</i> : aller rire	<i>o</i>	<i>dee-o</i> : mourir en groupe

Les exemples sont surtout fournis par la procédure de dérivation. En fait, la coexistence de voyelles successives est rare. Il s'opère généralement soit une contraction de voyelles mises en contact en une unité phonique longue, soit une insertion des phonèmes *w* et *y* entre celles-ci :

<i>dee-o</i>	→	<i>deewoo</i> : mourir ensemble
<i>ji-i</i>	→	<i>jyiyi</i> : aller semer

b) La syllabe vocalique finale fermée est une possibilité reconnue :

VC *dée-al* : mourir pour
 dee-al : trouve en *deewal* un substitut plus courant.

Le type *VCC* ne semble pas exister.

c) La syllabe consonantique finale :

Elle est plus conforme aux procédés de la syllabation walaf. La syllabe fermée ou ouverte comporte à l'initiale une consonne et une seule.

— Syllabe consonantique finale et ouverte, type *VC* :

<i>juu-tu</i> : se renverser	<i>ji-tu</i> : devancer
<i>do-goo</i> : se brouiller définitivement	<i>tééré</i> : livre
<i>dug-go</i> : frayer ensemble	<i>tere</i> : interdire

— Syllabe consonantique fermée et finale, type *CVC* :

En dehors des monosyllabes, on peut dénombrer toute une variété de cas :

<i>ndu-góor</i> : fruit	<i>dawal</i> : faire courir
<i>sa-gar</i> : torchon	<i>libbët</i> : être anémié

On ne rencontre pas d'exemples de syllabe consonantique fermée du type *CVCC* à la finale.

Le groupe interne.

Le groupe interne doit nécessairement appartenir à une unité signifiée d'au moins trois syllabes. Il est assez rare de trouver un élément lexical de cette envergure en walaaf. Les exemples sur lesquels porteront par conséquent cette analyse relèvent en général de situations issues de la dérivation ou de la composition.

a) Syllabes internes vocaliques :

On trouve quelques exemples de :

— syllabe interne vocalique ouverte du type -V- :

ree-aa-le : rire en même temps

de-aa-le : mourir en même temps

Le fait n'est pas très courant du point de vue euphonique. Le procédé, quoique vivant, demeure acceptable, néanmoins ces rencontres d'unités vocaliques sont généralement évitées par l'insertion facultative des consonnes *w* et *y* :

ree-waa-le : rire en même temps de, feindre en riant

sa-waa-le : expliquer en même temps

ji-yaa-le : semer en même temps

— On relève aussi des syllabes vocaliques fermées comme groupe interne, c'est le cas avec le dérivé :

ree-aat-le : rire encore avec quelqu'un (pour lui)

une syllabe vocalique du type *VCC* n'existe pas comme groupe interne.

b) Syllabe interne consonantique :

Comme syllabe ouverte de ce type *CV* on possède de très nombreux exemples :

o-ba-li : bailler

leqa-li-ku : s'épanouir

Le type *CVC* ou fermé est aussi courant que le précédent :

fa-tar-ñi : déboucher

Mais à cette position on ne relève pas non plus de syllabe du type *CVCC*.

b) TRAITEMENT DES CONSONNES GÉMINÉES ET NASALISÉES.

La question qui se pose intéresse principalement les consonnes géminées dans l'ensemble de leurs situations d'emploi et les nasalisées précédées d'une unité vocalique.

Chaque fois qu'au sein d'un signe, une voyelle précède soit une géminée, soit une nasalisée, la réalisation de ces dernières s'opère comme si pratiquement l'une et l'autre se décomposaient en deux entités consonantiques.

La géminée se présente comme la juxtaposition d'une implosive et d'une explosive :

[>] <
bopp : tête

[>] <
fatt : boucher

^{><}
gabb : piocher

[>] <
dagg : couper

La consonne nasalisée est réalisée comme la succession d'une nasale et de la nasalisée de même série.

[>] <
sàmp : plante

^{><}
gent : désert

[>] <
taŋk : pied

[>] <
saŋg : recouvrir

Le phénomène qui peut offrir des difficultés d'interprétation semble par ailleurs jouer un rôle de différenciation dialectale.

Le wolof de Gambie complète l'entité phonique en créant à partir de la consonne explosive finale une nouvelle tranche syllabique, à moins que ce ne soit évidemment le wolof du Sénégal qui aurait procédé à un amuissement vocalique. L'explication du reste n'a valeur que du point de vue diachronique. Toujours est-il que de part et d'autre s'est établi le parallélisme suivant :

Wolof sénégalais

Wolof de Gambie

[>] <
bopp : tête

^{><}
boppa : tête

^{><}
fatt : boucher

^{><}
fatta : boucher

[>] <
samp : planter

[>] <
sampa : planter

Du point de vue d'une bonne prononciation, le sujet devrait articuler comme si :

pour *Fatt* il y avait *fat-t*

et pour *samɸ* $\overset{>}{sam}\overset{<}{m\phi}$

Cette particularité aide à comprendre qu'à l'intervocalique la syllabation agit comme s'il y avait deux consonnes identiques mais sériées, l'une jouant le rôle de finale d'une syllabe, l'autre l'initiale d'une autre syllabe :

$\overset{>}{sam}\overset{<}{\phi}$: planter

$\overset{>}{sam} - \overset{<}{m\phi}$

$\overset{>}{fatt}\overset{<}$: boucher

$\overset{>}{Fattu} \overset{>}{Fat} - \overset{<}{tu}$
être obstrué

ANALYSE STRUCTURO-SYNTAXIQUE

L'étude des éléments du discours proposée ici, s'articule sur la mise en évidence de formes et de fonctions linguistiques.

Les entités phoniques de la langue, sont des formes qui par les relations qu'elles établissent, et les significations qu'elles revêtent dans des énoncés acceptables en wolof, assument des fonctions.

Tout énoncé susceptible de revêtir un sens et d'être compris dans la langue est nécessairement constitué par une ou plusieurs formes qu'il convient toujours de définir d'un point de vue fonctionnel.

Pour des raisons de méthode et de commodité, l'analyse structuro-syntaxique qui est proposée ici sera menée en deux temps :

— dans la première partie, on s'attachera à établir une systématique des monèmes.

— la deuxième partie sera consacrée à la mise en évidence de formes et de fonctions de structure, différentes de celles analysées dans le cadre de la systématique des monèmes. Cette seconde partie constitue le cadre de recherches des éléments linguistiques qui sont définies comme : les constituants du discours : types d'énoncés et de complétifs etc...

PREMIÈRE PARTIE

SYSTÉMATIQUE DES MONÈMES ET SYNTAGMES CARACTÉRISTIQUES

La présentation des monèmes se fera dans le cadre des combinaisons plus ou moins régulières où on les rencontre généralement. Une telle procédure facilite leur analyse comme formes assumant nécessairement des fonctions.

Sur la base des fonctions qu'ils assument et des formes qu'ils révèlent les monèmes de la langue peuvent être regroupés au sein de trois chapitres :

- Chapitre premier : Les syntagmes lexicaux ;
- Chapitre second : Les monèmes de représentation ;
- Chapitre troisième : Les monèmes fonctionnels.

CHAPITRE PREMIER

LES SYNTAGMES LEXICAUX

Le syntagme lexical résulte de la mise en œuvre d'une base. Cette base est caractérisée par un certain nombre de relations spécifiques. Sur le plan formel, on verra qu'elle peut être soit un simple monème ou lexème, soit un syntagme équivalent (ensemble de monèmes assurant la même fonction que le lexème) .

Les éléments qui établissent avec une base lexicale des relations de spécification permettent, du fait de la nature même des rapports qu'ils introduisent, de distinguer entré deux types de syntagmes lexicaux :

- le syntagme nominal d'une part,
- le syntagme verbal d'autre part.

L'ensemble de ces considérations amène à envisager trois moments dans l'analyse des syntagmes lexicaux :

- I — les formes lexicales,
- II — le syntagme nominal,
- III — le syntagme verbal.

SECTION I. - LES FORMES LEXICALES

Les formes lexicales sont repérées et classées à partir de deux critères :

— selon leur degré de complexité : ce critère amène à distinguer entre des formes monématisques ou lexèmes et des formes polymonématisques ou syntagme lexical équivalent,

— selon leur disponibilité à assumer l'une ou l'autre des fonctions nominale et verbale ; on les définira comme formes monovalentes ou comme formes bivalentes.

En recoupant ces deux critères, on retiendra pour la commodité de l'exposé la distinction principale entre : catégorie des lexèmes et catégorie des syntagmes de formation.

Sous-section I : CATÉGORIE DES LEXÈMES

Les lexèmes revêtent ici le plus couramment la forme *CVC* ou *CVCC* ; on rencontre toutefois des formes telles que *CVCV* ou *CVCCV* (cette dernière forme est surtout le fait du dialecte gambien).

Par rapport aux fonctions qu'ils peuvent assumer, on distinguera entre :

- lexèmes monovalents,
- lexèmes bivalents.

a) Les lexèmes monovalents : Ils sont soit des lexèmes nominaux dans tous les emplois qu'ils peuvent avoir dans la langue, soit des lexèmes à fonction toujours verbale.

1° *Liste des lexèmes nominaux* : on peut en établir une longue liste :

nit : homme
góor : mâle
xar : mouton
nag : bœuf
sabar : tambour
jigéen : femme, etc.

2° *Liste de lexèmes verbaux* : elle est, en pratique, moins longue que la précédente. On peut citer des formes telles que :

xeeñ : sentir
dagg : couper
wàcc : abandonner, etc.

b) Lexèmes bivalents : Les formes monématisques bivalentes n'appartiennent à aucune catégorie précise. Elles sont disponibles aussi bien pour une fonction nominale que pour une fonction verbale.

<i>Fonction verbale</i>		<i>Fonction nominale</i>
<i>dem</i> : partir	<i>dem-na</i> : il part	<i>dem-bi</i> : le départ
<i>wax</i>	<i>wax-na</i>	<i>wax ji</i>
<i>lox</i>	<i>lox-na</i>	<i>lox-wi</i>
<i>dox</i>	<i>dox-na</i>	<i>dox-bi</i>
<i>dof</i>	<i>dof-na</i>	<i>dof-bi</i>

Sous-section II :
CATÉGORIE DES SYNTAGMES DE FORMATION

C'est une catégorie qui regroupe des formes polymonématisques. Ces bases lexicales qui résultent de la combinaison de plusieurs monèmes procèdent de la dérivation ou de la composition.

I. — LA DÉRIVATION.

L'une des formes monématisques qu'elle combine est au moins une forme liée : c'est-à-dire qu'elle n'a d'autre fonction que de produire des éléments lexicaux dérivés. On l'identifie comme dérivatif. Il n'est pas rare, comme on le verra plus loin, que la base soumise à dérivation n'existe elle-même qu'en association avec un dérivatif (*jiit-*, *jiitu* : précéder ; *fit-al* : mettre en tête).

La présentation des formes dérivées se fera en allant du simple au complexe.

Dans le cas de dérivation simple, il n'y a qu'un seul monème. Dans la dérivation complexe, il y a combinaison de plusieurs dérivatifs.

LA DÉRIVATION SIMPLE.

Elle concerne deux types de situations qui résultent l'une et l'autre de la complexité des formes utilisées simultanément pour sa réalisation.

A) DÉRIVATION SIMPLE AU PREMIER DEGRÉ.

Le dérivatif est exprimé sur le plan formel par une seule manifestation localisée en un point unique.

Quatre situations existent : trois concernent des modifications qui affectent la forme soumise à la procédure de dérivation. On peut interpréter ainsi les dérivations par permutation consonantique ou par prénasalisation. Dans le dernier cas, le monème dérivatif procède d'une manifestation formelle extérieure à la base soumise à la procédure de dérivation (affixation de dérivatifs).

Les formes relevant de la dérivation simple au premier degré sont souvent monovalentes et dans ce cas généralement destinées à la fonction nominale.

a) *Dérivation par permutation consonantique* :1° *Dérivation par permutation consonantique non nasale* :

<i>soxor</i> : méchant	<i>coxor</i> : méchanceté
<i>sëriñ</i> : musulman	<i>cëriñ</i> : islam — l'état de musulman
<i>guy</i> : baobab	<i>buy</i> : fruit du baobab
<i>fàs</i> : cheval	<i>pas</i> : petit cheval
<i>far</i> : être allié	<i>par</i> : allié, alliance
<i>wor</i> : trahir	<i>kor</i> : trahison
<i>wàlaf</i> : habitant du Lof	<i>jolof</i> : pays du Lof, pays wolof
<i>waa joor</i> : habitant de l'Hintersand	<i>Kajoor</i> : nom de région
<i>Waa joor</i> : habitant des régions sablonneuse	

Les formes dérivées sont seules à être généralement monovalentes tandis que les bases soumises à la dérivation sont, tantôt monovalentes, tantôt bivalentes :

guy : ne peut avoir qu'une fonction nominale

wor : est réservé à une fonction verbale

Par contre avec :

far w- : l'allié *far naa* : je suis allié *par* : alliance
on possède en *far* une base polyvalente.

2° *Dérivation par préfixation consonantique :*

<i>ajoor</i> : habitant de l'intérieur	<i>Kajoor</i> : région du Sénégal
<i>añaan</i> : jaloux	<i>kañaan</i> : jalousie
<i>aaréen</i> : arachide	<i>kaaréen</i> : petite quantité d'arachide
<i>addu</i> : répondre	<i>kaddu</i> : parole, tonnerre
<i>andaar</i> : instrument de mesure	<i>kandaar</i> : le même instrument

Ces formes dérivées sont toutes monovalentes et à fonction nominale.

3° *Dérivation par flexion du prolongement morphologique* ¹ :

La même forme revêt des sens différents selon le prolongement morphologique qui l'affecte :

<i>néeg bi</i> : la maison
<i>néeg si</i> : la petite maison

b) *Dérivation par prénasalisation consonantique :*

On substitue à la consonne initiale la consonne nasalisée correspondante ².

Les dérivés qui en résultent sont monovalents à fonction nominale.

Le procédé est un des plus productifs de la langue :

<i>dem</i> : partir	<i>ndem</i> : le fait de partir, départ
<i>bëgg</i> : désirer	<i>mbëgg</i> : désir
<i>géew</i> : faire une réunion	<i>ngéew</i> : assemblée
<i>góor</i> : homme	<i>ngóor</i> : bravoure
<i>baadolo</i> : manant	<i>mbaadolo</i> : état de manant
<i>baax</i> : être bon	<i>mbaax</i> : bonté

Les bases qui peuvent être soumises à ce type de dérivation peuvent être :

des formes monovalentes :

— à fonction strictement nominale comme *gor*

¹ Peut être considéré comme un cas de permutation consonantique.

² La procédure de prénasalisation implique dans certains cas une permutation consonantique préalable. En fait, il ne s'agit pas d'une dérivation au second degré mais d'un simple ajustement phonologique à propos des consonnes qui ne possèdent pas de formes nasalisées. Celles-ci trouvent des substituts dans les équivalentes phono-logiquement proches :

<i>f — p — mp</i>	<i>far</i> : allié	<i>mpar</i> : alliance
<i>w — g — nk</i>	<i>wor</i> : trahir	<i>nkor</i> : trahison

— à fonction verbale comme *wor*
ou des formes bivalentes *dem*.

c) *Dérivation par gémiation finale* :

mag → *magg* *tag* → *tagg*

d) *Dérivation par affixation* :

La procédure de suffixation est ici le cas le plus répandu d'affixation. La classification qui est proposée tient compte du critère fonctionnel des formes dérivées (monovalentes ou bivalentes). Elle repose par ailleurs sur une présentation alphabétique chaque fois que certains rapprochements nécessaires n'astreignent pas à abandonner cet ordonnancement de principe.

I — *Dérivation par suffixation*.

1. *Formes dérivées et monovalentes*.

a) *Formes dérivées monovalentes à fonction nominale* :

Cette catégorie recouvre un nombre relativement large de dérivatifs :

— ***aa*** : exprime la manière d'être ou de faire

boot : porter sur le dos (un *boot-aa* : la manière de porter
enfant) sur le dos

ñaaw : laid *ñaawaay* : la laideur

saf : piquant (goût) *safaay* : l'acidité, le piquant

Les formes qui servent de base de dérivation *aa ay* sont indifféremment monovalentes ou polyvalentes :

— ***entaan*** : ce phonème dérivatif est surtout attaché à l'expression de faits qui évoquent lumière et brûlure :

xuyy : illuminer *xuyyëntaan*

lakk : brûler *lakkëntaan*

— ***in*** indique la manière d'être ou de faire :

dem : aller *demin* : manière d'aller, l'état

wax : parler *waxin* : façon de parler, accent

mën : pouvoir *mënin* : capacité

En principe les formes qui servent de base à ce dérivatif sont toujours bivalentes et ne comportent pratiquement pas de forme à fonction exclusivement nominale.

- **it** connote une idée de résidu, de fractionnement :
wecci : changer *weccit* : petite monnaie
dagg : couper *daggit* : morceau
des : constituer un résidu *desit* : résidu
 Les formes de base sont monovalentes à fonction verbale :

- **kat** indique le métier, l'agent de façon générale :
liggéey : travail *liggéeykat* : travailleur
wax : parler *waxkat* : bavard, locuteur
ratt : traire *rattkat* : celui qui traite

On peut soumettre ici à dérivation des bases ayant des formes monovalentes ou polyvalentes.

- **tan** ne possède pas de sens précis :
law : s'épancher *lawtan* : toute plante proliférante
wex : amer *wextan* : bile

- **téef** pas de sens précis. Il introduit généralement des notions abstraites :
sëgg : se courber, attendre *sëggtéef* : héritier du pouvoir
ñaaaw : vilain *ñaaawtéef* : vilénie
téef se combine indifféremment avec des bases monovalentes ou bivalentes.

- **ukaay** indique l'instrument, le moyen, l'ustensile, etc.
toog : s'asseoir *toogukaay* : siège
lekk : manger *lekkukaay* : plat
 Les bases avec lesquelles se combine *ukaay* sont généralement monovalentes dérivées et bivalentes.

2. Formes dérivées et bivalentes.

Les préfixes dérivatifs concernés ici forment une liste plus longue que la précédente.

- **adi** trouve une variante en *edi*¹ et indique généralement une privation, une absence, un manque :
xam : savoir *xamadi* : ignorer, ignorance, insolence
lekk : manger *lekkadi* : abstinence devant la nourriture
gor : noble *goreedi* : manquer de noblesse, indignité

¹ Du fait de l'harmonie vocalique.

Les bases soumises à dérivation peuvent concerner des formes monovalentes *er* ou des formes bivalentes *xam*.

— *al* possède un sens factitif. Il introduit souvent le sens de : faire en faveur :

<i>dog</i> : couper	<i>dogal</i> : couper pour quelqu'un, halte, marché de bétail
<i>mos</i> : goûter	<i>mosal</i> : faire goûter, pourboire
<i>dem</i> : aller	<i>demal</i> : accomplir une démarche pour quelqu'un

Les formes dérivées qui résultent de la combinaison de *al* et d'une base sont, en général, des syntagmes lexicaux bivalents comme *dogal*. On en trouve toutefois un certain nombre qui sont monovalentes comme *demal*.

— *tal* qui a la même valeur de factitif se rapproche sur ce plan du dérivatif *al* :

<i>gis</i> : voir	<i>gistal</i> : faire voir, exhibitionnisme
-------------------	---

— *aal* n'a pas de sens précis :

mooy : manquer un but, dévier *moyaal* : détournement, quemande

— *aan* introduit une notion de discontinuité et de dispersion :

<i>liggéey</i> : travailler	<i>liggéeyaan</i> : louer son travail à l'extérieur
<i>bokk</i> : détenir en commun	<i>bokkaan</i> : posséder en commun, copropriété
<i>wày</i> : chanter, louer	<i>wàyaan</i> : louer, quémander

— *taan* ne révèle pas un sens très précis. On le rencontre avec :

<i>ree</i> : rire	<i>reetaan</i> : se moquer, ricaner, ricanement
<i>wax</i> : causer	<i>waxtaan</i> : causer, causerie
<i>seet</i> : regarder, sonder	<i>seetaan</i> : spectacle

— *aale* c'est un dérivatif qui exprime la simultanéité :

<i>jam</i> : piquer, émoussiller, stimuler	<i>jamaale</i> : concurrencer, concurrent
<i>wax</i> : parler	<i>waxaale</i> : marchander, marchandage
<i>dem</i> : aller	<i>demaale</i> : accompagner, compagnon

On rapprochera de *aale* le monème dérivatif en *le*.

— *ontu* ou *antu* exprime l'absence de sérieux, l'insouciance et la légèreté dans la plupart des cas :

<i>lekk</i> : manger	<i>lekkantu</i> : faire semblant de manger
<i>gaaw</i> : rapide	<i>gaawantu</i> : se dépêcher, empressement
<i>gëmm</i> : fermer les yeux	<i>gëmmantu</i> : avoir sommeil
<i>fo</i> : jouer, jeu	<i>fontu</i> : jouer, manquer de sérieux

Les formes *entu*, *antu*, etc. procèdent d'ajustement phonologique qui résulte de l'harmonie vocalique. Les formes dérivées auxquelles ils donnent naissance sont généralement bivalentes.

— *arñi* évoque le bouleversement et aussi l'idée d'extirper non sans violence :

<i>fatt</i> : boucher	<i>fattarñi</i> : déboucher
<i>fot</i> : avaler de travers	<i>fottarñi</i> : arracher

On rencontre encore *bittarni* : renverser.

Il ne s'agit pas d'un dérivatif très productif et nombre des éléments qui le comportent ne constituent pas des formes libres par exemple *bittarñi* qui est un idéophone. Les formes dérivées, auxquelles *arni* donne naissance, sont bivalentes.

— *at* introduit le sens de diviser et de division :

<i>dagg</i> : couper	<i>daggat</i> : découper, morceau
<i>xott</i> : morceau	<i>xottat</i> : déchiqueter, morceau
<i>magg</i> : grandir	<i>maggat</i> : vieux, vieillesse, vieillir

Les bases qui se combinent avec *at* peuvent être bivalentes *dagg* ou monovalente *xott*. Les formes dérivées sont généralement bivalentes par contre.

— *aat* a souvent une valeur de répétition, d'insistance :

<i>macc</i> : sucer	<i>maccaat</i> : suçoter
<i>segg</i> : filtrer	<i>seggaat</i> : filtrer une fois encore

Les formes qui servent ici de base à la dérivation sont généralement monovalentes et à fonction verbale. Les syntagmes dérivés sont bivalents.

— *aate* introduit au fait d'une action réalisée avec quelque excès :

<i>nob</i> : aimer	<i>nobaate</i> : nourrir une petite passion, amourette
<i>sopp</i> : estimer	<i>soppaate</i> : estimer,

Les formes dérivées à partir de *aate* sont bivalentes.

— **aatu** exprime légèreté et excès dans beaucoup de cas :

ñaan : demander

ñaanaatu : quémander, mendier,
quémande

jéex : fouiller dans le sol

jéexaatu : fouiller le sol avec
insistance

macc : sucer

maccaatu : lécher

— **i** ou **ji** indique un fait futur :

dem : aller

demi : devoir aller

wax : parler

waxi : aller dire

addu : répondre

adduji : devoir répondre à l'avenir

Les syntagmes dérivés à partir de **i** et de sa variante **ji** sont généralement bivalents.

— **ar** introduit des sens variés :

def : faire

defar : arranger

gaññ : se crispier le visage

gaññar : crispation du visage

— **e** ou **é** indique le moyen, l'instrument, etc. :

wax : parler

waxé : parler avec, parler à partir
d'un lieu donné

lekk : manger

lekke : manger avec

jóg : se dresser

jógé : venir de, se redresser grâce à

gis : voir

gisé : voir (avec ses yeux), entrevue

sopp : estimer

soppe : ami, estimer à cause de...

Les formes dérivées de **e** ou **é** sont souvent monovalentes à fonction verbale.

— **eel** ou **éel**¹ introduit divers sens, la voyelle prend la forme longue ou brève selon les cas.

On trouve :

bañ : refuser

bañeel : ennemi

suuf : sol, le bas

suuféel : rabaisser

gor : noble

goreel : annoblir, ennoblissement,
libération

ñaar : deux

ñaareel : prendre une seconde
femme, deuxième épouse

Les formes dérivées à partir de **el** ou **él** sont généralement bivalentes.

¹ Il ne serait pas impossible qu'on puisse considérer comme variantes les formes de dérivatifs de forme *VC* qui ont en commun une consonne *al, al, èl, il*, etc. même si les sens qu'elles introduisent respectivement ne se recouvrent pas toujours.

— **oo** possède du fait de l'harmonie vocalique une variante en *oo* et *óo*. Comme dérivatif, il indique le fait de se concerter :

<i>gis</i> : voir	<i>gisóo</i> : se concerter
<i>déey</i> : confier	<i>déeyóo</i> : se concerter, confiance
<i>wàñ</i> : tordre	<i>wàñóo</i> : se disputer, déchirement
<i>dog</i> : couper	<i>dogoo</i> : rupture

— **u** semble surtout destiné à avoir une valeur instrumentale ou réfléchie :

<i>toog</i> : s'asseoir	<i>toogu</i> : siège
<i>seet</i> : regarder	<i>seetu</i> : se mirer, miroir
<i>lem</i> : plier	<i>lemu</i> : se plier

tu revêt comme le phonème *u* dans la plupart des cas un sens de réfléchi :

<i>wax</i> : parler	<i>waxtu</i> : se parler
<i>jabar</i> : jouer les devins	<i>jabartu</i> : charlatanisme

— **eeku** ou **éeku** introduit un sens à peu près semblable à celui du précédent. On le rencontre surtout avec des bases dont les formes possèdent une finale vocalique :

<i>wàññi</i> : retourner	<i>wàññeeku</i> : se retourner, retournement
<i>dindi</i> : enlever	<i>dindéeku</i> : se détacher, lâcher

Les formes dérivées de *eeku* ou *iku* sont généralement bivalentes.

— **iku** constitue une variante facultative de *eeku*. On peut aussi bien envisager :

<i>dindéeku</i> que <i>dindik</i> : se détacher
<i>wàññeeku</i> que <i>wàññiku</i> : se retourner

II. — *Dérivation par préfixation.*

Tous les syntagmes dérivés par préfixation d'un monème constituent des formes monovalentes, à fonction nominale.

On possède quatre situations interprétées comme des cas de préfixation :

— Préfixation par usage d'un prolongement morphologique à propos de la détermination partitive. Avec ce procédé, on confère au syntagme obtenu un sens de diminutif :

<i>nit</i> : homme,	<i>as nit</i> : un bout d'homme
<i>war</i> : mouton	<i>as war</i> : un petit mouton
<i>ganaar</i> : poulet	<i>as gane</i> : un petit poulet
<i>géwél</i> : griot	<i>as géwél</i> : un petit griot

— Préfixation par usage du dérivatif *waa*. Cet élément signifie : gens, habitants, etc. Il semble qu'il s'agisse d'une forme lexicale qui signifie *individu* et qui serait utilisée comme monème de dérivation :

<i>jur</i> : donner naissance	<i>waa jur, waajur</i> : parents
<i>réew</i> : pays	<i>waa réew, waaréw</i> : nationaux
<i>joor</i> : arrière-pays	<i>waa joor, waajoor</i> : habitants de l'arrière-pays
<i>kaw</i> : haut	<i>waa kaw, waakaw</i> : habitant de l'intérieur
<i>Lof</i> : région du Sénégal	<i>waa Lof, wàlaf</i> : habitant du Lof (wolof)
<i>Ndar</i> : Saint-Louis (ville)	<i>waa Ndar, waandar</i> : Saint-Louisien
<i>Raw</i> : village sénégalais	<i>waa Raw, waaraw</i> : habitant de Rao

Un certain nombre de variantes de *wa* existe : *ja* et *ga* en particulier.

On dira *a-joor* pour les habitants de l'arrière-pays : *Kajor*

gannaar : pour parler du pays des maures à partir de *Naar* : maure
ga-ndiol : pour les habitants de *Ndiol*, etc...

— Préfixes à formes variables. Il s'agit de dérivatifs d'origine diverses. Ils fournissent des syntagmes de type :

<i>war</i> : monter	<i>nga-war</i> : équitation
<i>daay</i> : endroit déserté, brûlé,	<i>gad-daay</i> : émigrer, émigration
<i>sax</i> : verre, pousse	<i>ga-sax</i> : ver de terre
<i>neex</i> : être agréable	<i>ban-neex</i> : plaisir

Les formes dérivées sont ici aussi bivalentes.

B) DÉRIVATION SIMPLE AU SECOND DEGRÉ.

Le monème dérivatif est ici unique mais les procédés mis en œuvre sur le plan formel sont multiples et indissociables. On peut distinguer au moins trois situations de dérivation au second degré :

— Dérivation par gémiation et adjonction d'un suffixe. Cette procédure permet la mise en place d'éléments lexicaux exprimant une notion contraire à celle que connote la base de départ :

<i>rus</i> : avoir honte	<i>rucci</i> : honorer, « relever d'une honte »
<i>yeew</i> : attacher	<i>yewwi</i> : détacher
<i>wex</i> : salé	<i>weqi</i> : dessaler

Ici les formes dérivées sont bivalentes.

— Dérivation par gémiation, flexion vocalique interne et adjonction d'un élément suffixé (*i*, *adi*, etc.). Le sens introduit est le même que précédemment :

<i>wax</i> : parler	<i>weddi</i> : nier
<i>neex</i> : agréable	<i>naqadi</i> : désagréable
<i>tag</i> : se poser	<i>taggi</i> : dénicher,

Ces syntagmes dérivés sont des formes bivalentes pour l'essentiel.

— Dérivation par permutation consonantique initiale et préfixation :

<i>sop</i> : turbulent	<i>copte</i> : turbulence
<i>sopp</i> : estimer	<i>copppe</i> : ami
<i>yém</i> : étonner	<i>kéemtaan</i> : merveille
<i>seet</i> : regarder	<i>ceetaan</i> : spectacle
<i>saf</i> : être acide	<i>cafka</i> : acidité
<i>seet</i> : regarder	<i>ceetu</i> : le fait de se mirer, etc...

Toutes ces formes dérivées sont monovalentes à fonction nominale.

— Dérivation par préfixation consonantique et suffixation :

<i>ub</i> : fermer	<i>kubéer</i> : couvercle
<i>odd</i> : recouvrir	<i>kodday</i> : manière de s'habiller
<i>and</i> : vase en argile	<i>kandar</i> : vase qui sert à mesurer
<i>om</i> : maigre	<i>komre</i> : maigreux, etc...

Ces formes dérivées sont monovalentes à fonction nominale.

La dérivation au second degré est caractérisée par l'indissociabilité des éléments formels constitutifs du monème dérivatif. On ne peut dans aucun des trois cas analysés ici supprimer un des éléments formels qui intervient dans la procédure sans aboutir à un non-sens.

A partir de *rus* on peut obtenir *rucci* qui est une forme acceptable dans la langue et non *rucc* ; de même qu'à partir de *Sop* on forme *Copte* et non *Cop*.

Kubéer existe ; il est dérivé de *ub* mais ni *Kub*, ni *ubéer* ne sont des faits vivants dans la langue.

C) DÉRIVATION COMPLEXE.

La complexité procède ici non pas seulement de la multiplicité des éléments formels mis en œuvre mais de la pluralité des monèmes dérivatifs combinés dans le même syntagme dérivé.

De façon générale, l'un des monèmes de dérivation au moins est ici un élément d'affixation. Les situations de dérivations complexes qui sont énumérées ici sont les plus courantes.

1° Dérivation bimonématique :

Combinaison : suffixation et flexion interne :

samp : planter ; *comp* : variété d'herbe aromatique ;

compit : portion extraite

def : faire ; *jéf* : acte ; *jěfkat* homme d'action

Le syntagme dérivé ainsi obtenu est monovalent à fonction nominale.

Combinaison : suffixation et prénasalisation :

boot : porter sur le dos ; *bootaay* : manière de porter sur le dos ;

mbootaay : association

dog : couper ; *dogal* : pourboire ; *ndogal* : destin

jam : piquer, emporter un enjeu ; *jamaale* : concurrent ;

njamaale : concurrence

Les syntagmes dérivés à initiale prénasalisés que l'on obtient ici n'auraient plus le même sens si on ne maintenait pas la prénasale initiale. Celle-ci définit par conséquent un monème dérivatif à part. Les éléments dérivés par cette procédure qui combine prénasalisation et suffixation ont toujours une fonction nominale.

Dérivation par combinaison d'affixes :

Dans cette procédure, les syntagmes dérivés résultent de l'association de monèmes préfixés ou suffixés à une base.

Combinaison d'un préfixe et d'un suffixe :

dog : arrêter ; *dogal* ; *aji dogal* : juge, qui peut décider

def : faire ; *defar* : arranger, *aji-defar* : esprit constructif

Les syntagmes dérivés sont à fonction nominale.

Combinaison de deux suffixes. Il y a ici un très grand nombre de possibilités :

def ; *defar* : arranger ; *defarkat* : agent, constructeur

sopp : estimer ; *soppal* : estimer à cause de quelqu'un ;

soppalante : s'épauler dans l'estime

2° Dérivation polymonématique :

Dans la dérivation polymonématique, il y a plus de deux monèmes dérivatifs. En pratique, la dérivation polymonématique résulte de l'introduction de dérivatifs nouveaux dans les syntagmes obtenus par les procédures déjà décrites de dérivation bimonématique.

Combinaison : affixation et flexion interne. Les exemples sont assez nombreux :

soppi : changer ; *coppeeku* : changement ; *coppalin*, *coppeekuwaay* : manière de changer

wax : dire ; *weddi* : nier ; *weddikat* : qui nie

neex : agréable ; *naqadi* : désagréable ; *naqadil* : rendre désagréable

dog : couper ; *dogalante* : se faire de petits cadeaux ; *ndogalante* : concession mutuelle

Les syntagmes obtenus ici sont généralement bivalents.

Combinaison d'affixes : la plupart des monèmes dérivatifs affixés peuvent se combiner en groupe de trois ou quatre au sein d'un même syntagme. Ces combinaisons introduisent cependant un certain nombre de réajustements d'ordre morphologique :

jiitu : précéder ; *jiital* : mettre en tête ; *jiitëlante* : se mettre en rang ; *jiitalante* : succession, série

wax : parler ; *waxaale* : marchander ; *waxaalelu* : faire marchander ; *waxalelukat* : qui fait marchander

jéem : essayer ; *jémentu* : s'exercer ; *jémentalukaay* : terrain d'essai

Note : Formes lexicales liées. Un certain nombre de formes n'existent qu'en situation de dérivation. Elles sont souvent des bases à partir desquelles on peut former de longues listes de syntagmes dérivés. Citons par exemple :

jiit qui donne : *jiitu* : être en tête ; *jiital* : mettre en tête...

wuut qui donne : *wuutu* : se substituer ; *wuutal* : substituer

xéew qui donne : *xéewal* : bonne fortune ; *xéewlu* : bénéficiaire d'un sort favorable

Il n'est pas impossible en fait que ces formes *wuut*, *xéew*, etc. ne résultent de transformations dont le processus nous échappe, ce qui empêche de les rattacher facilement aux éléments qui leur ont réellement donné naissance.

xéew est peut-être issu de *xew* : événement.

II - LA COMPOSITION.

La composition résulte de la combinaison en syntagme de formes qui, en principe, sont toutes des lexèmes.

La procédure la plus courante que l'on rencontre ici consiste à combiner des formes similaires. Aussi peut-on, en tenant compte, à la fois, de la similitude, des formes et de leur nombre, faire le départ entre deux grands types de procédures de composition.

I — *Combinaison bimonématique.*

Le syntagme composé ne comporte que deux lexèmes. Il y a deux possibilités dans ce cas :

a) *composition par utilisation répétée de la même forme :*

1° cette forme mise en œuvre est libre et peut être employée dans d'autres contextes :

<i>jam</i> : piquer	<i>jam-jam</i> : piqûre
<i>xar</i> : percer	<i>xar-xar</i> : fente
<i>bëgg</i> : désirer	<i>bëgg-bëgg</i> : désir
<i>tooy</i> : humide	<i>tooy-tooy</i> : humidité
<i>xew</i> : événement	<i>xew-xew</i> : événement
<i>waalo</i> : nom de région	<i>waalo-waalo</i> : habitant du Oualo

Tous les syntagmes obtenus ici sont des formes monovalentes à fonction nominale. Les lexèmes à partir desquels ils sont construits peuvent, par contre, constituer aussi bien des formes monovalentes à fonction verbale *tooy* ou à fonction nominale comme *waalo* que des formes bivalentes comme *xew*,

2° la forme mise en œuvre peut être une forme liée. Son apparition en dehors de tout contexte de dérivation est, de ce fait, exclue. On peut citer :

<i>daŋŋ-daŋŋ</i>	} de bruits et de mouvement, fracas
<i>raŋŋ-raŋŋ</i>	
<i>kër-kër</i>	

sax-sax : jeune pousse, chef de province

b) *composition à partir de formes différentes :*

Les formes associées sont, ici, des formes libres pour la plupart.

Elles peuvent, hors des contextes de composition, assumer des fonctions lexicales :

ñuul : noir ; *biir* : ventre ; donne *ñuulbiir* : méchant; méchanceté
jaam : esclave ; *buur* : roi ; donne *jaambur* : homme libre
wër : faire le tour ; *sëg* : cimetièrre ; donne *wërsëg* : chance

Les formes dérivées par combinaison de deux lexèmes sont très fréquentes. Elles assurent généralement des fonctions nominales.

c) *composition polymonématique* :

La composition polymonématique combine plus de deux lexèmes :

— dans la plupart des cas, la composition polymonématique résulte de la combinaison de syntagmes formés à partir de la composition bimonématique :

jambuur : homme libre → *jambuur-jambuur* : habitant de la région des hommes libres

kërbët : pas de cheval → *kërbët kërbët* : galop de cheval

— certains syntagmes sont formés à partir de procédures très complexes. Il s'agit souvent d'énoncés assez larges, traités toutefois comme des formes lexicales et appelées à en assurer les fonctions :

jigéenu wérul : femme qui ne se porte pas bien, femme enceinte

waru gar : prestation obligatoire, dot

naaru góor : littéralement maure mâle, cheval pur sang arabe

ñaari goronj : deux rythmes, figures de danse

On trouve encore :

moom-sa-réew : rentrer en possession de son pays, indépendance

na jaay : qu'il vende, oncle

jarabibaat : qu'on ne peut plus aliéner, femme qui épouse son oncle

Ces syntagmes sont dit nominalisés du fait qu'ils assurent presque toujours dans le discours une fonction nominale.

d) *composition et dérivation* :

La formation de syntagmes à valeur lexicale peut s'opérer en associant les procédures de dérivation et de composition. Deux situations existent dans ce contexte : l'association des deux procédures peut être obligatoire ; elle peut être aussi facultative.

— Formation par association obligatoire de la dérivation et de la composition : dans ce cas, la suppression du dérivatif enlève tout sens au syntagme composé auquel il était associé :

bax : bon ; donne *baxbax-lu* : faire semblant d'être gentil

góor : mâle ; donne *góorgóor-lu* : se conduire en homme

La suppression du dérivatif *lu* met en présence des formes telles que *bax-bax* et *góor-góor*, etc... qui n'ont pas d'emploi dans la langue.

La formation par association obligatoire de la dérivation et de la composition semble n'exister que pour des cas où le syntagme composé comporte des formes semblables. Les éléments de valeur lexicale qui résultent de cette procédure sont, dans l'ensemble, bivalents.

— Dérivation non obligatoire de syntagmes composés.

Ici le syntagme soumis à la dérivation peut apparaître dans d'autres contextes. Les formes composées peuvent être semblables : *wër* : faire le tour ; *wër-wër* : va et vient ; *wër wër lu* : aller à droite et à gauche

xam : savoir ; *xam-xam* : science ; *xam xam lu* : jouer au savant

xar : fendre ; *xar-xar* : fente ; *xar xar le* : simuler l'agonie

Avec des idéophones, on peut opérer de la même façon :

daŋ-daŋ : trépidation ; *daŋ daŋ* : trépigner ; *daŋ daŋ lu* : trépigner

raŋ-raŋ : fracas ; *raŋ raŋ lu* : faire du vacarme

— Les formes composées peuvent être dissemblables.

jaambur : homme libre ; *jaambur-jaambur* : habitant du Diambour ; *jaambur jaamburlu* : jouer au sage

— La juxtaposition de dérivatifs est possible à partir d'un syntagme composé :

xar xar : fente ; *xarxarle* : agoniser ; *xarxarlekát* : qui simule l'agonie

wër sèg : chance ; *wërsèglóo* : bénéficiaire de quelque chose

daŋ daŋ : trépidation ; *daŋdaŋluji* : aller s'exciter quelque part

bëkknéeg : courtisan ; *bëkknéegu* : se conduire en courtisan

warugar : dot ; *warugarloo* : considérer comme une obligation

ñaari goroy : figure de danse ; *ñaari goroyi* : aller danser le *ñaari*

goroy

SECTION II : LE SYNTAGME NOMINAL

Le syntagme nominal comporte comme base une forme lexicale : un lexème ou un élément lexical de formation.

Dans le cadre de la structure du discours, on verra plus loin qu'il possède des fonctions spécifiques : énoncé minimum, fonction de sujet ou de complément, etc.

L'analyse du syntagme nominal révèle la nature des relations de spécification que la base qu'il comporte peut établir. Les formes qui assurent ces rapports de spécification peuvent être des formes lexicales ou non lexicales. L'inventaire des faits se fera sur la base de ce critère formel. Il permet de faire le départ entre des :

- monèmes de détermination,
- des éléments lexicaux de détermination ou déterminants.

Sous-Section I : **LES MONÈMES DE DÉTERMINATION**

Ces monèmes qui n'apparaissent pas dans les cas où la base lexicale est envisagée à l'indétermination, sont de deux sortes. Il y a d'une part les déterminatifs, d'autre part les modalités mixtes. Les formes qui assurent des rôles de déterminatifs ou de modalités mixtes, ont pour fonction d'indiquer un certain degré de précision du fait d'expérience évoqué par la base lexicale qu'ils déterminent. Trois problèmes sont soulevés ici :

- l'opposition détermination-indétermination ;
- l'inventaire des déterminatifs ;
- l'inventaire des modalités mixtes.

I. - DÉTERMINATION ET INDÉTERMINATION.

La situation d'indétermination est caractérisée par l'absence de déterminatif, de modalités mixtes ou de déterminant.

Cette situation est illustrée par les exemples que l'on repère dans des énoncés tels que :

nit bonul : (l')homme n'est pas mauvais

nit dem na : (un) homme est parti — quelqu'un est parti

gis naa gaynde : j'ai vu (un) lion

nit la : c'est (un) homme

jambaar du bare wax : (un) homme de courage n'abonde pas (en) paroles

En cas d'indétermination, le fait d'expérience exprimé par la base nominale n'est pas nettement individualisé.

II. — DÉTERMINATION ET INVENTAIRE DES DÉTERMINATIFS.

Les déterminatifs, à l'exception du monème possessif, sont associés dans leur apparition avec la manifestation d'un *prolongement morphologique* dit de « classe ». Il existe sept types de déterminatifs. Par leurs formes, les déterminatifs rendent compte chacun des distinctions de la catégorie de nombre.

L'étude des faits sera menée ici en analysant :

- le prolongement morphologique ;
- la détermination partitive ;
- la détermination interrogative ;
- la détermination de totalité ;
- la détermination numérale ;
- la détermination d'altérité ;
- la catégorie de nombre.

Le prolongement morphologique ou élément de « classe ».

Il est constitué par une ossature consonantique qui sert de support aux monèmes déterminatifs. Cette ossature consonantique peut être simple. Elle ne comporte alors qu'une consonne soit :

base nominale + consonne (*nit* + *k-*)

Elle peut être complexe. Dans ce cas, l'ossature est formée par un même type de consonne encadrant un élément vocalique en (-o), soit :

base nominale + CVC (*xar moom-*)

Avec les formes nominales envisagées au singulier, il existe sept types de prolongement morphologique. Chacun utilise la même variété de consonne aussi bien pour l'ossature simple que pour l'ossature complexe.

Au pluriel, les types de prolongement morphologique sont au nombre de trois.

Avec une ossature consonantique simple :

au singulier : *nit k-*

xar m-

fas w-

ganar g-

néeg b-

lëf l-

safara s-

jigéen j-

au pluriel : *nit ñ-¹*

xar y-

fas y-

ganar y-

néeg y-

yëf y-

safara y-

jigéen ñ-¹

jeeg j-

Avec une ossature consonantique complexe :

au singulier : *nit kook*

xar moom

fas woow

ganar goog

néeg boob

safara soos

¹ L'ossature ñ est propre aux formes lexicales qui traduisent des noms d'être de même que l'ossature en *j*. Leur emploi est, de ce fait, plus limité que celui en *y*.

jigéen jooj
jeg jooj
jaɣx jooj

Note : pluriel irrégulier avec permutation consonantique initiale.

	<i>jeeg</i>	<i>jeeg ji</i>
	<i>jaɣx</i>	<i>jax ji</i>
<i>au pluriel :</i>	<i>nit</i>	<i>ñooñ</i>
	<i>xar</i>	<i>yooy</i>
	<i>fas</i>	<i>yooy</i>
	<i>ganar</i>	<i>yooy</i>
	<i>yëf</i>	<i>yooy</i>
	<i>néeg</i>	<i>yooy</i>
	<i>safara</i>	<i>yooy</i>
	<i>jigéen</i>	<i>ñoo</i>
	<i>jaɣx</i>	<i>jooj</i>
	<i>jeeg</i>	<i>jooj</i>

Significations des choix entre formes simples et formes complexes de prolongement morphologique.

L'opposition entre les deux formes permet, en général, d'identifier des faits d'expérience similaires évoqués simultanément et désignés les uns et les autres par la même forme lexicale.

Cette opposition recouvre trois types de distinction :

a) Choix par rapport aux interlocuteurs. — Le choix entre une ossature consonantique simple et une ossature consonantique complexe peut être dicté par le souci d'identifier séparément des faits d'expérience différemment localisés part rapport aux interlocuteurs.

Si le déterminé est proche du locuteur, on utilise plus fréquemment la forme simple du prolongement morphologique

nit kii ci sama wet : cet homme près de moi

Si le déterminé est plus proche de l'interlocuteur, on préfère recourir généralement à la forme complexe :

nit kookuu ci sa wet : cet homme là près de toi

b) *Distinction à valeur d'altérité*. — Les oppositions de nuances entre les formes simples et complexes sont encore plus manifestes dans des exemples où les déterminés qui coexistent dans le même énoncé sont des formes nominales identiques et renvoient à une

même réalité :

nit ki ci sama wet ak nit kooku mbokk la ñu : cet homme près de moi et celui là près (de toi) sont parents

nit ka dem ag nit kooka dee duñu benn : l'homme parti et l'homme décédé ne sont pas les mêmes

c) *Distinction à valeur spatio-temporelle.* — Les considérations introduites par les monèmes déterminatifs *ale* et *e*, étudiés plus loin, revêtent des contenus d'ordre temporel ou non selon qu'ils sont associés à une forme complexe ou à une forme simple de prolongement morphologique :

gis ñga nit kale : tu vois cet homme là-bas

gis ñga nit kookale : tu sais, cet homme (en question)...

gis ñga nit kee : tu vois cet homme là

gis ñga nit kookee : tu sais, cet homme là...

Dans ces exemples, les éléments *kee* et *kale* n'introduisent que des précisions relatives à la localisation :

kookee et *kookale* connotent par contre des considérations d'ordre temporel et situent le déterminé au passé.

Détermination simple.

Elle est ainsi définie par opposition à la détermination démonstrative. Contrairement à cette dernière, elle n'a pas une valeur d'insistance. Le déterminatif simple comporte trois formes monématiques représentées par des éléments vocaliques : *i*, *u*, *a*.

Ces formes ont comme particularité commune d'indiquer que le fait exprimé par l'élément nominal qu'il détermine est connu.

Selon qu'elles sont associées à des formes simples ou complexes de prolongement morphologique, elles permettent de faire le départ entre un certain nombre de situations :

Monème déterminatif simple et prolongement morphologique simple.

— La forme *i* indique en se combinant avec une ossature simple que le déterminé renvoie à une réalité identifiée ; en tout cas individualisée :

gis naa nit ki : j'ai vu l'homme

- La forme *u* indique à peu près un sens semblable à *i* :
gis naa jigéen ju : j'ai vu la femme

u peut toutefois rendre compte d'une nuance péjorative et introduire la notion de diminutif :

xoolal mbër mu : regarde ce (semblant de) lutteur
seetal sarax su : regarde cette aumône

a situe le déterminé dans le passé. La notion de réalité individualisée demeure :

gis ŋga nit ka : tu as vu l'homme (au passé)
xamoon ŋga jaŋx ba : tu connaissais la jeune fille

Le contraste entre les formes *u* et *i* d'une part et *a* d'autre part est manifeste et procède essentiellement des perspectives spatio-temporelles différentes auxquelles elles introduisent respectivement.

Monème déterminatif simple et prolongement morphologique complexe.

— La forme en *i* est pratiquement inexistante avec une ossature consonantique complexe.

— La forme en *u* permet de rendre compte d'une réalité individualisée. Elle est mise en oeuvre surtout dans les cas où la réalité évoquée est connue ou proche par rapport au locuteur :

xammee ŋga waa jooju : tu reconnais cet individu-là
xammeewoon ŋga jigéen jooju : tu avais reconnu la femme

La combinaison du déterminatif en *a* et d'une ossature consonantique complexe indique que la réalité déterminée est envisagée au passé :

xale yooya daan ñëw ñëwëtũnu : les enfants qui venaient ne viennent plus

Il faut toutefois noter que les déterminatifs simples, à prolongements morphologiques complexes, ont une valeur plus démonstrative que ceux qui ont des prolongements morphologiques simples. Cette indication montre par ailleurs que l'opposition entre détermination simple et détermination démonstrative ne connote pas une opposition équivalente à celle qui se manifeste entre les notions

d' « articles » et de « démonstratifs » ¹ — par exemple.

Détermination démonstrative.

Elle recèle une insistance plus grande dans l'individualisation des réalités que la détermination simple. Dans de nombreux cas, ce genre de détermination s'accompagne de gestes.

Les formes de déterminatifs démonstratifs constituent des groupes de variantes qui peuvent être classées deux par deux d'où :

ii et ile
uu et ule
ee et ale

a) *Déterminatifs démonstratifs à prolongement morphologique simple.*
— Toutes les formes de déterminatifs susceptibles d'être mises en oeuvre à partir d'un prolongement morphologique simple, connote des indications d'ordre spatial. Par ailleurs, la réalité que ces formes de déterminatif individualise est généralement envisagée dans l'actualité.

La forme en *ii* et celle en *ile* indique que le déterminé est très proche :

nit kii jaŋg na : cet homme a étudié
xale yile yarunañu : ces jeunes gens sont sages
jigéen jale laa wax : je parle de cette dame que voilà

Les formes *uu* et *ule* indiquent aussi la proximité. Il est devenu difficile de distinguer des différences de contextes d'emploi entre d'une part *ii* et *ile* et d'autre part *uu* et *ule*.

C'est à peine si on peut tenir les formes *u* et *ulé* comme des faits de détermination, indiquant une proximité plus immédiate.

xale buu laa wax : je parle de ce petit
jigéen jule demul : cette femme-ci n'est pas partie
xale yule yaruwuñu : ces enfants que voilà ne sont pas sages

Les formes en *ee* et *ale* introduisent des nuances- d'éloignement extrême dans la localisation de la réalité déterminée. Sur ce plan leur opposition aux formes précédentes est très nette.

xam ŋga xale bee : tu connais cet enfant là-bas
jigéen jale : Cette dame là-bas

¹ En français en particulier.

téere yee laa jënd : c'est ces livres là-bas que j'ai achetés

b) Déterminatifs démonstratifs à prolongement morphologique complexe. — Les déterminatifs démonstratifs qui résultent de la combinaison d'une ossature complexe et des formes en *ii* et *ile* en *uu* et *uule* en *ee* et *ale* peuvent contribuer à spécifier le degré de localisation d'une réalité définie. A l'opposé de la plupart des déterminatifs issus de la combinaison des mêmes formes avec une ossature simple, celles qui sont obtenues ici peuvent déterminer un fait d'expérience envisagé au passé.

Avec *ii* et *ile* le déterminé peut être envisagé comme :

— proche dans l'espace :

waxtaanal ag nit kookii ci sa wet : cause avec cet homme qui est à côté de toi

gis ŋga jigéen ñooñii : tu vois ces femmes-là

mayal nag wile : nourris cette vache-ci

— ou comme situé à une époque révolue :

waaye nit kookii gaddaayoon nag dellusiwul : par contre, cet homme qui s'exila ne revint pas

jigéen joojule mu àndaloon mooy Ngóone : c'est cette femme qu'il accompagnait qui est Ngone

nit ñooñii génn ay mbër lanu : ces gens qui sont sortis sont des lutteurs

Les formes en *uu* et *iile* connotent à peu près les mêmes nuances que celles en *ii* et *ile*. Elles précisent les unes et les autres des indications d'ordre spatial.

xam ŋga nit kookuu : tu connais cet homme-là (qui est loin ou connu du locuteur)

xammee ŋga waa joojule : tu reconnais cette personne-là (éloignée du locuteur)

gis ŋga xale yooyule : tu as vu ces jeunes gens

Le déterminé affecté par des déterminatifs issus de la combinaison d'un prolongement morphologique complexe et de l'une des formes en *uu* ou en *uule* peut-être situé à une époque révolue.

nit kookuu génn laa wax : je parle de la personne qui est sortie

gisóon ŋga jigéen joojule : tu avais vu cette femme

Les formes en *aa* et *aale* n'introduisent aucune considération d'ordre spatial lorsqu'elles se combinent avec un prolongement morphologique complexe. De façon générale, l'élément qu'elles affectent est presque toujours situé à une époque révolue.

xamoon naa waa joojee : je connaissais cet individu-là

xammee woon naa jigéen joojale : j'avais reconnu cette dame-là

waa jii ag waa joojale duñu benn : Cet homme-ci — devant nous — et cet homme-là (éloigné dans le temps) ne sont pas les mêmes

c) *Détermination simple et démonstrative et syntaxe de position.* —

Les monèmes déterminatifs et les prolongements morphologiques qui leur tiennent lieu de support, peuvent être placés avant l'élément déterminé.

Cette transformation par rapport à la syntaxe de position étudiée précédemment, ne revêt pas de signification supplémentaire pour les formes de déterminatifs recensées comme démonstratifs :

Xam ŋga xale bii } Tu connais cet enfant-ci
Xam ŋga bii xale }

Seet ŋga néeg buu } Tu as regardé dans cette chambre-ci
Seet ŋga buu néeg }

Xammee ŋga xale bee } Tu reconnais cet enfant-ci
Xammee ŋga bee xale }

Xale bile ñëwul } Cet enfant-ci n'est pas venu
Bile xale ñëwul }

Xale bule laa wax } Je parle de cet enfant-ci
Bule xale laa wax }

Xale bale laa wax } Je parle de cet enfant là-bas
Bale xale laa wax }

On ne peut par contre, envisager une forme de déterminatif en *a* avec cette syntaxe de position sinon avec un prolongement morphologique complexe :

Gis naa xale ba : J'ai vu l'enfant

Pour *ba* cette position syntaxique est la seule possible :

Gis naa xale booba } J'ai vu cet enfant-là
Gis naa booba xale }

Si la syntaxe de position affecte des formes recensées comme déterminatifs simples, la transformation a une valeur significative. En fait, les formes recensées comme déterminatifs simples et placées

avant le déterminé assurent en pratique des fonctions démonstratives en ce sens qu'elles sont plus insistantes.

La forme en *i* n'existe pratiquement pas à cette position. Par contre avec la forme en *ile* on peut envisager un certain nombre de situations avec un prolongement morphologique simple exclusivement :

Kile nit laa wax : Je parle de cet homme-ci

Jile wax rafetul : Ce n'est pas là une belle parole

Les formes en *uu* et *ule* associées à des prolongements morphologiques simples ou complexes peuvent être placées avant le déterminé :

Xar muu duuful }
Muu xar duuful } Ce mouton n'est pas gras

Les formes en *e* et *ale* peuvent également être combinées à des prolongements morphologiques simples et se placer avant le déterminé. Les précisions qu'elles introduisent sont dans tous les cas d'ordre spatial :

Kee nit ygay gis : Cet homme là-bas que tu vois

Yee téere la ma jóox : C'est ces livres-là qu'il m'a donnés

On utilise rarement des déterminatifs en *e* ou en *ale* ayant des prolongements morphologiques complexes à cette position :

Waxuma xale yooyale }
Waxuma yooyale xale } Je ne parle pas de ces enfants

Détermination partitive.

La détermination partitive s'exprime avec un monème en *a* combiné avec le prolongement morphologique caractéristique de l'élément nominal déterminé.

Le déterminatif partitif se place avant l'élément déterminé. Il précise que la réalité évoquée par ce dernier est partie d'un tout.

On distinguera ici entre des situations de pluriel et des situations de singulier :

- Gis naa am xar* : J'ai vu un mouton
Séen naa ay xar : J'ai aperçu des moutons
Séen naa ak nit : J'ai aperçu un homme (*aw nit*)¹
- » *am xar* : J'ai aperçu un mouton
 - » *ab néeg* : J'ai aperçu une maison
 - » *ag guy* : J'ai aperçu un baobab (*am guy*)¹
 - » *aw fas* : J'ai aperçu un cheval
 - » *as jigéen* : J'ai aperçu une femme
 - » *as ndaw* : J'ai aperçu une jeune fille
 - » *as lëf* : J'ai aperçu une chose, une portion

Par ailleurs, quoique tous ces exemples de singulier soient encore vivants, on assiste à une simplification du système. La forme *aw* tend à se généraliser. Les formes en *am*, *ab* et surtout *as* se maintiennent et sont d'usage très fréquent à peu près partout où se manifestent des variantes régionales. Les formes en *ag*, *ak* ont pratiquement disparu.

Au pluriel on emploie uniformément *y* comme prolongement morphologique.

- Séen naa ay nit* : J'ai aperçu des gens
- » *xar* : J'ai aperçu des moutons
 - » *fas* : J'ai aperçu des chevaux
 - » *yëf* : J'ai aperçu des choses
 - » *géléem* : J'ai aperçu des chameaux
 - » *ndaw* : J'ai aperçu des messagers
 - » *jigéen* : J'ai aperçu des femmes

Déterminatif interrogatif.

Le déterminatif interrogatif est un monème de forme *an*. Il est toujours associé à une ossature consonantique simple :

- Nit kan a réer ?* : Quel homme s'est égaré ?
Xar man a réer ? : Quel mouton s'est égaré ?
Fas wan a réer ? : Quel cheval s'est égaré ?
Jigéen jan a réer ? : Quelle femme s'est égarée ?

¹ Forme courante.

Doom ban a réer ? : Quelle clé s'est égarée ?
Lëf lan a réer ? : Quelle chose s'est égarée ?
Ndaw san a réer ? : Quelle jeune fille s'est égarée ?

Au pluriel :

Nit ñan ñoo réer ? : Quelles personnes se sont égarées ?
Xar yan ñoo réer ? : Quels moutons se sont égarés ?
Fas yan ñoo réer ? : Quels chevaux se sont égarés ?
Jigéen ñan ñoo réer ? : Quelles femmes se sont égarées ?
Doom yan ñoo réer ? : Quelles clés se sont égarées ?
Yëf yan ñoo réer ? : Quelles choses se sont égarées ?
Saatu yan ñoo réer ? : Quels couteaux se sont égarés ?

La syntaxe de position du déterminatif interrogatif est variable. La forme qui en assure la fonction peut être placée avant le déterminé. Ce changement n'a aucune valeur significative.

Xar man moo réer ? } Quel mouton s'est égaré ?
Man xar moo réer ? }
Xar yan ñoo ñëw ? } Quels moutons sont arrivés ?
Yan xar ñoo ñëw ? }

En pratique le déterminatif interrogatif placé avant le déterminé a généralement au pluriel un prolongement morphologique en *y* :

Nit ñan ñoo ñëw ? } Quelles personnes sont venues ?
Yan nit ñoo ñëw ? }

Combinaison de déterminatifs au sein d'un même syntagme.

Le déterminatif interrogatif peut coexister au sein d'un même syntagme avec d'autres monèmes de détermination tels que les monèmes déterminatifs simples ou démonstratifs.

a) *Déterminatifs simples et interrogatifs.* — Certains cas de combinaison méritent seuls d'être retenus comme très courants :
Xar moomu man ɣga wax ? : tu parles de (ce) quel mouton ?
Xar mii man ? : (le) quel mouton ?
Xar yooyu yan ɣga moom ? : (les) quels moutons (qui) t'appartiennent ?

b) *Déterminatifs interrogatifs et démonstratifs* :

Xar yii yan ŋga jënd ? : Quels moutons (ceux-là) avais-tu achetés ?

Xar yile yan ? : Quels (ceux-là) moutons ?

Ma japp nag yee yan ? : Que j'attrape quelles vaches (celles-là) ?

Mu japp nag yooyu yan ? : Qu'il attrape quelles vaches (celles-là) ?

Lorsque le monème démonstratif est placé avant l'élément déterminé, le monème interrogatif se situe nécessairement après ce dernier :

Boobu néeg ban ŋga wax ? : Tu parles de quelle maison (là) ?

Bii néeg ban ŋga wax ? : Tu parles de quelle maison (ici) ?

Jile jigéen jan ŋgeen wax ? : Vous parlez de quelle dame (ici) ?

Woowale fas wan ŋga bëgg ? : Quel cheval (au passé) veux-tu ? *Yooyale*

xarit yan ño ñëw ? : Quels amis (ceux-là) sont arrivés ?

c) *Déterminatif de totalité*. — Il est issu de l'association entre le prolongement morphologique de l'élément nominal déterminé et le monème *épp*. L'utilisation de ce monème confère au déterminé des degrés de précision assez variables. Ceci ressort des sens différents que l'on note selon la catégorie de nombre ou la syntaxe de position manifestées par les formes du déterminatif :

A. — Le monème *épp* avec un élément nominal au singulier peut revêtir deux sens :

1° situé après le déterminé il a la valeur de : la totalité, de tout, ou toute :

xar mépp : tout le mouton

néeg bépp : toute la chambre

kër gépp : toute la maison

wax jépp : tout ce discours, tout le propos

Il convient de remarquer la rigueur avec laquelle est respecté le choix du prolongement morphologique dans le cadre de la détermination de totalité lorsque la syntaxe de position revêt l'aspect décrit ci-dessus.

2° situé avant le déterminé il signifie : chaque, n'importe lequel, tout, etc.

génneél képp nit koo gis : fais sortir tout homme que tu vois

génneél mépp xar moo gis : fais sortir tout mouton que tu vois

génneél wépp fas woo gis : fais sortir tout cheval que tu vois

génneél bépp nag woo gis : fais sortir toute vache que tu vois

La forme du prolongement morphologique est ici assez variable. On retrouve les mêmes tendances à l'uniformité dans l'usage surtout fréquent de prolongements en *b* et *m* en particulier :

teralal mépp nit ou *bépp nit* : honore tout homme

yeewal mépp xar ou *bépp xar* : attache tout mouton

Il n'est pas rare de rencontrer à la place de *épp* la variante *éppu* (sur le modèle de la relation génitive) :

teralal béppu nit : honore tout homme

La détermination de totalité peut être associée au sein d'un même syntagme avec d'autres faits de détermination. On peut, sur ce plan, envisager par exemple des combinaisons avec :

— un déterminatif simple :

xar mi mépp : le mouton en entier

nag woowa wépp : ce boeuf-là (au passé) en totalité

wall wuu wépp : toute cette part que voici

— un déterminatif démonstratif :

xar mii mépp : ce mouton-ci en entier

xar moomee mépp : tout ce mouton

xar woowalé wépp : toute cette partie (au passé)

mi xar mépp : ce mouton en entier

— un déterminatif interrogatif :

xar mépp man ? (Quel mouton en entier ?) : quel mouton ?

man xar mépp ? : quel mouton en entier ?

xar moomule mépp : ce mouton-là en entier

B. — Le monème *épp* signifie avec un élément nominal au pluriel : tous, toutes, etc...

seetil nit ñépp : va voir tous les hommes

seetil xar yépp : va voir tous les moutons

seetil fas yépp : va voir tous les chevaux
seetil nag yépp : va voir toutes les vaches

Au pluriel, on peut associer le déterminatif démonstratif à d'autres faits de détermination :

gisoon naa nit ñooña ñépp : j'ai vu tous ces gens (d'alors au passé)
gisoon naa ñooñale nit ñan : j'ai vu ces gens (d'alors/lesquels ?)
gisoon naa xar yi yépp : j'ai vu tous ces moutons-ci, etc...

Les formes de pluriel du déterminatif de totalité ne peuvent pas être placées avant l'élément déterminé.

Déterminatif numéral.

Ce déterminatif revêt la forme d'un monème en *enn* associé à un prolongement morphologique simple. Le monème *enn* introduit des sens différents selon que le déterminé est envisagé au singulier ou au pluriel ou selon qu'il apparaît avant ou après celui-ci :

Au singulier, on peut envisager :

nit kenn réerul : aucun homme ne s'est égaré
xar menn réerul : aucun mouton ne s'est égaré
fas wenn réerul : aucun cheval ne s'est égaré
doom benn réerul : aucune clef n'est égarée
jigéen jenn réerul : aucune dame ne s'est égarée
ndaw senn réerul : aucune jeune fille ne s'est égarée
*lëflenn réerul*¹ : rien ne s'est égaré
gayndé genn réerul : aucun lion ne s'est égaré

Selon le contexte, on peut avoir comme sens : aucun, un seul, nul, rien, etc...

— La syntaxe du monème numéral est variable. En plaçant le déterminatif numéral avant le déterminé on ne transforme pas fondamentalement le sens de l'énoncé :

kenn nit réerul : aucun homme ne s'est égaré
menn xar réerul : aucun mouton ne s'est égaré
jenn jigéen réerul : aucune dame ne s'est égarée

¹ Formes rares — on dira plutôt *menn ndaw* et *menn yëf* mais avec un autre type de déterminatif on dira très couramment *lëflenn li* ou *ndaw senn si*.

Avec cette seconde possibilité dans la syntaxe de position du monème déterminatif, le respect de la spécificité de l'ossature consonantique du déterminé est moins rigoureuse. En pratique on a tendance à utiliser surtout les combinaisons en *m* et *b* d'où :

menn nit ñëwul : aucun homme n'est venu

menn xar ñëwul : aucun mouton n'est arrivé

Au pluriel, le déterminatif numéral est en pratique toujours associé à un autre déterminatif mais cette possibilité de coexistence dans le même syntagme nominal avec d'autres déterminatifs existe aussi pour les formes de singulier :

— combinaison de déterminatifs simple et numéral :

*kenn nit ki ñëw na*¹ }
nit kenn ki ñëw na } l'un des homme (s) est venu
benn nit ki ñëw na }

jënd ñaa menn xar mi : j'ai acheté le mouton (l'un)

nit ñenn ñi yegseeguñu } certaines personnes ne sont pas
ñenn nit ñi yegseeguñu } encore arrivées

— combinaison de déterminatifs démonstratif et numéral :

nit ñenn ñooñii laa wax } je parle de ces autres individus
ñenn nit ñooñii laa wax }
yenn xar yooyuu laa wax } je parle des autres moutons (ceux-là)
xar yenn yooyu laa wax }

— combinaison de déterminatifs interrogatif et numéral :

xar menn man ŋga wax } tu parles de quel mouton (l'un)
menn xar man ŋga wax }

On remarquera qu'en plaçant le déterminatif numéral avant le déterminé, on est obligé de situer les autres types de déterminatifs (simple, démonstratif, interrogatif, etc...) après ce dernier.

Déterminatif d'altérité.

Il résulte de la combinaison d'un monème *eneen* à l'ossature consonantique de l'élément nominal soumis à la détermination.

¹ Forme rare.

Au singulier, on peut envisager :

seetal nit keneen : cherche un autre homme

seetal xar meneen : cherche un autre mouton

seetal fas weneen : cherche un autre cheval

seetal néeg beneen : cherche une autre maison

seetal gaynde geneen : cherche un autre lion

seetal ndaw seneen : cherche une autre jeune fille

seetal jigéen jeneen : cherche une autre dame

seetal lëf leneen : cherche une autre chose

Le déterminatif d'altérité peut être placé avant la base nominale qu'il détermine :

weneen fas la bëgg : c'est un autre cheval que je veux

beneen néeg laa bëgg : c'est une autre maison que je veux

geneen gaynde laa bëgg : c'est un autre lion que je veux

jeneen jabar laa bëgg : c'est une autre épouse que je veux

*seneen*¹ *ndaw laa bëgg* : c'est une autre jeune fille que je veux

beneen ndab laa bëgg : c'est un autre récipient que je veux

meneen nit laa bëgg : c'est un autre homme que je veux

Au pluriel, les deux syntaxes de position sont acceptables et n'offrent aucune différence sur le plan du sens.

yeneen fas laa bëgg }
fas yéenen laa bëgg } c'est d'autres chevaux que je veux

yeneen nit laa gis }
nit ñeñeen laa gis } c'est d'autres gens que j'ai vus

Déterminatifs d'altérité et autres monèmes de détermination.

Le déterminatif d'altérité se combine sur ce plan avec la totalité des autres monèmes de détermination. On peut citer quelques situations courantes de ce point de vue :

a) *Déterminatif simple et déterminatif d'altérité* :

nit keneen ki ñëw na : l'autre homme est venu

keneen nit kooka la wax : il parle de l'autre homme (passé)

fas weneen wu moo daw : c'est l'autre cheval qui s'est égaré

¹ Forme rare.

b) *Déterminatif démonstratif et déterminatif d'altérité :*

nit keneen kaa laa wax : je parle de cet autre homme que voilà
fas weneen wale moo baax : c'est cet autre cheval là-bas qui est bon
gis ɲga jigéen ñeneen ñoõnu ? : as-tu vu ces autres femmes (en question) ?

c) *Déterminatif démonstratif et déterminatif interrogatif :*

weneen fas wan ɲga gis ? : quel autre cheval as-tu vu ?
yeneen fas yan ɲga gis ?
fas yeneen yan ɲga gis ? } quels autres chevaux as-tu vu ?

d) *Déterminatif d'altérité et déterminatif de totalité :*

meneen xar mépp moo gis : tout autre mouton que tu vois
yeneen xar yi yépp daw : tous les autres moutons furent

e) *Le déterminatif possessif :*

L'élément nominal affecté d'un monème possessif ne présente pas de prolongement morphologique. Le monème possessif comporte six formes dont cinq se placent avant l'élément déterminé :

sama xarit la : c'est mon ami
sa xarit la : c'est ton ami
xaritam la : c'est son ami
suñu sarit la : c'est notre ami
seen xarit la : c'est votre ami
suñu xarit la : c'est leur ami

On utilise la même forme de monème possessif pour un déterminé qui renvoie à une réalité envisagée au pluriel ou au singulier. C'est en général les autres déterminatifs avec lesquels il coexiste dans le même syntagme nominal qui explicitent la catégorie de nombre du déterminé.

f) *Déterminatif possessif et démonstratif simple :*

gis naa sama xarit bi : j'ai vu mon ami
gis naa sana xarit yi : j'ai vu mes amis
gis naa sama xarit yee : j'ai vu mes amis (ceux de là-bas)

g) *Déterminatifs possessif et partitif :*

sama aw xarit : un ami à moi
samay xarit : des amis à moi : mes amis

h) *Déterminatifs possessif et interrogatif* :

gis ɲga samay xarit yan ? : tu as vu (mes) quels amis à moi ?

i) *Déterminatifs possessif et de totalité* :

gis naa sa xarit yépp : j'ai vu tous tes amis

gis naa seeni xarit yooyu yépp : j'ai vu tous vos amis en question

j) *Déterminatifs possessif et d'altérité* :

gis na seen yeneen xarit : j'ai vu d'autres amis à vous

gis na sa xarit yeneen yi : j'ai vu tes autres amis

gis na sama xarit yeneen yooyuu : j'ai vu mes autres amis (ceux-là)

On remarquera qu'en plaçant le déterminatif possessif avant le déterminé on a deux possibilités de syntaxe pour les autres déterminatifs.

— Si, en dehors du possessif le syntagme nominal ne comporte qu'un autre déterminatif, celui-ci peut être placé avant ou après le déterminé :

gis ɲga sa yan xarit ? } tu as vu quels amis à toi ?
gis ɲga sa xarit yan ? }

— Si le syntagme en comporte plus de trois, deux seulement peuvent précéder le déterminé :

gis ɲga sa yeneen xarit yi } tu as vu les autres amis (eux)
gis ɲga sa xarit yeneen yi }

Catégorie de nombre.

L'opposition entre pluriel et singulier s'exprime de deux façons.

Il y a d'une part les possibilités offertes par la différenciation des prolongements morphologiques qui regroupent l'ensemble des formes nominales en sept classes au singulier et deux classes au pluriel :

gis naa nit ki : je vois l'homme

gis naa nit ñi : je vois les gens

gis naa jeeg bi : il a vu la dame

gis naa jeeg ji : il a vu les dames

xam naa xale bi : je connais l'enfant

xam naa xale yi : je connais les enfants

am na am xar : il a un mouton

am na ay xar : il a des moutons

D'autre part, les éléments nominaux eux-mêmes peuvent revêtir au singulier et au pluriel des formes différentes :

<i>bēt</i> : œil	<i>gēt</i> : yeux
<i>bēñ</i> : dent	<i>gēñ</i> : dents
<i>lēf</i> : chose	<i>yēf</i> : choses

Les éléments lexicaux qui possèdent des formes de pluriel différentes de celle du singulier sont toutefois rares.

Ces formes qui apparaissent au pluriel s'associent à des déterminatifs dont les prolongements morphologiques sont envisagés au pluriel :

<i>wekkil gēñ yii</i> : arrache ces dents-là
<i>deñcal yēf yi</i> : range les affaires
<i>seni gēñ la</i> : c'est leurs dents
<i>ay bēt yu rafet</i> : de beaux yeux

En cas d'indétermination, les formes nominales désignent l'espèce ou ont une valeur de collectif :

<i>ku teral nit la</i> : c'est quelqu'un qui honore l'homme
<i>yaral xar</i> : élève (des) mouton(s)

Modalités mixtes.

Les modalités mixtes sont des éléments qui se combinent, sous des aspects divers, à la fois avec des formes lexicales à fonction nominale et des formes lexicales à fonction verbale. On distinguera ici entre :

- le déterminatif temporel
- la modalité nominale
- l'auxiliaire *d-*

a) Le déterminatif temporel est un monème de forme *oon* ou *woon*. Il situe la réalité déterminée au passé.

Le monème déterminatif temporel doit être nécessairement associé au sein du syntagme nominal à un déterminatif simple ou démonstratif.

- Déterminatifs temporel et simple :

gis ŋga nit ki : tu as vu l'homme

gis ŋga nit ki woon : tu as vu l'homme (dont il fut question)

xammee ɲga jabaram joojuwoon : tu as reconnu sa femme (d'autrefois)
gis ɲga coroom la woon : tu te rappelles son amour (d'autrefois)

— Déterminatifs temporel et démonstratif :

gis ɲga xale bii : tu vois ce garçon-là
gis ɲga xale bii woon : tu vois, ce garçon-là (au passé)
xammee ɲga sa far, woowee woon : tu reconnais ton amour d'autrefois
mbëggéelam googee woon a ɲgi fi ba tay : c'est son amour d'antan qui survit encore

b) *Modalité nominale*. — La modalité nominale est un monème qui rappelle par ses formes, la modalité pronominale, qui affecte un élément verbal envisagé à l'aoriste-énonciatif (cf. plus loin). Elle indique l'état de la réalité exprimée par la forme nominale qu'elle affecte :

nit la : Homme/c'est ; c'est (un homme)
jigéen lanu : c'est (des) femmes

A côté de ces formes aoristiques, existent des formes passé défini :

nit lawoon : Homme/fut ; ce fut un homme (un vrai)
Laobe lañuwoon : ils ont été bûcherons

<i>Formes aoristiques</i>		<i>Formes de passé défini</i>		
{	<i>nit</i>	<i>laa</i> : j'ai été quelqu'un	{	<i>lë woon</i> : je fus Laobé
	<i>ɲga</i>	<i>ɲga woon</i>		
	<i>la</i>	<i>la woon</i>		
	<i>lanu</i>	<i>lañu woon</i>		
	<i>ɲgeen</i>	<i>ɲgeen woon</i>		
	<i>lañu</i>	<i>lañu woon</i>		

Identité de la modalité nominale : elle introduit au sein du syntagme nominal des significations relativement semblables à celles que le monème de l'aoriste confère à une base verbale. Elle n'en est pas moins un monème spécifique à la fonction nominale pour un certain nombre de raisons :

— ses formes ne sont pas identiques en tout point à celles qui s'associent à un élément verbal. On a :

dem ɲga : tu es parti
nit ɲga : tu es (un) homme

mais on dira :

dem nañu : nous sommes partis

nit lañu : nous sommes des hommes

dem ñaa

nit laa, etc...

— par ailleurs les syntaxes de positions ne sont pas les mêmes au passé défini :

nit la woon : ce fut un homme

demoon na : il a été

— la modalité nominale est spécifique au syntagme nominal. Ceci ressort des possibilités de combinaisons qui sont offertes à la base qu'elle affecte.

Cette base est susceptible de recevoir tous les faits de détermination propre à la fonction nominale :

lawbe la : c'est (un) bûcheron

aw lawbe la : c'est un bûcheron

lawbe bi la : c'est le bûcheron

seen lawbe ba woon la : c'est votre bûcheron (d'autrefois)

Aucun de ces déterminatifs (*aw*, *bi*, etc.) ne pourrait affecter la base lexicale à fonction verbale qu'on identifie dans :

dem na : il est parti

c) *L'auxiliaire d.* — Il s'agit du même auxiliaire que celui qu'on rencontre au sein du syntagme verbal.

La combinaison d'un élément nominal et de l'auxiliaire d indique généralement un état :

dil nit : sois (un) être de raison

du sabar gi : ce n'est pas le tambour

dil jaŋkat : sois quelqu'un de studieux

moo di jaŋkat bi : c'est l'étudiant

moo doon ganam : c'était son hôte habituellement

ya di ban jaŋkat ? : tu es quel (genre d') étudiant ?

ya di seen ban xarit ? : quel ami serais-tu pour eux ?

soo dee góor : si tu es (un) homme, etc...

On constate que toutes les bases lexicales de ces syntagmes sont des formes à fonction nominale susceptibles de recevoir des déterminatifs.

Elles peuvent aussi recevoir des déterminants :
dil nitu réew mi : sois (un) homme de ce pays
dil nitu nit ñi : sois l'homme de tout le monde, etc...
yaa daan ganu Mustaf : tu étais d'habitude l'hôte de Mustapha
du sabar gu rëy : ce n'est pas un grand tambour

Sous-Section II : LES DÉTERMINANTS

Les déterminants qui sont de forme lexicale forment trois catégories :

- le déterminant génitival
- le déterminant épithétique
- le déterminant nominoverbal

Déterminant génitival.

Il est introduit par un monème de forme *u* ou *wu* en général mais dans les cas où le déterminé est au pluriel, on a la possibilité d'utiliser comme monème de liaison la forme *i* :

xammee naa nagu Tugël : je reconnais une vache d'Europe

xammee naa nagi Tugël : je reconnais (les) vaches d'Europe

gis naa nagu Tugël $\left\{ \begin{array}{l} \text{j'ai vu (une) vache d'Europe} \\ \text{j'ai vu (des) vaches d'Europe} \end{array} \right.$

Le déterminant génitival est surtout caractérisé par le fait qu'il est une forme qui assure une fonction nominale. Ceci ressort des éléments de spécification qu'il peut accepter comme éléments de détermination au sein du syntagme.

Déterminant génitival et déterminatifs. — Toute forme lexicale qui assure une fonction de déterminant génitival est susceptible de recevoir la totalité des déterminatifs d'où :

Déterminatif simple et démonstratif et déterminant génitival :

gis naa doomu ndaw si : j'ai vu le fils de la dame

gis naa doomi jigéen ja : j'ai vu les enfants de la dame

Déterminatif interrogatif et déterminant génitival :

gis ŋga doomu jigéen jan ? : tu as vu le fils de quelle femme ?

gisóon ŋga doomu jigéen joojale jan ? : tu as vu le fils de quelle femme (celle-là) ?

Déterminatif numéral et déterminant génitival :

tann ŋga doomu benn jigéen : tu as choisi la fille d'une femme

tann ŋga doomu benn jigéen jan ? : tu as choisi la fille de quelle femme ?

Déterminatif d'altérité et déterminant génitival :

tann ŋga doomu benn jigéen : tu as choisi la fille d'une autre femme

jënd naa xaru beneen waa jan? : j'aurais acheté le mouton de quelle autre personne ?

Le déterminant génitival peut être lui-même affecté par un autre déterminant génitival :

gis naa doomu nitu Gaanjóol gi : j'ai vu le fils de l'homme de Gandiole

gis naa kèru xaritu Biraayim wi : j'ai vu la maison de l'ami de Birayim

On doit noter que l'utilisation du monème génitival *u* est facultative, à propos d'un grand nombre d'éléments lexicaux (*boroom*, *kër*, etc...).

gis naa kër xaritam : j'ai vu la maison (de) son ami

kër Biraayim la : c'est la maison de Birayim

boroom kër la : c'est un maître de maison

Déterminatifs du déterminé et du déterminant génitival. — Le déterminé et le déterminant génitival d'un même syntagme nominal peuvent être également affectés de déterminatifs.

En principe on place dans ce cas le déterminatif du déterminé avant celui-ci et ceux du déterminant génitival après ce dernier :

dëkku Sééréer bii la : c'est (la) ville de ce Sérère

gii dëkku Sééréer la : c'est cette ville de Sérère

Les différences de formes de prolongement morphologique contribuent du reste à prévenir toute confusion.

gan dëkku Sééréer ŋga wax : tu parles de quelle ville Sérère

dëkku Sééréer ban ŋga wax : tu parles de la ville de quel Sérère

béppu dëkku Sééréer set na : tout village Sérère est propre

dëkku béppu Sééréer set na : le village de tout Sérère est propre

Amul benn ardown Jéeri boo xamul : il n'est de Ardo du Dieri que tu ne connaites

Amul ardo benn Jéeri boo xamul : Il n'est Ardo d'aucun Dieri que tu ne connaisses

Déterminant épithétique.

Le déterminant épithétique établit une relation de détermination entre la base du syntagme nominal et une forme lexicale.

Ce rapport de détermination s'exprime par l'utilisation d'un monème en *u* associé au prolongement morphologique du déterminé :
nit k — u góor : être humain (lequel) (mâle) : un homme
nit ñ — u góor : être humain (lesquels) (mâles) : hommes

Le déterminant épithétique ne peut recevoir aucun élément de spécification (déterminatif ou déterminant).

Le déterminé qui est affecté d'un déterminant épithétique peut, au contraire, recevoir tous les faits de détermination caractéristique de la fonction nominale :

gis naa xar mu góor ma : j'ai vu l'ovine mâle (mouton)
ray na gaynde gu jigéen : il a tué une lionne
ray na gaynde yu jigéen ya : il a tué les lionnes
tannal fasu Waalo wu jigéen : choisis une jument du Wálo

Identification de la fonction du déterminant épithétique. — Le déterminant épithétique est une forme lexicale qui assure une fonction nominale.

Cette caractéristique le distingue de situations dans lesquelles une construction à peu près similaire sur le plan simplement formel, met en œuvre des éléments à fonction verbale.

Cette différence se manifeste dans les exemples qui suivent :

(1) *nit ku góor la* : c'est un homme

et

(2) *nit ku baax la* : c'est un homme généreux

Dans l'énoncé (1) *góor* a une fonction nominale. Ceci explique qu'on ne puisse lui affecter les faits de détermination propres à la fonction verbale contrairement à *baax* qui peut accepter de tels éléments :

nit ku baax la : c'est quelqu'un de bien

nit ku baaxoon la : c'est un homme qui fut bon

nit ku baaxul la : c'est un homme qui n'est pas bon

nit ku baaxkoon la : c'est un homme qui eût été bon

ou encore :

nit ki baaxkoon la : c'est cet homme qui eût été bon

nit kooka baaxkoon la : c'est cet homme-là qui eût été bon

On verra de façon plus systématique dans le cadre de l'analyse de l'énoncé appositif, l'ensemble des significations qui s'attachent à l'énoncé (2) et à ses éléments.

Déterminant nominoverbal.

On regroupe comme déterminants un certain nombre d'éléments qui servent d'expansion indifféremment aux bases des syntagmes nominaux et verbaux. Ces déterminants se présentent en apposition au déterminé nominal sans aucun élément de médiation. :

nit doŋŋ ŋga : tu es (un) homme simplement

xaleel rekk ŋgeen : vous êtes des enfants seulement

mag dëgg là : c'est un homme mûr véritablement

SECTION III : LE SYNTAGME VERBAL

Le syntagme verbal possède une base qui, dans le cadre des fonctions qu'elle assume au sein d'un énoncé, peut ou non y établir : des relations de prédication ¹, des rapports de spécification avec des modalités et des rapports d'expansion avec des complétifs.

Des rapports qu'une base verbale établit dans le cadre du discours, seuls ceux de spécification appartiennent au complexe défini comme syntagme verbal.

Ces relations de spécification forment un système complexe d'oppositions plus ou moins cohérentes. Ces oppositions s'expriment à travers un certain nombre de situations dont l'inventaire méthodique des faits qui sont présentés ci-dessus tente de rendre compte.

¹ Cf. plus loin : structure du discours.

Les cas d'absence de modalité, les cas de combinaison d'une base verbale avec telle ou telle forme de modalité (pronominale), les oppositions de modes, celle de temps, celles entre affirmation — négation, les valeurs d'opposition d'aspect (durée, fréquence...) introduites par la présence ou l'absence de l'auxiliaire, demeurent des situations très imbriquées. Leur élucidation imposait le mode d'exposition qui est choisi ici et qui s'attache à analyser les unes après les autres les fonctions des formes constitutives du système verbal.

De ce point de vue, on abordera successivement :

- l'absence de modalité pronominale,
- la modalité pronominale,
- la catégorie modale,
- l'opposition négation-affirmation,
- la combinaison : auxiliaire + forme verbale de base.

I. - L'ABSENCE DE MODALITÉ PRONOMINALE.

Les formes verbales qui se présentent dans un énoncé sans modalité pronominale, établissent en général des relations de prédication avec des éléments sujets qui ont :

- soit une forme nominale :

góor gi dem ? : l'homme peut-il partir ?

ndax waa ji génn ? : que la personne sorte ?

- soit une forme pronominale :

— s'il s'agit du monème personnel, celui-ci est nécessairement un monème emphatique ou un monème non emphatique (cf. plus loin : monèmes de représentation) :

maay dem : c'est moi qui vais partir

mu dem ? : peut-il partir ?

— s'il s'agit d'un monème de rappel, il peut prendre la plupart des formes recensées dans cette catégorie :

ku dem : qui a été

ndax lan am ? : afin qu'il se passe quoi ?

ndax kenn dem ? : quelqu'un peut-il partir ?

noona kooku dem ! : alors celui-ci s'en alla !

La forme verbale sans modalité pronominale peut appartenir à l'un des quatre modes définis plus loin :

— à l'énonciatif injonctif :

La forme verbale peut être aoristique comme à propos des exemples ci-dessus. Elle peut être au passé défini comme à propos des exemples qui suivent :

góor gi demoon : cet homme qui a été

maa ḡgi demoon : voila (que) j'ai été...

li mu waxoon la : c'est ce qu'il a dit (qui est vrai)

— au subjonctif :

su góor gi bëggée : si l'homme accepte

bi ḡga ñěwée la : c'est quand tu es venu

— au conditionnel :

moo demkoon : c'est lui qui serait allé

Les mêmes formes verbales sans modalité pronominale peuvent être envisagées à la négation :

góor gi demul : l'homme n'a pas été

yaa demulwoon : c'est toi qui n'a pas été

ku demkoonul : qui ne serait pas allé

II. - LA MODALITÉ PRONOMINALE.

Elle est toujours placée après la forme verbale qu'elle affecte. Une forme verbale affectée par la modalité pronominale n'établit de relation de prédication qu'avec une :

— forme nominale :

góor gi dem na

— un monème de rappel :

kooku dem na : celui-là est parti

ñeñeen dem nañu : d'autre sont partis

ou la forme non-liée du monème personnel :

moom dem na : lui il est parti

Elle n'établit pas de rapport de prédication avec un monème personnel emphatique ou non emphatique ni avec certains monèmes de rappel tels que *ku*, *ki*, etc...

Les formes du monème pronominal sont variables :

— avec l'énonciatif injonctif et le conditionnel, elles se présentent comme ci-dessus

— pour l'affirmatif :

dem	{	<i>naa</i> : je pars, je suis parti <i>ɲga</i> <i>na</i> <i>nañu</i> <i>ɲgeen</i> <i>nañu</i>
-----	---	--

— à la négation, on a respectivement les formes *ma*, *lo*, *l*, *ñu*, *len*, combinées avec le nomème négatif *u* (cf. plus loin.)

— avec l'impératif, on a *al* et *len* (cf. plus loin.)

La présence de la modalité pronominale est compatible avec celle d'autres catégories du syntagme verbal, d'où :

góor gi demoon na : l'homme avait été

góor gi demkoon na : l'homme eut été

III. — CATÉGORIE MODALE.

L'opposition de mode permet de distinguer entre quatre situations, qui se définissent les unes par rapport aux autres. Trois des quatre modes de la langue sont caractérisés par la présence d'un monème de mode, le dernier par l'absence de monème. On les étudie sous les rubriques de :

- énonciatif-injonctif ¹
- subjonctif
- conditionnel
- impératif

L'énonciatif injonctif.

L'énonciatif-injonctif regroupe des formes qui ont ou non des modalités pronominales. Ces formes manifestent des oppositions de négation-affirmation et peuvent être à l'aoriste ou au passé défini :

¹ Aucun rapprochement automatique avec les modes d'une autre langue ; cette terminologie connote des réalités spécifiques que nous prenons soin de définir du reste.

góor gi dem : l'homme partit
góor gi dem ? : que l'homme parte ?
gor gi dem na : l'homme est parti
góor ñi gisuñu la : les hommes ne t'ont pas vu
na gor gi dem : que l'homme parte
na ꞓga dem : que tu partes
yaa demoon : c'est toi qui es parti
bu mu dem : qu'il ne parte pas
buleen dem : ne partez pas
noonna mu dem : alors il partit

Les formes de l'énonciatif-injonctif apparaissent dans des contextes très variés. On peut considérer que sur le plan du sens, ces formes peuvent concerner aussi bien une simple énonciation qu'une injonction ou une prohibition.

Le subjonctif.

Le monème du mode subjonctif est de forme *é* ou *ê* selon que la voyelle centrale de la base verbale affectée est ouverte ou fermée.

Ce mode est dit du subjonctif en ce sens qu'il est lié dans son apparition à la présence d'un fonctionnel qui l'introduit :

su waxee më ñëw : s'il parle, je viens
ba ꞓga demee la : c'est lorsque tu t'en allas
bi jigéen ji ñëwée la : c'est lorsque la femme arriva

Du fait de la valeur des fonctionnels qui l'introduisent *su*, *bu*, *bi*, *baa*, *baba*, etc..., on peut dire du subjonctif qu'il apparaît dans des énoncés qui spécifient des conditions posées. Les fonctionnels impliquent des considérations d'ordre temporel, les formes du subjonctif étant, comme on le verra plus loin, aoristiques.

Le conditionnel.

Ce mode est introduit par un monème de forme *koon*. Le syntagme verbal qu'il affecte peut ou non être introduit par un fonctionnel :

demkoon naa : je serais parti

deekoon ɲgeen : vous seriez morts

góor gi deekoon na : l'homme serait mort

waa ji liggéeykoon : l'homme qui eût travaillé

li mu defkoon : ce qu'il eût fait

ndax yaa begkoon : car c'est toi qui eusses été heureux

ya ɲgi demkoon doo ka fa fekk : tu aurais été sans l'y trouver

góor gi moo ñëwkóon : c'est l'homme qui serait venu

et avec un fonctionnel :

soo ñëwóon, kon, demkoon naa : si tu étais venu, dans ce cas, je serais parti

mi ɲgiy laaj ndax demkoon ɲga : il demande si tu aurais été

Les formes verbales au conditionnel attestent toujours que le fait d'expérience évoqué dans cette partie de l'énoncé aurait dû être réalisé à une période révolue et qu'il ne l'a pas été du fait de conditions posées et qui ne furent pas réunies.

L'impératif.

A l'impératif, les formes verbales sont affectées d'un monème qui est susceptible de revêtir trois formes : une forme en *len* pour le pluriel, une forme zéro // ou la forme en *al* (ou en *il, el, etc...* selon l'harmonie vocalique).

1° Monème impératif et forme zéro. Il faut distinguer ici deux situations :

— dans la première, non seulement il n'y a pas de manifestation formelle de l'impératif mais la forme verbale mise en œuvre n'est elle-même attestée dans la langue que comme forme à valeur d'impératif :

kaay : viens *kaay* : est une forme qui n'apparaît dans aucun autre contexte

— dans la seconde situation, le contexte de l'énoncé implique la mise en œuvre d'une forme verbale sans modalité : il s'agit de cas où l'élément verbal reçoit certains types d'expansion :

dem fa : vas-y

seeti ka : va le voir

gisi leen : va les voir

wut leen ci biir : cherche-les à l'intérieur

Dans l'un et l'autre cas on a des formes de singulier.

2° Monème impératif de forme *VC*, *al*, *il*, *el*, etc...

démal : va

génnal : sors

nil... : dis à, répète

génénel : fais sortir, etc...

Monème impératif de forme *leen* :

kaayleen : venez

demleen foofu : allez là-bas

nileen ka : dites-lui

nileen leen : dites-leur...

IV. - CATÉGORIE TEMPORELLE ET D'ASPECT.

Du point de vue de l'expression du temps, deux distinctions fondamentales doivent être faites. Elles procèdent de la possibilité de classer les formes verbales mises en œuvre au sein d'un énoncé en :

formes verbales aoristiques

formes verbales non-aoristiques.

Par ailleurs, les réalités auxquelles renvoient les formes verbales aoristiques ou non aoristiques sont surtout envisagées par rapport à leur degré de réalisation. Les considérations d'ordre temporel apparaissent de ce fait dans la plupart des cas comme secondaires, comme des conséquences qui procèdent de l'état de réalisation dans lequel est tenu le fait d'expérience considéré. Ce sont ces données qui amènent à considérer une forme verbale mise en œuvre dans un énoncé comme située sur le plan du temps :

— dans l'actuel ; c'est-à-dire : que l'événement envisagé par la forme verbale n'est pas révolu mais qu'il est un événement qui se déploie ou qui a des possibilités de survenir éventuellement,

— dans l'inactuel, les formes verbales renvoient à des faits d'expérience, tenus comme des données qui relèvent nécessairement d'une époque révolue.

L'inventaire des situations sera faite en distinguant : les formes aoristiques et les formes non aoristiques.

A. — *Formes aoristiques.*

Les formes aoristiques appartiennent toujours au mode énonciatif-injonctif ou bien au subjonctif. Les syntagmes verbaux à l'aoriste n'indiquent en eux-mêmes aucune considération de temps.

Les précisions temporelles procèdent sur ce plan du contexte et des autres éléments que celui-ci contient.

— Une forme verbale sans modalité est une forme aoristique. Ceci apparaît dans les exemples qui suivent (considérez les différentes valeurs de *dem* et *bëgg*) :

gor gii dem : mais cet homme est parti

gor gii dem : cet homme qui a été

gor gii dem ? : que cet homme parte ?

moo dem : c'est lui qui est parti

maa ɣgi dem ci dara : voilà que j'ai été pour rien

moo bëgg : c'est lui qui aime

mi ɣgii dem ba delusi : voilà qu'il a été et qu'il est revenu

fu mu dem ? : où a-t-il été ?

fu mu bëgg ? : où veut-il... (quelle partie ?)

bu ñu dem : qu'il ne parte pas

— Toute forme verbale à modalité pronominale est aoristique à l'exception des formes à l'impératif :

góor gi dem na : l'homme est parti

góor gi bëgg na : l'homme veut

yéen dem ɣgeen : vous, vous avez été

yéen bëgg ɣgeen : vous, vous voulez

Les formes verbales à modalité de négation sont aoristiques qu'elles aient ou non une modalité pronominale :

góor gi demul : l'homme n'a pas été, ne part pas

góor gi bëggul : l'homme ne veut pas, n'a pas voulu

suñu bëggul : s'ils ne veulent pas

demuma : je n'ai pas été, je n'irai pas

bëgguma : je ne veux pas

Les formes verbales du subjonctif sont des formes aoristiques. Selon qu'elles sont introduites par telle ou telle forme de fonctionnel elles peuvent ou non revêtir une valeur d'actuel ou d'inactuel :

su góor gi nēwée lépp baax : si l'homme vient, tout ira

bu nu demee lépp baax : quand on ira, tout ira

bi ŋga demee la : c'est quand tu as été

ba waa ji dee la : c'est à l'époque où mourut cet homme

su et *bu* introduisent ici des valeurs d'actuel.

bi et *ba* renvoient à des valeurs d'inactuel.

B. — *Formes non aoristiques.*

Ces formes indiquent soit des valeurs d'actuel soit des valeurs d'inactuel. Il existe ici trois situations :

— Le passé défini à l'énonciatif-injonctif.

Le monème du passé défini qui est en *ôn* ou *wôn* confère aux formes verbales qu'il affecte une valeur d'inactuel. Il les situe dans un passé totalement révolu :

góor gii demoon : cet homme qui était parti

góor gii bëggóon : cet homme qui aimait (qui avait voulu, etc...)

moo demoon : c'est lui qui avait été

yaa ŋgii demoon fu ñu la tere : voilà que tu as été dans un lieu interdit

fu mu demoon ? : où avait-il été ?

noonu mu demoon foofa : comme il avait ainsi été en ce lieu

su demoon : s'il avait été

bu demulwoon : s'il n'avait pas été

waa ji demulwoon : l'homme n'a pas été

— Les formes de conditionnel indiquent l'inactuel dans tous les cas en ce sens que le fait d'expérience exprimé par la forme verbale qu'elles affectent est nécessairement situé au passé comme une impossibilité :

góor gi demkoon : l'homme qui eut été

yaa ñëwkóon : c'est toi qui serais venu

li mu defkoon : ce qu'il aurait à faire

demkoon ŋga : tu serais parti

waa ji demkoon na : l'individu serait parti (devait partir)

— Les formes d'impératif sont non aoristiques et ont toujours valeur d'actuel :

demal ! : va !

kaay : viens

demleen : allez

kaayleen : venez

Les formes de l'auxiliaire *d*, analysées plus loin, sont dans tous les cas non aoristiques.

Celles qui sont en *oon*, *aan* ou qui s'associent avec *koon* (rare) renvoient à l'inactuel :

moo doon dem : c'est lui qui allait

moo daan dem : c'est lui qui allait habituellement

Celles qui sont en *di* ou *da* ou *du* sont des formes d'actuel.

— Avec *di* on a un inactuel simple :

maa di dem : c'est moi qui pars (qui dois...)

moo di Lawbe bi : c'est le Laobe

mi ñgi di } *dem* : le voilà qui part

mi ñgiy }

góor gi di bày : (mais) l'homme cultive

góor gi du bày : l'homme ne cultivera pas

— Avec *di* et une modalité pronominale, l'inactuel a valeur de futur :

di ñga } *dem ?* : tu iras ?

da ñga }

góor gi dana dem : l'homme ira

*góor gi dana demi*¹ : l'homme ira

V. — L'OPPOSITION NÉGATION-AFFIRMATION.

Cette opposition est exprimée dans le cadre du syntagme verbal par la présence d'un monème négatif de forme *u* associé à des formes particulières de modalité pronominale ou par la présence d'un monème *ul* dans les cas où la forme verbale n'est pas affectée de modalité pronominale.

¹ *i* est un dérivatif à valeur de futur.

— *Monème négatif et forme verbale sans modalité pronominale.* —
Le monème *ul* mis en œuvre dans ce cas se place immédiatement après la forme verbale :

maa demul : c'est moi qui n'ai pas été
góor gi moo demul : l'homme n'a pas été
waa jii moo demul : cette personne n'a pas été
yéena dikkulwoon : personne n'était venu
moo demkoonul : c'est lui qui n'eût pas été

Cette forme de négation est liée à l'emploi du pronom personnel comme forme sujet en apposition ou non avec un élément nominal ou pronominal.

— *Monème négatif et modalité pronominale.* — La modalité pronominale revêt au singulier des formes en *ma*, *lo*, *l* et au pluriel les formes *nu*, *len*, *ñu* :

man demuma : moi je n'ai pas été, je n'irai pas
yaa ŋgi demuloo : toi (que voilà) tu n'as pas été
góor gaa ŋgi dikkul : l'homme est là, il ne vint pas
giskóonuma leen : je ne vous eusse pas vus
yéen demuleenwoon : vous vous n'avez pas été
gisu leen woon : il ne les avait pas vus
gisu leen leen woon : vous ne les aviez pas vus
gisu leen fa kenn : vous n'y aviez vu personne
gisuleen fa woon kenn : tu n'y avais vu personne

Si le syntagme verbal comporte un monème conditionnel, celui-ci doit précéder le monème négatif :

demkoonuma : je n'aurais pas été
waxkoonuñu : nous n'aurions pas parlé
giskoonuñu ka : nous ne l'eussions pas vu

Lorsque la forme verbale envisagée à la négation reçoit en expansion un complément qui a une forme pronominale, celle-ci s'intercale avant le monème du passé défini *wôn*

gisu la woon : il ne t'avait pas vu
demuma fa woon : je n'y avais pas été

VI. — BASE VERBALE ET AUXILIAIRE *D*.

L'auxiliaire *d* est une forme verbale. Il reçoit comme tout élément verbal des modalités. Il s'associe à des monèmes de temps, de mode, de négation et aussi à la modalité pronominale. Les formes issues de la combinaison de l'auxiliaire et de ses modalités s'associent à des éléments lexicaux pour leur conférer des sens très différents. Les spécifications qu'elles introduisent dans ces combinaisons ne se situent pas sur le même plan. Elles ne révèlent pas un système cohérent d'oppositions.

L'analyse méthodique des formes de l'auxiliaire et aussi de la signification que son association avec la base verbale introduit, est, de ce fait, une nécessité.

On considèrera le rapport établi entre l'auxiliaire *d* et toute forme lexicale comme *une relation de modalisation*.

A. — *Formes de l'auxiliaire :*
leurs fonctions et significations.

On peut classer ces formes en deux catégories :

- d'une part, les formes à modalité pronominale,
- d'autre part, les formes sans modalité pronominale.

Les formes sans modalité pronominale s'associent généralement avec des monèmes qui spécifient des considérations de divers ordres : temps, mode, duratif, répétitif, conditionnel, etc...

De ce point de vue, on peut étudier six cas de forme :

A) La forme *di* se combine à la fois à des formes verbales et nominales. Elle introduit à l'actuel et précise selon les cas : l'état, la durée, l'obligation, le futur immédiat, etc...

gor gi di Larwe Ndar : cet homme (qui) est (un) Laobe de Saint-Louis

maa di jaŋgalékat bi : c'est moi le professeur

loolu di guy : cela (c'est un) baobab

Laobe, jaŋgalékat, guy, du fait de leurs éléments de spécification, sont des éléments nominaux. Associés à l'auxiliaire, ces éléments indiquent l'état.

La forme *di* avec les formes verbales revêt généralement d'autres

sens ; on peut juger de la différence à partir des exemples qui suivent :

maa di dem : c'est moi qui pars — qui suis en train de partir — qui dois partir — qui vais partir, etc...

góor gii di wax : l'homme qui parle

waa ji di wax : cette personne qui parle

Cette forme *di* rend compte, entre autre, du duratif à l'actuel ; ceci ressort de l'opposition qui se dessine entre ces exemples :

góor gi dem : l'homme parti

góor gi di dem : l'homme (partant) qui part

góor gii di dem : cet homme qui part

La forme *di* de l'auxiliaire a une variante en *y* que l'on emploie en particulier après une voyelle :

góor gi di dem : *góor giy dem*

waa ja di raam, di raam : *waa jay raam, di raam*, etc...

B) La forme *doon* a valeur d'inactuel et de passé défini. Elle peut être associée à une forme nominale pour indiquer un état ancien :

waa ji doon Lawbe : l'individu était un Laobe

mu doon Lebu Yoff : il était Lebou de Yoff (c'était un Lebou)

Avec des formes verbales *dôn* introduit un sens de procès, de durée dans le passé :

moo doon wax : c'est lui qui parlait

góor gi doon dem : l'homme qui partait, qui devait partir, qui allait partir

ma ygee doon dem : le voilà qui partait

yena doon dem : c'est vous qui alliez partir

C) La forme *dan* ne s'associe qu'avec une forme verbale. Les précisions qu'elle introduit sont d'ordre fréquentatif et inactuel. Elle situe l'énoncé dans un passé révolu :

yaa daan dem : c'est toi qui avais l'habitude d'aller

góor gi daan liggéey : l'homme qui travaillait d'habitude

D) La forme *daarwoon* peut être considérée comme une variante de *daan*. Les précisions qu'elle introduit sont pratiquement les mêmes. L'une et l'autre situent également l'énoncé à une époque révolue :

yaa daarwoon dem : c'est toi qui avais l'habitude d'aller

kooku daawoon dem : celui-là qui avait l'habitude d'aller
góor gi daawoon dem : l'homme qui avait l'habitude d'aller

E) La forme *dee* est aoristique. C'est la forme de subjonctif de l'auxiliaire. La forme *dè* introduit à des distinctions d'aspect. Elle exprime le procès entre autres. Ces sens variés apparaissent dans les exemples qui suivent :

su dee dem : alors qu'il sera en train de partir — s'il part
su góor gi dee ñěw : si l'homme vient, si l'homme doit venir — quand l'homme viendra, etc...
bi ɲga dee dem : alors que tu partais — au moment où tu partais — du moment que tu pars, etc...

L'opposition entre l'état accompli et l'état de procès à laquelle introduit la forme *dè* apparaît ci-dessous :

su demee : s'il est parti — une fois là-bas — s'il part
su dee dem : quand il partira — une fois en chemin
bi mu demee : lorsqu'il a été
bi mu dee dem : du moment qu'il part — du fait qu'il doit partir, etc...

La forme *dè* se combine également avec des formes nominales pour indiquer un état :

su dee Lawbe : s'il est Laobe
su dee Lawbe Rao : s'il est Laobe de Rao
su kii dee doomu Birayim : si celui-ci est fils de Birayim...

F) La forme *donkoon* équivaut à une forme de conditionnel ; elle se combine avec des formes verbales exclusivement. Son emploi est rare mais non fautif :

yaa donkoon wax : c'est toi qui aurais parlé
yaa donkoon falu : c'est toi qui eusses été élu

G) L'auxiliaire et le monème négatif. Leur combinaison donne naissance à la forme *dul*. Avec le monème négatif, l'auxiliaire a une valeur d'actuel et s'associe à des formes à fonction nominale ou verbale :

maa dul dem : c'est moi qui ne pars pas
wool góor gi dul dem : appelle l'homme qui ne part pas
wool kee dul dem : appelle celui-là qui ne part pas (ne partira pas)
moo dul Lawbe Bawal : c'est lui qui n'est pas Laobe du Baol

wool góor gi dul Kajgaamu fii : appelle l'homme qui n'est pas (un) Kangame d'ici

xam naa nit ñi dul Sërin : je connais les gens qui ne sont pas des Sérignes

wool xale yi dul dem fenn : appelle les enfants qui n'iront nulle part

su ñëwul dana xam : s'il ne vient pas (eh bien) il verra !

bu mu fen bi mu dul ñëw : qu'il ne mente pas du moment qu'il ne vient pas

Le monème négatif peut être combiné au sein de l'auxiliaire avec d'autres modalités d'où les formes :

dulwoon : qui a valeur d'inactuel et qui peut être combiné avec des formes à fonction verbale ou nominale :

su dulwoon Lawbe : s'il n'était pas Laobe

góor gi moo dulwoon boroom kër gi : c'est l'homme qui n'était pas le maître de maison

waa ji moo dulwoon dem : c'est ce personnage qui n'allait pas partir

dulwoon est généralement mis en oeuvre comme équivalent d'un conditionnel négatif. Il indique aussi l'état avec une forme nominale :

daawulwoon : a valeur d'inactuel et de fréquentatif négatif.

C'est une forme qui s'associe surtout à des éléments ayant une fonction verbale :

moo dawulwoon ñëw : c'est lui qui n'avait pas l'habitude de venir

góor gi daawul wax : l'homme ne parlait pas habituellement

B. — *Formes à modalité pronominale de l'auxiliaire.*

On dénombre des cas dans lesquels l'auxiliaire se combine avec une modalité pronominale. Cette modalité se place dans tous les cas après l'auxiliaire.

a) Formes à modalité pronominale de l'auxiliaire à l'énonciatif-affirmatif. La modalité comporte trois formes de singulier *ña*, *ɣga*, *na* et trois formes de pluriel *nañu*, *ɣgeen*, *nañu*, l'auxiliaire est de forme *di* ou *da*. Les formes de l'auxiliaire que l'on dénombre ici ne se combinent qu'avec des formes à fonction verbale. Elles introduisent par ailleurs des valeurs d'actuel et de futur :

danaa dem : j'irai

ñoom danañu wax : eux parleront

góor gi dana dem : l'homme partira

jigéen ñi danañu naɲgu : les femmes accepteront

b) Auxiliaire *d* et monème impératif : ici la modalité pronominale a la forme *l* ou *leen*. Les formes de l'auxiliaire à l'impératif s'associent à des formes à fonction verbale ou nominale :

dil nitu dëgg : sois homme de vérité

dil noppi : tais-toi

L'impératif a valeur d'actuel et de fréquentatif.

c) Forme à modalité pronominale et monème négatif :

1° La modalité pronominale peut avoir au singulier des formes telles que : *uma*, *u* et au pluriel *ñu*, *ɲgeen*. L'auxiliaire est soit *d* soit *daaw*. Ces formes s'associent avec des formes à fonctions verbale ou nominale. Elles indiquent des valeurs d'actuel et souvent de futur :

duma dem : je n'irai pas

góor gi du ñibbi : l'homme ne rentrera pas chez lui

góor gi du tēggu wurus : l'homme n'est pas un orfèvre

doo ñëw ? : tu ne viens pas ? tu ne viendras pas ?

doo nitu jamm : tu n'es pas (un) homme de paix

duɲgeen lekk : vous ne mangez pas

duñu lekk : ils ne vont pas manger

Le monème négatif peut ici se combiner à des formes de l'auxiliaire affectées de modalité temporelle. Ces formes s'associent avec des éléments à fonction verbale ou nominale :

du woon góoru Ndar : ce n'était pas un homme de Saint-Louis

du woon dem : il ne serait pas parti

duɲgeen woon ñëw : vous ne seriez pas venus

Les formes *du woon*, *duma woon*, etc... indiquent, en général, l'état, surtout avec des éléments nominaux. Ils ont, avec les éléments verbaux, des valeurs de conditionnel pour l'essentiel.

2° Le monème négatif peut aussi se combiner avec la forme *daaw* de l'auxiliaire. Cette forme a valeur de fréquentatif ; la modalité pronominale mise en œuvre a, ici, au singulier les formes *ma*, *loo*, *al* et au pluriel *nu*, *leen*, *léen* :

yaw daawuloo coow : tu ne bavardais pas en général

nit ñi daawuñu coow : les gens n'étaient pas habituellement bavards

Les formes qui résultent de la combinaison de *daw* et du monème négatif ne s'associent qu'à des éléments verbaux. Ces mêmes formes peuvent se combiner avec le monème *woon* ou *oon* qui indiquent le passé défini :

daawuloo woon coow : tu ne bavardais pas généralement

ñii daawuñu dem : ceux-ci n'allaient pas généralement

d) Formes à modalité pronominale et monème conditionnel. Ici les formes de la modalité pronominale sont, au singulier *naa*, *ɣga*, *na* et, au pluriel *nañu*, *ɣgeen*, *nañu*.

Les formes ainsi obtenues peuvent s'associer à des éléments à fonction surtout nominale. Elles introduisent des valeurs d'inactuel : *goor gi doonkoon na boroom xamxam* : l'homme eût été un savant *yaw doonkoon ɣga suñu ñjiit* : toi tu eusses été notre guide

Les formes à modalité pronominale et à monème conditionnel peuvent être envisagées à la négation. Les formes de modalités pronominales sont alors : *ma*, *loo*, *l*, *nuñu*, *leen* :

nit ñi doonkoonuñu ay kaaɣ : les gens n'eussent pas été des maîtres

e) Forme idiomatique à modalité pronominale. Il s'agit d'un cas où l'auxiliaire associé à une forme de modalités pronominale qui font, au singulier : *ma*, *ɣga*, *fa* et au pluriel : *ñu*, *ɣgeen*, *nu*.

Le syntagme ainsi constitué par l'auxiliaire et les formes de la modalité pronominale se combine avec des éléments verbaux ou avec les formes de l'auxiliaire lui-même.

— Avec des formes à fonction verbale, on a ainsi :

dafa dem : il est parti

gor gi dafa demul ? : l'homme, il n'est pas parti ?

ñii dañu demul ? : ceux-ci ne sont pas partis ?

ñii dañu demul xanaa : ceux-ci ne partent peut-être pas — ne sont peut-être pas partis

nee dañu demul woon : ceux-là n'ont pas été

kii dafa demkoon : celui-ci serait parti (allait partir)

ñee dañu demulkoon : c'est ceux-là qui n'eussent pas été

— Avec les formes de l'auxiliaire, on a :

*dafa di*¹ *nitu tay* : c'est un homme de son époque
dafa di dem : c'est lui qui part (il doit partir)
dafa doon nitu dëgg : c'est un homme de vérité
dafa doon liggéey : il travaillait
daŋga daawul liggéey : tu ne travaillais pas d'habitude
dañu doonkoon nitu alal : nous serions des gens de fortune

L'usage de la forme dite idiomatique de l'auxiliaire revêt surtout une valeur d'insistance. Ceci apparaît dans les nuances qui se dégagent à travers les exemples qui suivent :

maa dem : c'est moi qui ai été
dama dem : c'est que j'ai été (effectivement)
dem naa : j'ai été
maay ou *maa di dem* : c'est moi qui pars
damay ou *dama di dem* : moi je partirai
dinaa dem : je partirai

f) Usage d'un double auxiliaire. La forme *di* est généralement combinée à d'autres formes de l'auxiliaire ayant valeur d'actuel ou d'inactuel pour exprimer le fréquentatif ou pour renforcer l'idée de fait répété, etc... :

dana di dem : il a l'habitude d'aller
daan na di génn : il avait l'habitude de sortir
daawul di feeñu : il ne se manifestait pas d'habitude
moo daarwoon di liggéey : c'est lui qui avait l'habitude de travailler
góor gi doon na di nit koo xam ni : il se trouve que l'homme est de ces gens qui...

¹ *dafa di* : *dafay*

FORMES CONSTITUTIVES DU SYNTAGME VERBAL.

Forme sans modalité pronominale	Forme à modalité pronominale
I. — <i>Affirmation.</i>	
<p style="text-align: center;"><i>Énonciatif injonctif :</i></p> <p>Aoriste : <i>Dem</i></p> <p>Passé défini : <i>Dem — oon</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Conditionnel :</i></p> <p>Passé défini : <i>Dem kon</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Subjonctif :</i></p> <p>Aoriste : <i>Dem — ee</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Énonciatif injonctif :</i></p> <p>Aoriste : <i>Dem na</i></p> <p>Actuel : <i>Dem al</i></p> <p>Passé défini : <i>Dem oon na</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Conditionnel :</i></p> <p>Actuel : <i>Dem koon na</i></p>
II. — <i>Négation.</i>	
	<p>Aoriste : <i>Dem u lo</i></p> <p>Passé défini : <i>Dem ul woon</i></p> <p>Passé défini : <i>Dem koon ul woon</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Dem til koon</i>¹</p>

¹ *dèm til* résulte de la dérivation de *Dem* par un monème dérivatif à valeur négative.

FORMES DE L'AUXILIAIRE.

Le signe + indique les cas où la forme de l'auxiliaire peut se combiner avec un élément nominal ou pronominal.

Forme sans modalité pronominale	Forme à modalité pronominale
I. — <i>Affirmation.</i>	
<p><i>Énonciatif-injonctif :</i> Actuel : <i>Di</i> + Passé défini : <i>Daan</i> Passé défini : <i>Darwoon</i> Passé défini : <i>Doon</i> + <i>Conditionnel :</i> Passé défini : <i>Don kon</i>¹ + <i>Subjonctif :</i> Aoriste : <i>Dee</i> +</p>	<p><i>Énonciatif-injonctif :</i> Actuel futur : <i>Di naa</i> Aoriste : <i>Da ma</i> Passé défini : <i>Daw oon naa</i> Passé défini : <i>Doon — naa</i> <i>Conditionnel :</i> Passé défini : <i>doonkoonnaa</i>¹ + Actuel : <i>Dil</i></p>
II. — <i>Négation.</i>	
	<p>Actuel : <i>Du ma</i> + Passé défini : <i>Du ma woon</i> + Passé défini : <i>Daa wu ma woon</i> <i>Conditionnel :</i> Passé défini : <i>Doon koon</i> <i>uma</i>¹ +</p>

¹ Il s'agit de cas où la considération de temps dans certains contextes s'atténue au profit d'autres considérations. C'est le cas, en particulier, quand on rend compte d'une impossibilité, surtout si cette impossibilité se situe au moment où on l'énonce.

CHAPITRE II

LE SYNTAGME PRONOMINAL

LES MONÈMES DE REPRÉSENTATION OU ÉLÉMENTS PRONOMINAUX.

Les éléments pronominaux sont des formes monématisques qui tiennent lieu de substitut aux éléments nominaux ou à partie d'un énoncé.

Ils assument les mêmes fonctions qu'une forme nominale et se combinent avec les mêmes éléments de détermination que ceux-ci.

On classe les monèmes de représentation en :

- monèmes personnels,
- monèmes non autonomes de rappel,
- monèmes autonomes de rappel.

I. — LES MONÈMES PERSONNELS.

Ils indiquent des oppositions liées à la catégorie de personne. On dénombre trois types de monèmes personnels. Chaque type de monème personnel est caractérisé par la spécificité des fonctions qu'il assume et celle des formes qu'il met en œuvre.

*Monème personnel non lié*¹. — Ce monème présente au singulier les formes :

man : moi

yaw : toi

moom : lui

¹ Ainsi appelé parce qu'il définit la seule forme de monème personnel susceptible de constituer un énoncé minimum.

et au pluriel :

ñun : nous

yéen : vous

ñoom : eux

A) Le monème personnel peut être affecté par des déterminatifs :

gis na ma man mi : il m'a vu moi-même (que voilà)

yaw moomu laa wax : je parle de toi-même

ñun ñii lay set : c'est nous-même qu'il cherche

yéen ñan la wax : il parle de vous (qui) (lesquels)

yéen ñépp laa wax : je parle de vous tous

Le monème personnel non lié peut être affecté par un déterminant génitival ou nominoverbal dans des expressions telles que :

yaw doŋŋ laa wax : je ne parle que de toi ; je parle de toi seul

yawum Masaar laa wax : je te parle à toi fils de Massar

B) Le monème personnel non lié assure un certain nombre de fonctions propres à une forme nominale. Il peut établir une relation de prédication ¹ :

yaw dem ŋga : toi tu as été

Il peut établir une relation d'expansion indirecte ¹ :

góor gi waxtaan na ag yaw : l'homme à cause de toi

du moom : ce n'est pas lui

Il peut établir une relation d'apposition :

Samba : yaw : yaa dem : Samba, toi, tu as été

yaa ka gis moom : c'est toi qui l'as vu lui

yaa ka gis moom Samba : c'est toi qui l'as vu, lui, Samba

Monème personnel complétif. — Ce monème a, au singulier, les formes :

ma : me

ka : te

la : le

¹ Cf. plus loin : Structure du discours.

et au pluriel :

ñu : nous
leen : vous
leen : les

Le monème complétif assume des fonctions d'expansion et peut jouer, comme forme nominale, la fonction de complément direct :

gis na ma : il m'a vu
waxu la : il ne te parle pas

Le monème personnel complétif peut établir une relation d'opposition avec un monème personnel non lié :

gis na ma man : il m'a vu moi
waxu la yaw : il ne te parle pas, à toi

Monème personnel emphatique. — Ce monème présente, au singulier, les formes :

maa
ya
moo

et au pluriel :

ñu
yeenë
ñoo

Ce monème personnel emphatique peut être affecté par des déterminatifs dits désignatifs qui ont comme support l'élément *ɲg* et *ɲgoog* qui tiennent lieu de prolongements morphologiques au monème personnel :

yaa ɲgi tawax : te voilà debout ici
ñu ɲgi toog : nous voilà assis
ma ɲgii toog : le voilà assis là-bas
mu ɲgoogu di dem : le voilà là-bas qui s'en va
ñu ɲgoogee : les voilà là-bas
yaa ɲgoogule : te voilà là

Le monème personnel emphatique peut établir des relations d'apposition avec des formes pronominales :

ñoonu ñu ɲgi : ceux-là les voilà (eux, ils, ici)
man maa ɲgi : moi me voilà

avec des formes nominales :

*góor gi mi ŋgi*¹ : l'homme, le voilà

góor gaa ŋgi : l'homme, le voilà

avec des monèmes de représentation² :

kenn a ŋgi : en voilà un

keneen a ŋgi : en voilà un autre

ñeneen a ŋgi : en voilà d'autres

Le monème personnel emphatique assure principalement, dans le cadre du discours :

— soit la fonction de base d'énoncé : *maa ŋgii* ;

— soit la fonction de sujet dans un énoncé à prédicat verbal :

ma ŋgii dem : me voilà parti

maa dem : c'est moi qui pars

Il n'assure jamais, cependant, une fonction de sujet dans un énoncé où le prédicat verbal a une modalité pronominale³

Le monème personnel non emphatique. — Présente, au singulier, les formes :

ma

ŋga

mu

et au pluriel :

ñu

ŋgeen

ñu

Il n'établit pas de relation avec des déterminatifs mais noue des rapports d'apposition ou de représentation avec :

— le monème personnel non lié :

noonu man mē dem : sur ces entrefaites moi, je quittais

¹ Il y a généralement contraction dans ce cas *aŋgi*, *èŋgi*, *eŋgale*, etc.

góor gaa ŋgi, etc.

góor ñaa ŋgi

² Cf. plus loin.

³ Dans une construction comme :

yaa ŋgi, dem ŋga : te voila, tu as été

l'énoncé *dem ŋga*, complète *yaa ŋgi*.

— des formes nominales :

waxal góor gi mu dem : dis à l'homme de partir (il/parte)

— des monèmes de représentation :

waxal ñeñeen ñu dem : dis à d'autres de partir

Dans le cadre du discours, le monème personnel non emphatique ne peut assumer qu'une fonction de sujet au sein d'un énoncé dont le prédicat verbal n'est pas affecté d'une modalité pronominale.

De façon générale, les formes du monème personnel non emphatique apparaissent dans des énoncés à valeur d'injonctif, énonciatif ou dans le cadre d'énoncés introduits par des fonctionnels ou des monèmes autonomes de rappel :

mu dem ? : qu'il parte

il a été, etc...

noonu ma dem : sur ces entrefaites, je partis

li ñu wax la : c'est ce que nous avons dit

fĩ ɲgeen demkoon la : c'est là que vous seriez allés

Variantes du monème personnel non emphatique. — En s'associant avec des fonctionnels, les formes du monème personnel subissent parfois des transformations par contraction : c'est ainsi le cas avec le monème prohibitif *bu* (que ne pas) :

bu mē dem : que je ne parte pas

bu mu dem : qu'il ne parte pas

bu-l dem : ne pars pas

bu ñu dem : ne partons pas

bu-leen dem : ne partez pas

bu ñu dem : qu'ils ne partent pas

Avec le fonctionnel *su* et la forme de la deuxième personne, on a :

su — *ɲga* → *soo*

avec *na*, (que) et la 1^{re} personne du singulier :

na ma → *naa* : que je....

na mu → *na* : qu'il..., etc.

II. - MONÈMES NON AUTONOMES DE RAPPEL.

On dénombre six catégories de monèmes non autonomes de rappel. Il s'agit :

- du monème pronominal relatif,
- du monème pronominal démonstratif,
- du monème pronominal interrogatif,
- du monème pronominal numéral,
- du monème pronominal d'altérité,
- du monème pronominal de totalité.

Monème pronominal relatif.

Il a le plus souvent pour rôle de rappeler un fait connu évoqué auparavant par une base nominale.

A partir de l'ossature simple ou complexe, on obtient ces types de pronoms par adjonction des formes *i*, *u* ou *a*. Ces formes introduisent les mêmes types de considérations qu'en ce qui concerne la détermination simple, d'où :

au singulier :

<i>ki</i> : celui	<i>ka</i> : celui (passé)	<i>ku</i> : lequel, quiconque
<i>mi</i> : celui	<i>ma</i> : celui	<i>mu</i> : lequel, quiconque
<i>gi</i> : celui	<i>ga</i> : celui	<i>gu</i> : lequel, quiconque
etc.		

<i>kookii</i> : celui	<i>kooka</i> : celui	<i>kooku</i> : lequel, quiconque
<i>moomii</i> : celui	<i>mooma</i> : celui	<i>moomu</i> : lequel, quiconque
<i>googii</i> : celui	<i>googa</i> : celui	<i>googu</i> : lequel, quiconque

au pluriel :

<i>ñi</i> : lesquels, auxquels <i>ñā</i> et <i>ñooñā</i>	<i>ñu</i> et <i>ñooñu</i>
<i>yi</i> : lesquels, auxquels <i>ya</i> et <i>yooya</i>	<i>yu</i> et <i>yooyu</i>

L'usage de formes complexes en *i*, (*kooki*) n'est pas très courant alors que toutes les autres formes pronominales sont susceptibles d'illustrations nombreuses.

góor gi bëgg na gis ki demoon : l'homme voudrait voir celui qui était parti

nagi dëkk bii nga gis, wa ci ëpp sa baay Alfa moo ka moom : des bœufs que tu vois dans cette ville, (celui) le plus gros appartient à ton père Alfa.

wante woowa ma la yóot it deey bonul : mais celui que (ce bœuf) je t'ai donné n'est pas mauvais non plus
nuyul më ñépp te maarel ma bu baax ñooña ɣga dajeeloon : mon salut à tout le monde mais surtout honore de ma part ceux-là que tu rencontras.

Monème pronominal démonstratif.

Il s'oppose au monème relatif par son contenu présentatif en général. Il a valeur nettement démonstrative. Ses formes revêtent toutes, des aspect déjà répertoriés dans le cadre de la détermination démonstrative. A partir d'une ossature consonantique simple ou complexe, on obtient deux groupes de formes soit en *ii* — *uu* — *ee*, soit en *ile* — *ule* — *alé*. Ces formes établissent respectivement des correspondances dans l'ordre où nous les présentons et se distinguent les unes des autres au sein d'une même catégorie sur la base de nuances identiques à celles étudiées à propos de la détermination démonstrative d'où :

au singulier :

kii : celui-ci, lequel ; *kuu* : celui-ci tout près ; *mee* : celui-là (là-bas)
kile : celle-ci ; *kule* : celle-ci ; *male* : celle-ci
mii : celui-là, lequel ; *muu* : celle-ci ; *muu* celleci
mile : celui-là, lequel ; *mule* : celle-ci ; *mule* : celle-ci
 etc.
kookii : celui-ci (près de toi) ; *kookuu* : celle-ci (près de toi) ;
kookee : celle-ci (passé)
moomile : celui-ci ; *moomule* : celle-ci ; *moomale* : celle-ci
 etc.

au pluriel :

nii : ceux-ci ; *nuu* : ceux-ci (près de toi) ; *ñooñee* : ceux-là (passé)
yi : celles-ci ; *yuu* : celles-ci ; *joyee* : celles-là
ñooñii : celles-ci ; *ñooñuu* : celles-ci ; *ñooñale* : celles-là
yooyii : celles-ci ; *yooyuu* : celles-ci ; *yooyale* : celles-là

Le choix de l'une quelconque de ces formes dépend généralement de considérations relatives à la façon dont on veut localiser le fait d'expérience exprimé par l'élément nominal et représenté par le monème. Ceci transparaît à travers les illustrations qui sont

proposées ci-dessous :

nit ñi ɲga ma wàn ñépp, kii laa ci wóolu : des gens que tu m'as présentés celui que voici me dispose le plus à la confiance.

yooyale deey bëggu leen : ceux-là, il ne les apprécie guère

gis ɲga nag yii yépp, woowuu moo ci gën : des boeufs que tu vois, celui-là (tout près) est le meilleur.

L'idée de situation temporelle ne manque pas de transparaître avec certaines formes *ñoonëe, yooyale*, etc... L'opposition entre des faits plus ou moins proches du locuteur demeure par ailleurs sensible :

mii maa ka moom, waaye moomule deey, xawma fu mu bokk : celui-ci (ce mouton) est à moi mais j'ignore d'où provient cet autre-là (près de toi).

Il est possible d'interpréter l'usage de la forme complexe *moomule* aussi bien comme un procédé situant une réalité évoquée près de l'interlocuteur que comme un simple moyen pour rendre compte de l'altérité.

Monème pronominal interrogatif.

Le monème pronominal interrogatif prend deux formes qui ont toutefois en commun leur sens et, sur le plan formel, la présence du prolongement morphologique du nominal représenté. Ce support est nécessairement simple et ne comporte donc qu'une consonne.

— Le premier type procède de l'association entre une ossature consonantique et un élément interrogatif en *-an*, ce qui permet d'envisager :

Kan, man, ban, gan, san, lan, jan, wan

et au pluriel :

ñan et *yan* : qui, lequel, etc.

gis ɲga kan : tu as vu qui

— Le second met en oeuvre avec une valeur interrogative une forme *u* construite à partir d'une ossature consonantique simple :

ku, mu, bu, gu, su, lu, ju, wu

et au pluriel :

ñu et *yu*

Des deux, c'est le premier type qui connaît l'utilisation la plus répandue. Au sein du discours, on ne rencontre les formes du second type de monème interrogatif *ku*, *mu*, *ñu*, etc. qu'à la fonction sujet.

ku dem : qui est parti ? *yu daw* : lesquels ont fui ?

Cette fonction de sujet, les formes du premier type l'assument aussi.

ndax kan dem ? : afin que parte qui ? ; afin que (qui) parte ?

yan ñoo yeksi ? : lesquels sont arrivés ?, etc...

Dans les autres fonctions, le monème interrogatif du second type n'apparaît pas. Seules les formes en *an* sont alors d'usage. Pour *nit* on dira :

daŋga gis kan ? : quel homme as-tu vu ? tu as vu qui ?

et à propos de *jarbaat* on dira :

jan ŋga gis? : lequel as-tu vu ?

et pour des chevaux :

yan fas ŋga bëggoon ak wan ŋga japp : quels chevaux voulais-tu et lequel as-tu pris ?

Monème pronominal numéral.

C'est une catégorie pronominale caractérisée par la combinaison de la forme en *enn* associée à l'ossature consonantique de forme simple caractéristique du nominal représenté. Les formes de singulier ont selon le contexte, la signification de : un, nul, un seul, aucun, etc... Celles du pluriel ne se manifestent qu'associées d'un fait de détermination. L'inventaire fournit la liste qui suit :

au singulier :

kenn, *menn*, *lenn*, *wenn*, *senn*, *jenn*, *genn*, *benn*

au pluriel

ñenn et *yenn* (toujours associées à un déterminatif *yenn yi*)

Les formes de singulier, en situation d'indétermination, sont susceptibles d'assumer toutes les fonctions généralement dévolues à un élément nominal :

kenn nēwul : nul n'est venu

xēynē xar yi ñēw nañu wante gisaguma wenn les moutons sont

peut-être déjà arrivés, j'en n'ai encore vu aucun.
sa jarbaat yi, jenn gënu kë ci tayel : aucun de tes neveux
 n'est aussi paresseux que celui-là.

Monème pronominal d'altérité.

Le monème exprimant l'altérité revêt la forme *eneen*. Il s'ajuste comme le précédent à une ossature consonantique simple. Envisagé par rapport à la catégorie de nombre, il donne :

au singulier :

keneen, meneen, weneen, seneen, jeneen, leneen, beneen, geneen

au pluriel :

ñeneen et *yeneen*

Les fonctions du monème d'altérité sont celles d'un élément nominal :

keneen demul : aucun autre n'est parti

En parlant de *xar* (mouton), on dira :

góor gi gisul meneen : l'homme n'en a pas vu un autre (mouton)

ou encore :

gisul yeneen : il n'en a pas vu d'autres.

A l'instar du monème numéral, le pronom d'altérité reçoit nombre de faits de détermination.

Monème pronominal de totalité.

Le monème qui exprime l'idée de totalité est *épp*. Il entre en combinaison avec une ossature consonantique simple et fournit :

au singulier :

képp, mépp, lépp, wépp, sépp, bépp, gépp, jépp : (le tout), tout, chaque, etc.

au pluriel :

ñépp et *yépp* : (tous, la totalité).

En fait ces formes de singulier ne sont généralement pas employées comme monèmes pronominaux sinon en association avec un fait de détermination et dans le sens de : tout, chaque : *béppu nit* : tout homme, tout (d'un) homme. Dans les rares cas, à propos desquels on aurait pu solliciter leur usage pour représenter un nominal donné, il est courant de préférer une forme unique *lépp* de sorte qu'on répondra à une question telle que :

Ana ndox mi ɣga duyoon ? : Où est l'eau que tu avais puisée ?
par :

lépp tuuru na : le tout s'est renversé ; *lépp jeex na* : le tout est épuisé

plutôt que de dire :

mépp tuuru na ou mépp jeex na.

Dans la variante urbaine, on emploierait volontiers *yépp* sauf s'il s'agit d'un être humain.

*Les monèmes pronominaux de rappel
et leurs faits de spécification.*

Les catégories pronominales qui ont été étudiées comme monèmes de rappel peuvent être associées à des faits de détermination. Ces faits de détermination attestés varient toutefois d'un élément pronominal à l'autre.

A) *Déterminatifs et éléments pronominaux.* — Seuls les monèmes relatif et interrogatif ne peuvent être affectés par des déterminatifs.

1° Le pronom démonstratif peut, quelle que soit sa forme, être affecté :

— soit d'un déterminatif interrogatif :

<i>kooku</i>	{	celui-ci
<i>gis ɣga kookuu kan</i> : tu as vu		celui-là lequel
<i>kookale</i>		celui-là
<i>ñoõñale ñan</i>		ceux-là lesquels

— soit d'un déterminatif de totalité :

On dira, en désignant un mouton dévoré par un lion :

gaynde gee lekk moomu mépp : c'est le lion qui a mangé entièrement celui-là (mot à mot, on a : celui-ci en entier, dans sa totalité)

ñooñu, ñépp dañu dem : tous ceux-là doivent partir

2° Le pronom numéral se combine :

— soit avec un déterminatif simple ou démonstratif

benn bi rëcc laay seet : je cherche celui (celui l'un) qui s'est échappé

benn boobule laa la may : c'est celui-là (celui-là l'un) que je te donne

setal ma ñenn ñuu : surveille-moi ceux-là (les-uns que voilà)

— soit avec un déterminatif interrogatif :

benn ban ɲga gisul ? : lequel (l'un lequel) n'as-tu pas vu ?

— soit avec un déterminatif de totalité :

fabal benn bii bépp : prends l'un (en entier)

L'utilisation simultanée de ces déterminatifs est une possibilité qu'on constate encore dans des exemples tels que :

waxtaan ak kenn kan ? : converser avec lequel ? (l'un lequel ?)

fabal benn boobu bépp : prends celui-là en entier

3° Le pronom d'altérité trouve des éléments de spécification dans :

— les déterminatifs simple et démonstratif :

gis na keneen ki : il a vu l'autre

keneen kookale xaritam la : cet autre-là est un ami à lui

— et le déterminatif interrogatif :

keneen kan moo bëgg dem ? : qui d'autre veut partir ?

La coexistence entre déterminatif simple ou démonstratif et déterminatif interrogatif est possible :

waxtaan ɲga ag keneen kookule kan ? : tu aurais conversé avec qui d'autre ? (avec cet autre lequel)

4° Le monème pronominal de totalité présente à travers ses formes de singulier une combinaison particulière. Il s'associe avec les formes du monème relatif en u ayant une ossature consonantique simple et possède alors la valeur de : quiconque, n'importe qui, qui, etc... :

képp ku wax... : quiconque parle

mépp mu rëcc : n'importe lequel, qui s'échappe.. (mouton)

Le déterminatif interrogatif, en affectant les formes de pluriel du monème pronominal de totalité, constitue le seul cas de détermination recensée pour cette catégorie.

ñépp ñan ḡga gis ? : lesquels as-tu vus ? (tous) (tous lesquels)

B) *Déterminants et éléments pronominaux.* — La détermination des monèmes pronominaux par des éléments lexicaux revêt un caractère assez exceptionnel. Le pronom personnel en donnait quelques exemples. D'autres monèmes pronominaux en offrent quelques cas.

— Relation génitive. Il semble qu'on puisse interpréter ainsi la nature du lien existant dans certaines constructions entre le pronom numéral et des faits lexicaux :

kenn — u nit : un seul homme

ñenn — u nit : certains gens (quelques-uns parmi les hommes) *yenn*

iy kaddu : certaines paroles

— Relation épithétique. Pour le pronom relatif démonstratif et interrogatif, la relation est exclue mais avec les monèmes numéraux et d'altérité, on peut envisager :

kenn ku ḡor ki : un mâle (un/lequel/mâle le)

keneen ku jigéen : une autre femme (une/laquelle/femme)

— La relation nominoverbale peut, par contre, affecter presque tous les monèmes pronominaux :

menn doon na ñëw : un seul est arrivé

taxawaayu kooka sax taxul nëw : la présence de celui-là même ne justifie pas qu'on vienne

ñéneen ñi sax demerwuñu noonu ! : les autres mêmes ne sont pas si fameux !

Monèmes de rappel et modalités mixtes. — La modalité temporelle du passé défini en *oon* ou *woon* pour affecter l'un quelconque des monèmes de rappel, doit être associée à un déterminatif simple ou démonstratif sauf dans le cas des monèmes relatif et démonstratif. Avec ces deux derniers, on peut envisager des exemples tels que :

gis naa kooku woon : j'ai vu celui-là (au passé révolu)

gis naa ñooñale woon : j'ai vu ceux-là (au passé révolu)

gis naa ki woon : j'ai vu celui en question (au passé)

gis naa ka woon : j'ai vu celui-là (celui dont il fut question)

et avec d'autres monèmes pronominaux :

kenn ki woon dem na : l'un (dont il fut question) est parti

ñooñu ñépp woon demuñu : tous ceux-là (dont il fut question) ne sont pas partis

gis na keneen ki woon : j'ai vu l'autre (dont il fut question)

C) *La modalité nominale* peut affecter tous les monèmes de rappel à l'exception du pronom relatif. Cette construction indique l'état ou l'identité :

kooku la : c'est celui-là ; celui-là (c'est)

keneen yga : tu es un autre ; autre (tu es)

ñeñeen lañu : il s'agit d'autres ; autres (ils sont)

menn la : il est unique ; un (il est)

ñooñu ygeen : vous êtes ceux-là

Il est très fréquent d'associer dans la plupart des cas, la forme de la 3^e personne du singulier de la modalité à des pronoms de rappel relevant du pluriel. Il s'agit d'une construction qu'on peut rendre par la formule : c'est :

On dira indifféremment :

ñeneen lañu : il s'agit d'autres ; autres (ils sont)

ou *ñeneen la* : un sens

ñan lañu : qui sont-ils

ou *ñan la* : qui sont-ce ; qui est-ce

D) *L'auxiliaire d et les monèmes pronominaux.* — Les monèmes pronominaux peuvent se combiner avec l'auxiliaire *d* dans les mêmes conditions qu'une forme nominale :

mu di kii : mais c'est celui-ci

mu doon kookee : mais c'était celui-là

du kenn : ce n'est personne

du keneen ki : ce n'est pas l'autre

ya di kan ? : tu es qui ? (pour qui te prends-tu ?)

mu di ñeneen ñi : mais ce sont les autres.

III. — MONÈMES AUTONOMES DE RAPPEL

C'est une catégorie qui concerne les éléments qu'il n'est généralement pas possible de rattacher à une forme lexicale précise dont ils seraient les substituts. Sur le plan du contenu, ils renvoient à des sens assez larges pour leur permettre d'être les éléments de représentation de thèmes plus ou moins proches.

Leur nombre est limité et ils possèdent chacun, une base consonantique stable, qui tient lieu de support à des formes variables susceptibles de leur conférer un certain nombre de spécifications.

Quatre bases consonantiques fournissent ici une ossature simple ou complexe. Il s'agit de *F*, *C*, *N* et *L*. La base *F* a une valeur de localisation spatiale ou temporelle comme *C*. Contrairement cependant à cette dernière, elle possède une forme complexe *Foof*.

La base *n* indique la manière de façon générale. Elle aussi possède une forme complexe *Noon*.

l définit un pronom de rappel qui représente au singulier *lëf* : chose ; on le classe néanmoins avec les formes précédentes du fait qu'il manifeste les mêmes combinaisons et assume les mêmes fonctions de représentation pour des énoncés plus ou moins larges.

A partir de ces bases, on peut envisager selon les éléments de spécification qui les affectent, une distinction entre des monèmes autonomes simples, démonstratifs, interrogatifs, numéraux, d'altérité et de totalité.

Monèmes autonomes simples.

Ils sont bâtis sur l'utilisation des éléments de spécification du type *i*, *u*, *a* qui ont même valeur qu'à propos des faits de détermination, d'où :

<i>fî</i> : là où, alors que, dès que ¹	<i>foofa</i> : là, alors, à ce moment
<i>fu</i> : ici, où, ou ?	<i>foofu</i> : là, alors à ce moment
<i>fa</i> : là où (envisagé au passé)	<i>foofa</i> : là, alors
<i>ci</i> : à l'intérieur, dedans, parmi, sur, etc...	

¹ Les différents sens possibles sont donnés ici pour un même monème, il convient de noter que nombre de formes qui sont issues des monèmes autonomes de rappel sont par ailleurs mises en œuvre comme fonctionnels.

cu : à l'intérieur, etc...

ca : à l'intérieur, à cet endroit-là, sur, etc...

li : ce que, ce qui

looli : ceci, le fait que

lu : ce que, qu'est-ce qui ?

loolu : ce fait

la : cela

loola : cela, ce fait-là

Monèmes autonomes démonstratifs.

En utilisant les formes *i*, *uu*, *ee* ou celles en *ile*, *ule*, *alé* qui leur correspondent respectivement, on confère aux bases une nuance démonstrative plus nette que dans les monèmes précédents :

fii : ici ; *foofii* ou *fîle* ou *foofîle* : là a cet endroit

fuu : ici ; *foofuu* ou *fule* ou *foofale* : là tout près de toi (alors)

fee : là-bas ; *foofee* ou *fale* ou *foofale* : là-bas, à ce moment-là

nii : comme ci, ainsi ; *noonii* : comme ça, ainsi ; *nile* : de cette manière

nuu : comme ci ; *noonuu* : comme ça, ainsi ; *nule* : de cette manière ci

nee : comme cela, de cette manière-là ; *noonee* : comme cela ; *nale* : de cette manière-là

noonile : de cette manière-ci

noonule : de cette manière-là

noonale : de cette manière-là

lii : ceci ; *loolii* : ceci ; *lile* : ceci ; *loolule* : ce fait

luu : ceci ; *looluu* : ceci ; *lule* : ceci ; *loolule* : ce fait-ci

le : cela là-bas ; *loolee* : cela ; *lale* : cela, là-bas, de fait-là ; *loolale* : ce fait-là

Monèmes autonomes interrogatifs.

Ils sont caractérisés par la présence de l'élément *an* :

fan ou *naan* ? : comment, de quelle manière ?

fan nga jëm ? : où vas-tu ?

nan nga def ? : comment vas-tu ?

Monèmes autonomes numériques.

Ils se manifestent avec la forme *enn* :

fenn : en un lieu, nulle part, etc.

nenn : en aucune manière, une façon, etc.

lenn : une chose

demuloo fenn : tu ne vas nulle part

Monèmes autonomes d'altérité.

Ils possèdent comme marque la forme *enen* :

demuloo feneen : tu ne vas pas ailleurs, un autre lieu

defal neneen : agis d'une autre manière

wutël leneen : cherche autre chose

Monèmes de totalité.

Ils sont caractérisés par la forme *épp* :

xolal fépp : fouille tout endroit, (en tout lieu, toute la place, etc...)

jëlël lépp : prends tout (la totalité)

népp : de toute façon

népp noo defe baax na : de toute manière, quelle que soit ta façon d'agir c'est bien

Monèmes autonomes de rappel et faits de détermination.

a) *Combinaison avec des déterminatifs.* — Les monèmes pronominaux autonomes peuvent, en particulier, être spécifiés par des déterminatifs :

1) Les monèmes autonomes simples ou démonstratifs acceptent, dans certains cas, des déterminatifs simples et démonstratifs. En fait il s'agit d'une construction qui associe les formes simples et complexes du même pronom :

foofu ŋga dem fu : là-même où tu as été, là où tu as été là

ou :

fī ŋga dem foofīle : là où tu as été

la ŋga wax la : ce que tu as dit, ce que / toi / as dit / cela

li yga wax loolu : ce que tu as dit, ce que / tu as dit / cela même
ni yga def noonu : cela que tu as fait, cela même

Ces mêmes éléments pronominaux peuvent être combinés avec des déterminatifs interrogatifs ou de totalité :

lii lan ? : quoi, cela / quoi /

foofee fan ? : où ; là-bas où

noonee nan ? : comment, ainsi / comment / cette manière / laquelle

loolule lépp ? : tout cela

foofule fépp ? : tout cet endroit-là

2) Les pronoms autonomes numéraux, ceux de totalité et d'altérité se combinent également pour certaines de leurs formes avec des déterminatifs simples, démonstratif et interrogatif :

leneen li : l'autre, l'autre partie

lenn lala : l'un là-bas, l'une des parties qui est là-bas

lépp loolu : tout cela

leneen lan : quel autre, l'autre partie / laquelle

lenn loolule lan : cet autre lequel...

b) *Combinaisons avec des modalités mixtes.*

— La modalité nominale associée ou non à celle du passé défini peut spécifier certains pronoms autonomes de rappel :

loolu la : voilà ce qu'il est, cela / tu as (voilà ce qu'il en est)

fee la : c'est là-bas

noonu la woon : c'était ainsi, cette façon / fut

— La modalité du passé défini peut, par ailleurs, affecter directement les pronoms autonomes simples et démonstratifs :

loolu woon : cela qui fut

li woon : ce qui fut, / le fait / passé

fa woon : cet endroit là, / endroit / fut

na woon : de la manière dont ce fut, / manière / fuut

Pour les autres pronoms autonomes, il est nécessaire qu'ils soient associés en même temps à un déterminatif simple ou démonstratif :

lépp loolu woon : tout cela

leneen loolee woon : cet autre fait-là, chose autre / celle-là / fut

— L'auxiliaire se combine aussi dans quelques cas avec les formes des pronoms autonomes :

moo di loola : quel démon ! / lui / être / cela

dafa di leneen : c'est qu'il s'agit d'autre chose, c'est / autre chose

La détermination nominoverbale est possible comme on le constate ci-dessous :

leneen rekk : autre chose seulement

loolu doŋŋ : cela seulement

On notera enfin que les formes respectives des monèmes autonomes et celles des monèmes non autonomes peuvent se servir mutuellement de substituts :

foofu góor gi dem fu rafet la : l'endroit où l'homme est parti est beau, là / l'homme / parti / là / beau / est

fépp fu mu jëm foofu jàmm dana fa wacc : partout où il ira la paix descendra là, partout où / il descend / là / paix / descendra

képp ku dem, kooku raggal la : quiconque s'en va, celui-là est un froussard

kooku dem ku më bëgg la : c'est quelqu'un que j'apprécie, celui qui est parti

CHAPITRE III

FONCTIONNELS ET ARTICULATIFS

Les fonctionnels sont des éléments qui servent comme la syntaxe de position à indiquer les rapports que les formes de structure établissent entre elles dans le cadre du discours. Les articulatifs ont surtout pour rôle d'introduire certaines parties du discours. Dans l'ensemble, il s'agit de monèmes individualisés mais qui sont parfois combinés généralement pour des soucis d'insistance.

Les *fonctionnels* doivent être répartis en deux catégories groupant respectivement les subordinatifs et les coordinatifs.

Les *fonctionnels subordinatifs* explicitent une fonction de subordination ou d'expansion entre deux ou plusieurs formes de structure. L'étude des relations qu'ils introduisent est faite dans le cadre de l'analyse de la structure du discours à propos des rapports, définis par les énoncés et leurs entités complétives (complétifs, énoncés complétifs). On trouve ci-dessous une liste non limitative des fonctionnels subordinatifs les plus courants avec quelques-unes des significations qu'ils peuvent revêtir :

naka : du moment que, comme dès que

na : qu'il

gannaaw : derrière, après que, du moment que, après

soobeek : tant que

ba : après que, jusqu'au moment où

bi : lorsque, au moment où

bu : lorsque, quand (subjonctif prohibitif)

su : si, lorsque

te : sans que, alors que, mais

ndax : afin que, est-ce que

ndax itam : afin aussi
walla : sauf si
ba itam : à moins que, ou alors que
ni : que
ndegam : si
kon nag : dans ce cas, alors
ci : dans, parmi
ak : avec, en compagnie de, grâce à
balaa : avant que, etc...

Les *fonctionnels coordinatifs* qui établissent un rapport entre deux formes de structure ayant une même fonction sont des formes qui assurent très souvent le rôle de fonctionnels subordinatifs :

te : et, et aussi
itam : aussi
ag : avec
walla : ou, ou bien
waaye : cependant
wante : toutefois, cependant, mais
te itam : mais aussi
ag itam : et aussi, et encore
walla nak : ou alors, ou enfin, etc...

Les *articulatifs* sont surtout des éléments d'introduction pour des énoncés. On les rencontre généralement en tête d'énoncé. Nombre de formes qui assument des rôles de fonctionnels coordinatifs ou subordinatifs peuvent être utilisés à cet effet :

te et *noona nak* : alors, de ce fait, sur ce
ndeke ou *waaye* : mais, cependant, toutefois
bu : que ne pas
na : que... etc.

LES FONCTIONNELS ARTICULATIFS DANS LE CADRE DU DISCOURS.

L'articulatif peut être employé avec un énoncé autonome ou avec un énoncé complété mais non complétif¹. Comme le terme l'indique, il s'agit surtout d'éléments qui aident à articuler, entre eux, les

¹ Cf. plus loin.

différentes parties du discours, sans pour autant constituer entre ceux-ci des rapports de même nature que ceux analysés comme étant de coordination ou d'expansion. Ils sont fréquents dans les dialogues :

moontin : et pourtant, cependant, quoi qu'il en soit, en fait

moontin dem naa : et pourtant j'ai été

gaynde gi dawul moontin : le lion n'a pas fui pourtant

moontin xale yi ñëw nañu : et pourtant les enfants sont venus

moontin dey : et pourtant

moontin dey gis naa ka : et pourtant je l'ai vu

moontin nag : en dépit de tout

moontin nag bëgg na dem : et pourtant il veut partir

te moontin

te moontin xamante nañu : et pourtant ils se connaissent

bon nag : dans ce cas alors

bon nag maa ɲgi dem : dans ce cas je pars

bonag dey mu ñibbi : dans ce cas qu'il rentre

kon nag (variante du précédent) : dans ce cas, s'il en est ainsi

kon nag dàwul ! : dans ce cas, fuis !

kon nag dey : dans ce cas alors

kon nag dey buleen dem : alors, ne partez pas

waaye : mais, cependant, malheureusement

waaye kenn demul : malheureusement nul n'a été

waaye sax : par contre, d'ailleurs, du reste

waaye sax kenn dafa dul dem : du reste nul n'ira

waaye nag : d'ailleurs, toutefois, malheureusement

waaye nag xale yi bëggunu : malheureusement les enfants ne veulent pas

waaye de : mais (avec menace)

waaye de ku mu gis ɲga de : mais celui qu'il voit meurt

wante est une variante de *wande*. Ils donnent des formes complexes :

wante itam : mais aussi, mais non plus

wante itam demuloo : tu n'as pas été non plus

wande it xale yi dañu soxor : mais les enfants sont toute-fois méchants

wande nag : mais

wande nag kenn dégluwu ka : mais nul ne lui a prêté oreille

moom daal (mot à mot : lui, aussi) : cet élément possède en même temps une valeur exclamative et comporte des significations d'autant

plus variables que ses contextes d'apparition sont nombreux :
moom daal ñépp ñibbisi nañu : mais c'est tout le monde qui est rentré
moom daal léegi addina dafa soppeeku : en fait le monde a changé de
 nos jours

mondé comme le précédent la même multiplicité de sens :
mondé ci subë dafa naajoon : mais ce matin il y avait du soleil
 pourtant

waaw : oui, alors, et puis

waaw nak kenn bëggul dem : ainsi donc personne ne veut partir

waaw : *waaw ndax dem na ?* : eh bien, est-ce qu'il est parti ?

moom nag : ainsi

moom nak kenn du wax : ainsi nul ne parle

ba : ainsi

ba góor gi bëggul dem : ainsi l'homme ne veut pas partir

ba nag : ainsi donc, de sorte que

ba nag sama yaay fafu la gis : ainsi ma mère n'a pu te voir

te est aussi un articulatif de même que le grand nombre d'éléments
 composés auxquels il donne naissance :

te demuloo fenn ? : et tu n'as été nulle part ?

te nag kenn manu fi gis dara : d'ailleurs on ne peut rien y voir

te sax ma jgi dem ! : d'ailleurs je m'en vais !

te dey addina laabiir dafa ci baax : du reste la générosité est une
 bonne chose dans la vie

te kat : et surtout

te kat na jga ma nég ! : et surtout, attends-moi !

Les formes des monèmes autonomes de représentation comme
foofu, (là), *noonu*, (aussi), etc..., dans certains contextes assurent une
 fonction d'articulatif :

— *foofu* : là, alors, en cet endroit, en ce moment :

foofu góor gi mer : alors l'homme se fâcha

— *foofu nak* : alors, à ce moment :

xale yi foofu nag ñu mer : les enfants alors se fâchèrent

— *noonu* : alors, ainsi :

noonu mu jog : alors il se redressa

— *noonu itam* : alors, mais aussi sur ces entrefaites :

noonu itam ma noppi : sur ces entrefaites, je me tus

noonu itam ma bañ génn : mais alors je refusai de sortir

— *yéen ñi ci bir foofule larwoon* : c'est vous-même qui étiez là à
 l'intérieur.

DEUXIÈME PARTIE

STRUCTURE INTERNE DU DISCOURS ¹

¹ Pris au sens d'énoncé, de message.

CHAPITRE PREMIER

SYSTÉMATIQUE DES CONSTITUANTS

L'analyse se situe ici sur un plan différent de celui des combinaisons de monème à monème. Elle concerne une systématique des constituants ou formes de structure assurant des fonctions dans le cadre du discours.

Le statut des formes de structure est défini à partir d'un certain nombre de considérations qui ne se situent pas toujours sur un même plan. Dans l'ensemble les critères sollicités pour spécifier la nature des fonctions assurées par les constituants ou formes de structure tiennent en particulier :

1° à la nécessité pour ces formes d'établir ou non une relation avec des éléments du discours pour être compréhensibles et acceptables dans le contexte où elles apparaissent ¹,

2° aux modalités d'expression de cette relation qui peut être spécifiée par la syntaxe de position, par un fonctionnel ou par des « conditionnements de structures » ².

¹ C'est là, du point de vue structural, le critère essentiel. Le critère de la nécessité d'un rapport pour la compréhension est d'ordre plutôt sémantique et se situe par conséquent sur un autre plan. Il n'est toutefois pas à exclure. La possibilité ou non de coordonner deux formes constitue aussi, un critère pour démontrer la différence de fonction qu'elles assurent respectivement.

² Le « conditionnement de structures » se réfère aux phénomènes de concordance qui régissent des formes de structures établissant entre elles des relations (cf. plus loin accord sujet prédicat et aussi la nécessité d'utiliser la forme non emphatique du pronom personnel quand il assure une fonction sujet dans le cadre de certains énoncés complétifs, etc... cf. plus loin énoncé complétif direct).

C'est sur la base de ces données qu'ont été dégagées les catégories de formes de structures qui assurent dans le cadre du discours les fonctions

- d'énoncé minimum,
- de sujet et de prédicat,
- de complétif,
- d'énoncé autonome,
- d'énoncé complété,
- d'énoncé complétif,
- d'énoncé alternant,

et les relations :

- d'apposition,
- de coordination,
- de juxtaposition.

SECTION I : FORMES ET FONCTIONS D'ÉNONCÉ MINIMUM

Toutes les formes quel que soit le contexte ¹ dans lequel elles apparaissent, sont retenues comme données linguistiques analysables. Il suffit qu'elles aient valeur de communication et qu'elles renvoient à un sens acceptable comme message dans le cadre de la langue.

A. — FORMES D'ÉNONCÉ MINIMUM.

Énoncé monématique.

Les données linguistiques les plus simples qui puissent constituer un message définissent, comme énoncé minimum, une fonction susceptible d'être assumée en wolof par tous les monèmes ou syntagmes de formation à l'exception des éléments de spécification, des fonctionnels et articulatifs.

Dans l'énoncé de type (2) :

(1) *dém ɲga ?*

(2) *waaw*

¹ Notre analyse ne tient donc pas compte de ce fait des distinctions entre faits en contexte ou hors contexte.

la réponse *waaw* de l'interlocuteur assure ainsi une fonction d'énoncé minimum. Elle constitue en elle-même un message suffisant et compréhensible. On peut repérer toute une série d'éléments susceptibles d'assurer la même fonction dans le même contexte. Ainsi l'énoncé de type (2) aurait pu être :

- (1) *dem ŋga ?* : tu as été ?
- (2) *déedéed !* : non !
- (2) *xanaa !* : bien sur !
- (2) *xěyna !* : peut-être ! etc...

D'autres exemples peuvent encore permettre la mise en évidence de diverses formes définissant elles aussi des fonctions d'énoncé minimum. C'est le cas pour les énoncés de type (2) que l'on rencontre ci-dessous :

- (1) *Loo gis ci biti* : qu'as-tu vu dehors ?
- (2) *nit* : (un) homme
- (1) *kooy waxal ?* : à qui parles-tu ?
- (2) *buur* : (au) roi
- (1) *foo jěm ?* où vas-tu ?
- (2) *Ndar* : à Saint-Louis
- (1) *ki kan la ?* : qui est-ce celui-ci ?
- (2) *jaambur* : un quidam
- (1) *loo bëgg def ?* : que veux-tu faire ?
- (2) *dem* : partir
- (1) *looy ñaan ?* : tu pries pour quoi ?
- (2) *rafet* : (pour la) beauté

*

- (1) *ku ñěw ?* : qui est venu ?
- (2) *kenn* : personne
- (1) *ku wax ?* : qui a parlé ?
- (2) *kookuu* : celui-là

*

- (1) *neex na ?* : c'est bon ?
- (2) *cam !* : pouah !
- (1) *baax na ?* : c'est bon ?
- (2) *ex !* etc... : oh !

Ces énoncés, qui sont irréductibles, peuvent dans de nombreux cas recevoir des extensions.

*Énoncé polématique*¹.

Des énoncés minimum plus complexes que les formes qui précèdent existent.

Ils impliquent la présence d'au moins deux monèmes.

On en trouve ci-dessous un certain nombre d'exemples avec les énoncés de type (2) (les composantes de l'énoncé sont séparées par /:/.) :

- (1) *ana góor gi ?* : où est le Monsieur ?
- (2) *dem : na* : il est parti
- (1) *xoolal gii garab* : regarde cet arbre
- (2) *guy : la* : c'est un boabab
- (1) *ana boroom kër gi ?* : où est le maître de maison ?
- (2) *kile : la* : c'est celui-là
- (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
- (2) *ci : biir* : à l'intérieur
- (1) *ana ŋgoor ?* : où est NGor ?
- (2) *ŋgoor : dem* : (mais) NGor est parti

Aucune des composantes des énoncés de type (2) ne saurait être supprimée sans qu'on aboutisse à un non-sens.

*
* * *

De forme simple ou complexe, les énoncés minimum sont des éléments qui peuvent ou non recevoir une extension. Ces extensions sont constituées par des relations d'extension de nature différente.

B. — TYPOLOGIE DES ÉNONCÉS MINIMUM.

En tenant compte de la différence de nature de ces rapports que les énoncés minimum peuvent établir en leur sein ou par extension,

¹ Polématique ou polymonématique.

on peut dresser une typologie des formes de structure qu'ils concernent. Sur ce plan, une distinction s'impose qui fait le départ entre deux grandes catégories d'énoncés minimum classés selon leur capacité à recevoir ou non une extension :

Énoncés sans extension.

Ces énoncés constituent une longue liste de formes telles que :

waaw !
Déédéed !
iskëy !
mowaay !
aywo !

Énoncés à extension.

Les énoncés susceptibles de recevoir des extensions peuvent être classés en deux catégories :

- les énoncés à relations de spécification,
- les énoncés à relation de prédication.

Les éléments de ces deux catégories d'énoncés acceptent pratiquement tous des relations d'expansion.

a) *Énoncé minimum à relation de spécification.*

Ce type d'énoncé résulte de la formation de syntagme de type nominal pronominal ou verbal. L'identification de la nature du syntagme s'opère à partir de l'analyse de ses éléments de spécification (déterminatifs, modalités, etc...).

- L'énoncé minimum à base nominale comporte cinq types :

Le type 1 est constitué par un simple élément nominal non affecté de déterminatif ou de déterminant. Les énoncés (2) en sont des illustrations :

- (1) *koo gis ?* : qui as-tu vu ?
- (2) *Musaa* : Moussa
- (1) *loo jënd ?* : qu'as-tu acheté ?
- (2) *mbubb* : (un) boubou

Le type 2 combine l'élément nominal et un fonctionnel :

(1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ci biir* : à l'intérieur

Le type 3 est un syntagme à modalité nominale :

nit la : c'est un homme

Le type 4 est un syntagme dont l'auxiliaire est une des composantes : de l'auxiliaire *d-*

du góor : ce n'est pas un homme

Le type 5 combine un élément interrogatif à l'élément nominal :

ana góor gi ? : où est l'homme ?

— *L'énoncé minimum à base pronominale* comporte six types :

Le type 1 résulte de la mise en œuvre d'un monème de représentation comme élément de réponse dans des situations telles que :

(1) *koo gis ?* : qu'as-tu vu ?

(2) *kenn* : personne

Dans le second type, l'énoncé est un syntagme dont l'un des éléments est un fonctionnel. Ceci ressort de l'exemple (2) dans :

(1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ci biir* : vers celui-ci

Dans le troisième type, l'énoncé comporte une modalité nominale, comme par exemple dans :

kooku la : c'est celui-là

Dans le quatrième, le syntagme est constitué d'un monème pronominal et de l'auxiliaire :

du kenn : ce n'est personne

Dans le cinquième, le monème pronominal est affecté du monème désignatif en *ɲg* :

mi ɲgile : le voici ici

*Dans le sixième*¹, la forme pronominale est associée à un monème interrogatif d'où :

ana kooku : où est celui-là ?

¹ En fait, l'usage du monème interrogatif constitue une combinaison avec un déterminatif de sorte que les types cinq ou six sont équivalents.

— *L'énoncé minimum à base verbale* présente trois variétés :

dans la première, la forme verbale n'est pas affectée de ses modalités ; c'est le cas dans l'exemple (2) :

(1) *lu muy jooy ?* : que pleure-t-il ?

(2) *rafet* : de (n')être pas belle

dans la seconde, la forme verbale est combinée à l'auxiliaire comme dans :

doo dem ? : tu ne pars pas ?

dans la troisième, l'énoncé comporte au moins une modalité verbale :

dem naa : je pars

Aucun de ces énoncés à base nominale, pronominale ou verbale ne saurait être amputé d'un de ses éléments sans perdre tout sens dans le contexte où il apparaît.

b) *Énoncés minimum à relation de spécification et d'expansion.*

Tous les énoncés à relation de spécification quelle que soit leur base et le type auquel ils appartiennent, sont susceptibles de recevoir des expansions comme on le constate avec les énoncés (3) ci-dessous.

— Avec un énoncé à *base nominale*, on peut ainsi envisager des situations telles que :

(2) *nit la* : c'est un homme

(3) *nit la ci lu wér* : c'est vraiment un homme

(3) *nit la ku baax* : c'est un homme gentil

(1) *loo gis ?* : qui as-tu vu ?

(2) *nit* : un homme

(3) *nit : ki ñěw* : l'homme qui est venu

(1) *ko gis ?* : qui as-tu vu ?

(2) *kooku* : celui-là

(3) *kooku ci biir* : celui-là à l'intérieur

— Avec un énoncé à *base pronominale*, on peut envisager des situations d'expansion telles que :

(1) *koo wax* : de qui parles-tu ?

(2) *keneen ki* : de l'autre

(3) *keneen kookule muy woo* : de cet autre qu'on appelle

(1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ca ñoom* : vers eux

(3) *ca ñoom : noonule taxaw* : vers ceux qui sont debout là-bas

(3) *mi ñgi foofule ci biir* : il est là à l'intérieur

— Avec un énoncé à base verbale, les situations possibles sont très nombreuses :

dem na : ci biir : il est allé à l'intérieur

bëgg na : ñga dem : il veut que tu viennes

On reverra plus loin nombre de ces possibilités d'expansion avec les complétifs, les énoncés complétifs, etc...

c) *Énoncé minimum à relation de prédication.*

Ce genre d'énoncé ne constitue qu'un seul et même type. Il procède de l'association :

— d'une forme sujet et d'une forme de prédicat comme dans :

ñgor dem ? : Ngor peut-il partir ?

ku dem ? : qui est parti ?

L'énoncé à relation de prédication accepte toutes sortes de formes d'expansion.

Il permet d'envisager sur ce plan nombre de situations telles que :

góor gi dem Rao ? : l'homme peut-il aller à Rao ?

ku bëgg bii téere ? : qui veut ce livre ?

ku la may bii téere ? : qui t'a donné ce livre ?

SECTION II : RELATION DE PRÉDICATION

A. — FORMES ET FONCTIONS DE SUJET ET DE PRÉDICAT.

Au sein de l'énoncé minimum à relation de prédicat, les formes de sujet et prédicat ¹ établissent un rapport d'implication mutuelle. La suppression de l'une des formes enlève tout sens au reste de l'énoncé.

Le signe \leftrightarrow indique la relation de prédication existant entre deux formes :

ku \leftrightarrow *dem* : qui est parti ?

góor gu \leftrightarrow *dem* : quel homme est parti ?

moo \leftrightarrow *dem* : c'est lui qui est parti ?

La relation de prédication peut être toutefois établie entre une forme sujet et des formes de prédicat qui, par ailleurs, assurent des fonctions d'énoncé minimum ². Ces énoncés minimum ou encore syntagmes prédicatifs permettent de dégager selon leur base quatre possibilités :

— Un prédicat nominal : il est nécessairement affecté de la modalité nominale :

góor gi \leftrightarrow *nit la* : l'homme est sain d'esprit

góor gi \leftrightarrow *nitú Ndar la* : l'homme est un Saint-Louisien

góor gi \leftrightarrow *di xel doŋŋ* : cet homme n'est qu'intelligence

berëb yi \leftrightarrow *berëb yu yaa lañu* : ces lieux sont de vastes étendues

góor gaa ŋgi \leftrightarrow *nitú Ndar la* : l'homme le voici, il est Saint-Louisien

¹ La notion de prédicat a ici une acception qui ne doit conduire à aucune confusion.

² En dépit de cette autonomie que manifestent les formes de prédicat autres que celles qu'on identifie dans l'énoncé minimum à relation de prédication du type *góor gi* \leftrightarrow *dem*, il ne paraît pas justifié d'interpréter le rapport de sujet à prédicat comme une relation d'expansion. Du reste on peut supposer que dans les autres catégories de prédicat telles que : *nit la*, *du nit*, *dem na*, *kii la*, etc., la catégorie de personne exprimée par un monème zéro assure la fonction sujet de sorte que dans *góor gi* \leftrightarrow *dem na*, *góor gi* est une forme apposée au sujet de forme zéro.

— *Un prédicatif pronominal* nécessairement affecté de la modalité nominale :

góor gi ↔ *kenn la* : l'homme est unique

kooku ↔ *keneen la* : celui-là c'est un autre

berëb bi ↔ *du foofu* : l'endroit ce n'est pas par-là

mi jgi ↔ *benn la ci ndàyam* : le voilà, il est unique en son genre

— *Un prédicatif nominalisé*¹ nécessairement affecté de la modalité nominale :

ndaje mi ↔ *ci biir la* : la réunion c'est à l'intérieur

ndaje mi ↔ *du gannaaw ëlëk ?* : la réunion ce n'est pas après-demain ?

yaakaar ↔ *nax sa bopp do jji la* : espérer, c'est se nourrir d'illusion

wax ji yépp ↔ *bañ-jga-ñëw la* : tout ce verbiage, c'est pour que tu ne viennes pas

— *Un prédicatif verbal* celui-ci pouvant être affecté ou non de modalité :

góor gi ↔ *dem* : le Monsieur est parti

mu ↔ *dem* : (mais) il est parti

ma ngii ↔ *dem* : voilà qu'il est parti

góor ñi ↔ *deekoon nanu* : les gens en eussent été morts

maa ↔ *demulkoon* : c'est moi qui n'aurais pas été

B. — FORMES DE LA FONCTION SUJET.

Ces formes peuvent être lexicales, pronominales ou être constituées par un syntagme nominalisé.

— *Formes lexicales* : elles peuvent être ou non affectées de leurs faits de détermination (déterminatifs et déterminants) :

góor ↔ *demul* : (un) homme n'a été (nul n'a été)

góor gi ↔ *demul* : l'homme n'a pas été

xar yu ñuul ↔ *dinañu feeñ* : les moutons noirs seront retrouvés.

góor gi moo ↔ *demulwoon* : c'est l'homme qui n'a pas été

dem ↔ *rafetoon na* : avoir été, eût été bon

sarxe ↔ *baaxkoon na* : l'aumône eut été une bonne chose

¹ A base de syntagme nominalisé. Ce syntagme de forme complexe mais analysable en ces éléments est traité comme une base nominale, cf. procédure de formation lexicale.

— *Formes pronominales* : elles peuvent aussi être éventuellement affectées de faits de détermination :

- man* ↔ *dem nē* : moi j'ai été
man mii ↔ *demuma* : moi-même je n'ai pas été
kooku ↔ *du nit* : celui-là n'est pas sain d'esprit
maa ↔ *demoon* : c'est moi qui ai été
mē ḡgile ↔ *demkoon* : voilà que j'aurais été
kenn ↔ *demul* : nul n'a été
yéen ↔ *dem ḡgeen* : vous avez été
ku ↔ *dem ?* : qui a été ?
ñooñii ↔ *dunu demi* : ceux-là n'iront pas

— *Syntagmes nominalisés* : les syntagmes qui peuvent assurer une fonction sujet sont de formes plus ou moins complexes. L'analyse monématique en révèle toutefois dans chaque cas les composantes essentielles :

- ḡga bañ ñēw* ↔ *rafetul* : le fait que tu ne viennes pas est préjudiciable
di tel-teli doḡḡ ↔ *taxul sotal dara* : s'agiter simplement ne suffit à rien résoudre
maa ḡgii gis leen ma ↔ *du jēfu nit ku yiw* : « me voici, regardez-moi » n'est pas le fait d'un homme serein
wóoy ! ↔ *taxul mu yabbi* : Aie ! ne suffit pas pour qu'il lâche
dem naa ↔ *doyunu* : « j'ai été » ne nous suffit pas

— *Formes verbales* : elles sont accompagnées de modalités ou de l'auxiliaire :

- demkoon* ↔ *doon na ma fi war* : j'ai failli être dans l'obligation d'y aller
bēgguma ↔ *du yar* : je ne veux pas est une forme impolie

Note : Ces formes verbales à fonction de sujet pouvaient être considérées comme des syntagmes nominalisés.

C. — ACCORD SUJET PRÉDICAT.

Lorsque le prédicat atteste formellement la catégorie de nombre, en particulier grâce à un élément de modalisation, il exprime l'accord avec la catégorie de nombre propre à la forme assurant la fonction de sujet :

góor ↔ *dem na* : un homme est parti

góor ñi ↔ *dem nañu* : les hommes sont partis

seen gaynde gi ↔ *xar la* : leur lion c'est un mouton

seni gaynde yi ↔ *ay xar lañu* : leurs lions c'est des moutons

Plusieurs formes relatives à des faits d'expérience identiques ou différentes peuvent assumer une même fonction sujet vis-à-vis d'un prédicat unique. Que les formes de la fonction sujet soient envisagées au singulier ou au pluriel, le prédicat reste généralement au pluriel :
nit ag gaynde ↔ *duñu dëkkóo* : homme et lion ne cohabitent
jigéen ji ag góor gi ↔ *ñjool lañu* : la femme et l'homme sont de haute taille

jigéen ñi ag góor ñi ↔ *ñjóol lañu* : les femmes et les hommes sont de haute taille

Lorsque le prédicat est à base nominale ou pronominale, on emploie souvent cependant la seule forme de singulier pour toutes les catégories de nombre :

Liggéeykat yi ↔ *man ag yaw la* : les travailleurs c'est toi et moi

liggéeykat yi ↔ *ñun la* : les travailleurs c'est nous

liggéeykat ya ↔ *xale ya la woon* : les travailleurs c'était les enfants

SECTION III : LES FORMES ET FONCTIONS DE COMPLÉTIFS

Les complétifs précisent en général la nature de leur fonction par leur syntaxe de position, par les fonctionnels qui les introduisent ou par la catégorie d'énoncé minimum auquel ils peuvent servir d'expansion. On peut aussi les identifier par opposition les uns aux autres dans la mesure où, assumant des fonctions différentes, on ne peut les coordonner par un fonctionnel.

Deux catégories de complétifs existent :

— le complétif direct

— le complétif indirect

A. — LE COMPLÉTIF DIRECT.

Le complétif direct s'associe à l'énoncé auquel il sert d'expansion sans qu'il y ait recours à un fonctionnel.

Le complétif direct est une expansion surtout caractéristique des énoncés à base verbale.

On distingue entre deux catégories de complétif direct :

- a) le complétif direct simple,
- b) le complétif direct attributif.

a) *Complétif direct simple* :

— En pratique, la totalité des formes à fonction verbale peut recevoir en expansion un complétif direct simple. On a un exemple de complétif direct simple avec l'énoncé (2) :

(1) *loo bëgg*

(2) *dama bëgg : dem* : c'est que je veux partir

et aussi dans :

dafa bëgg : xalis : c'est qu'il veut de l'argent

dafa bañ : rewande : c'est qu'il déteste l'impolitesse

— Formes du complétif direct simple : la fonction peut être assurée par une forme nominale, une forme pronominale, une forme verbale ou un syntagme nominalisé.

1° avec une *forme nominale* comme complétif direct simple, on peut envisager des exemples tels que :

bëgg na : gëlém : il aime le chameau

gis na : ndaw : il a vu un messager

Le complétif nominal peut être affecté de ses déterminatifs et de ses déterminants d'où :

góor gi soppul : seen lekku Saalum yooyu : l'homme n'apprécie pas votre cuisine du Saloum

góor gi gisul : xale boobale woon : l'homme n'a pas vu cet enfant-là

négël : xale bu rafet bi : attends la belle jeune fille

Amet jaay na : naaru-góoru Daarwuda wa woon : Ahmet a vendu le pur-sang que David possédait

Siré ñaanal na Umar mi taxaw : Cire a prié pour Oumar qui se tient-là

2° *Les formes verbales* assurent aussi une fonction de complétif direct simple. Elles peuvent alors être accompagnées de l'auxiliaire ou des modalités avec lesquelles elles forment syntagme :

góor gi bëgg na di dem : l'homme veut partir de temps à autre (l'homme veut / être celui qui part de temps en temps)

sëriñ bi bëgg na : *mayerwoon alalam ji ba mënkoon yalwaan tay* : le maître souhaiterait / avoir donné toute sa fortune pour pouvoir demander aujourd'hui l'aumône.

góor gi ragal na : *juubwoon* : l'homme craint d'avoir interrompu son jeûne par inadvertance.

ndaw si réccu na : *amoon* : la femme regrette d'avoir eu une fortune.

Le complément direct de forme verbale est susceptible d'accepter des complétifs divers :

sëriñ bi ñaan na : *mayerwoon* : *alalam ji ba mënkoon yalwaan*

le marabout implora qu'il fût dans la situation de quelqu'un qui aurait fait don de sa fortune, pour être en mesure de demander l'aumône

ragal naa : *joxoon ka doom bi* : je crains de lui avoir donné la clé

La syntaxe de position est la même pour les formes verbales et nominales assurant la fonction de complément direct. On les place après la forme verbale de l'énoncé complété.

3° *Formes pronominales* : lorsqu'il s'agit de monèmes de représentation autres que les pronoms personnels, ils marquent le rapport d'expansion qui les lie à l'énoncé de la même façon que les éléments lexicaux : ils se placent après la forme verbale qu'ils complètent :

góor gi bëgg na : *kii* : l'homme aime celui-là

góor gi gis na : *kookale* : l'homme a vu cet autre-là

deɲk naa la : *boobule woon* : je te confie celui-là (dont il fut question au passé).

yaw xamuloo kenn : toi tu connais personne

seetal beneen bi : cherche l'autre

góor gi nee mi ɲgi fi : l'homme affirme qu'il est là ¹

Les formes de la catégorie de personne possèdent par contre une syntaxe de position relativement plus complexe. Leur position dépend de la présence ou de l'absence de l'auxiliaire et des modalités.

¹ *mi ɲgi* est une forme pronominale.

Elles sont insérées à des positions variables au sein du syntagme que la forme verbale définit dans ses combinaisons avec ses éléments de spécification.

— Avec les modalités on note des situations variables dont certaines peuvent être repérées à travers ces exemples :

góor gi gisu la : l'homme ne t'a pas vu

góor gi gisu la woon : l'homme ne t'avait pas vu

góor gi gisóon na la : l'homme t'avait vu

góor gi giskoon na la : l'homme t'aurait vu

góor gi moo la gisul : c'est l'homme qui ne t'a pas vu

— Avec l'auxiliaire :

góor gi di la gis : l'homme te voit

góor gi daan na la gis : l'homme te voyait

góor gi daawu la gis : l'homme ne te voyait pas

góor gi giskoon na la : l'homme t'eût vu

4° Certains syntagmes non prédicatifs¹ peuvent être considérés dans le cadre du discours comme des formes de structure assurant une fonction de complétif direct simple, par exemple s'il s'agit de formes nominalisées :

góor gi nee na ma : ci biti : l'homme m'a dit : dehors

waaji nee : mi ŋgi ci biti

góor gi nee na la fi saɲx : ci biti : l'homme t'a dit ici il y a un instant : dehors (de sortir)

La forme du complétif direct simple peut encore être celle d'un énoncé du type de *wóoy, cam* :

nil : wóoy : dis : « woy » ! (crie)

góor gi ni : cam : l'homme fit pouah ! (l'homme émis un geste de regret)

b) *Le complétif attributif*² :

Comme le précédent, c'est une expansion caractéristique des formes de structure à fonction verbale.

Le complétif attributif est généralement associé à un complétif direct simple pour servir d'extension à un très grand nombre de bases

¹ S'ils sont prédicatifs, on les classe comme énoncés complétifs directs (cf. plus loin) par exemple :

góor gi ni : dawleen : l'homme de dire : fuyez

² Le terme « attributif » à ici un sens spécifique.

verbales ¹. C'est ce qui ressort des exemples qui suivent :
jox na : nit ki dara : il a donné à la personne quelque chose
may na waa ji xalis : il a offert à l'homme de l'argent
deɲk na jigéen ji walis : il a confié à la femme une valise
wax na Musa dara : il a dit à Moussa quelque chose

On note l'absence de différence dans la syntaxe de position pour l'ensemble des formes utilisées ici dans les exemples. On pourrait dans tous les cas intervertir l'ordre :

jox na dara nit ki
may na xalis waa ji, etc...

Les formes qui servent ici d'expansion aux énoncés à base verbale n'en définissent pas moins des fonctions différentes.

Ceci ressort en partie de la syntaxe de position de certaines formes du complétif attributif et aussi de l'impossibilité d'établir entre complétif attributif et complétif direct simple un lien de coordination.

Formes du complétif attributif. — Seuls les éléments lexicaux ou les monèmes de représentation sont des formes de structure aptes à assurer cette fonction.

I° Les formes nominales sont caractérisées ici par leur relative autonomie syntaxique. Placées après la base verbale, elles peuvent être situées avant le complément direct ou après ce dernier. Dans aucun des deux cas, le sens de l'énoncé ne subit de transformation :
góor gi may na Bacc : l'homme a fait un cadeau à Bathe
góor gi may na nit dara } l'homme a donné quelque chose à
góor gi may na dara nit } quelqu'un

L'élément nominal dans sa fonction de complétif attributif peut former un syntagme avec la totalité de ses faits de détermination :
góor gi wax na xale yi wax ju rafet : l'homme a tenu aux enfants de bons propos

joxal téere bi doomu nit ku yaru kooku : le livre à ce fils bien élevé
deɲk ɲga xalel liggéey bu rafetkon : tu confies à un enfant un travail qui eût été beau

¹ On peut dresser sur ce point des listes concernant les formes qui dans une fonction verbale impliquent ou non la présence simultanée des deux formes de complétif direct.

2° Les formes pronominales ou monèmes de représentation, présentent deux situations :

a) avec les pronoms autonomes et de rappel, on relève une syntaxe identique à celle des formes nominales :

<i>xale bi mayul dara kii</i>	}	l'enfant n'a rien donné à celui-ci
<i>xale bi mayul kii dara</i>		
<i>joxal kenn liggéey bi</i>	}	donne le travail à un autre
<i>joxal liggéey bi kenn</i>		
<i>mayal ñépp benn</i>	}	donne un à chacun
<i>mayal benn ñépp</i>		

Ces formes pronominales forment elles aussi syntagme avec leurs faits de détermination tout en assurant la fonction de complétif attributif :

deɲkël lëf li kenn ki : confie la chose à l'un (d'eux)

abalal keneen ki demkoonul ki, sama tééré bi : prête à cet autre qui n'eût pas été, mon ouvrage

b) Avec les formes pronominales de la catégorie de personne, la position des complétifs n'est plus interchangeable. Le complétif attributif est nécessairement placé avant le complétif simple :

jox na la dagit wi : il t'a donné le morceau

abalu la xalima gi : il ne t'a pas prêté la plume

wutëli leen gaal : va leur chercher une barque

Par rapport au syntagme verbal, les formes pronominales de personne connaissent une syntaxe de position variable selon les modalités avec lesquelles elles coexistent. Ainsi peuvent-elles être ou non insérées au syntagme verbal :

joxoon na la juuti bi : il t'avait remis la taxe

joxu la woon juuti bi : il ne t'avait pas remis la taxe

<i>waxati ma la koon dara</i>	}	je ne t'aurais rien répété
		je ne te répéterai plus jamais rien

duma ka ka jox : je ne le lui donnerai pas

wattaliwuma la ka woon : je n'avais pas été te le cueillir

B. — LES COMPLÉTIFS INDIRECTS.

Les complétifs dits « indirects » établissent par rapport à l'énoncé une relation d'expansion, généralement introduite par un indicateur de fonction. On range toutefois dans cette même catégorie, des complétifs qui ne sont pas affectés de fonctionnel mais qui, sur la base de critères qu'on analyse plus loin, se distinguent assez nettement des complétifs directs. L'étude qui est présentée des complétifs indirects abordera successivement :

- complétif indirect proprement dit,
- complétif indirect par assimilation.

1) *Le complétif indirect proprement dit et types d'énoncé.*

Il est susceptible de servir d'expansion à un grand nombre de types d'énoncés.

On le rencontre avec des énoncés sans relation de prédication ou énoncés non prédicatifs aussi bien qu'avec des énoncés qui établissent ce genre de rapport ou énoncés prédicatifs.

A) *Complétif indirect et énoncé non prédicatif.*

Selon la forme du complétif qui peut être nominale ou pronominale, il est possible d'envisager :

a) *avec un énoncé à base nominale* des exemples tels que ceux qu'on identifie dans les locutions de type (2) le complétif étant précédé de /:/ :

- (1) *gis ɲga lan ?* : tu as vu quoi ?
- (2) *aw gaynde : ci biir néeg bi* : un lion dans la chambre
- (2) *wax na : ba mi ɲgi* : il a tant parlé que le voilà
- (2) *laajal : ndax mi ɲgi fi* : demande s'il est là
- (2) *sindax bi : ci foofuu* : un lézard par là
- (1) *kañ ɲga ka gis?* : quand l'as-tu vu ?
- (2) *tay : ci ɲgoon* : aujourd'hui dans la soirée
- (1) *bëgg ɲga lan ?* : tu veux quoi ?
- (2) *tuuti xaalis : ci yaw* : un peu d'argent de toi
- (1) *kañ ñgay dem ?* : quand pars-tu ?
- (2) *tay : ci subë* : aujourd'hui, le matin

b) avec un énoncé à base pronominale on peut envisager des situations telles que celles qu'on identifie avec les énoncés (2) dans les exemples qui suivent :

- (1) *àna ŋga ?* : où es-tu ?
 (2) *maa ŋgi* : ci biti : me voilà à l'extérieur
 (2) *maa ŋgi* : ci bir kâr gi : je suis dans la maison
 (1) *kooy set ?* : qui cherches-tu ?
 (2) *kenn ki* : ci kaw : celui qui est en haut
 (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
 (2) *ci keneen ki : ci buntu kër gi* : vers cet autre qui est devant la porte de la maison

B) Complétif indirect et énoncé prédicatif.

Les trois types d'énoncés prédicatifs se combinent avec le complétif indirect dans des cas qui associent :

1) *Énoncé prédicatif à base nominale et complétif indirect.* — Ce type d'énoncé permet d'envisager des exemples tels que :
nit la : ci lan ? : c'est un homme pour quelles raisons ?
attekat ŋgeen : ci ban yoon ? : vous êtes des juges en vertu de quel droit ?
mag la : ndax iy atam : c'est un homme âgé de par ses années
dóor na ka : ba mi ŋgi : il l'a battu à telle enseigne qu'il est là

2) *Énoncé prédicatif à base pronominale et complétif indirect.* — Ce type d'énoncé peut permettre d'envisager :
kookule la : ci biir : c'est celui-là à l'intérieur
kookule la : ci biti : c'est celui-là qui est dehors
moom mile : ci buntu kër gi la : c'est celui-là même devant le seuil de la maison

On constatera ici qu'il est possible d'intercaler le complétif direct entre la forme pronominale et la modalité qui affecte celle-ci.

3) *Énoncé prédicatif à base verbale et complétif indirect.* — On peut ici envisager encore de nombreux exemples tels que ceux indiqués aux énoncés (2) :

- (1) *loo bëgg ?* : que veux-tu ?
 (2) *demoon : ba Ndar* : avoir pu aller jusqu'à Saint-Louis
 (2) *dem naa : ba Ndar* : j'ai été jusqu'à Saint-Louis
 (2) *woo naa ka ba mi ŋgi* : je l'ai appelé, aussi est-il là

Formes de complétifs et formes de fonctionnels : a) les complétifs indirects proprement dits sont introduits comme on l'a vu par des fonctionnels tels que : *ndax, agir, na, naka, ci, cu, ca, gannaaw, ba, ba ci*, etc...

Dans le cas où l'entité complétive indirecte introduite par un fonctionnel est un pronom de la catégorie de personne, elle est représentée par la forme dite « non liée » de ce dernier (*ak man, ci yaw, na ñoom*, etc...).

On trouve ci-dessous quelques constructions auxquelles les indicateurs de fonction des compléments indirects donnent naissance et aussi quelques-unes des significations qu'ils peuvent revêtir.

* * *

Les exemples qui sont fournis montrent par ailleurs que des complétifs identifiés comme simples, attributifs ou indirects peuvent constituer les entités complétives d'un même énoncé :

- ***ndax*** : à cause de, grâce à, etc...
dikk na ndax yaw : il est venu à cause de toi
waxul ndax góor gi : il n'a rien dit à cause de l'homme
ñaaw na ndax keneen ki : ce n'est pas gentil pour l'autre
rusël ndax jigeen ñi : aie de la pudeur pour ces femmes
- ***na*** : comme tel... aussi...
dafa reew na xaleel : il est mal élevé comme un gosse
solul na góor : habille-toi en garçon
wayafuloo na sa nday ji : tu n'es pas aussi modeste que ta mère
- ***naka*** et ***niki*** sont des variantes qui ont généralement une valeur comparative : comme, tel, aussi, de la manière que, etc.
defal naka sa moroom yi : fais comme tes pairs
bul yaréediku niki waa jii : ne sois pas aussi impoli que cet individu
daŋga tayal naka keneen kee : tu es paresseuse comme cet autre-là
daŋgeen bëggé naka ñoom : vous êtes aussi avares qu'eux
- ***ŋgir*** : à cause de, grâce à...
may na ka ŋgir yaw : il lui a donné à cause de toi
bayyi ma ŋgir yalla : laisse-moi de grâce, au nom de Dieu
dimélé leen ŋgir ñooñe : aide-les à cause de ceux-là

- **gannaaw** : sauf, excepté, etc...
gis naa xale yi gannaaw yaw : j'ai vu les enfants sauf toi
waxtaan ŋga ag nēpp gannaaw nooñii : tu as discuté avec tous
 sauf avec ceux-là

A partir de la base permanente *C* et par adjonction des éléments vocaliques *i*, *u*, *a*, qui indiquent des faits de spécification déjà étudiés, on peut fournir quelques indicateurs de fonction de compléments indirects :

- **ci** : dans, parmi, au sujet
góor gi dem na ci biir : l'homme est allé à l'intérieur
waxal ci ñii : parle au sujet de ceux-ci
bul bàkk ci ñooñu : ne fais pas partie de ceux-là
demal ci moom : va jusqu'à lui
- **cu** : de
dogul cu seen biir : il ne s'est pas mêlé à eux
waxul cu li dara : il ne dit rien de cela
- **ca** : à, parmi, ce qui est éloigné dans le temps ou dans l'espace
demuloowoon ca biir : tu n'avais pas été à l'intérieur
waxuloowoon ca loola dara : tu n'avais rien dit de cela
dem na ca subë : il est parti ce matin
- **ba** : jusqu'à, à
negal ba ëlëk : attends jusqu'à demain
demal ba subë : va jusqu'à demain
yéegël ba fii : monte jusqu'ici
- **ba ci** constitue un complexe qui revêt à peu près des sens identiques à ceux du fonctionnel précédent : jusqu'à, à, etc...
dem naa ba ci moom : j'ai été jusqu'à lui
liggéey naa ba ci ŋgoon : j'ai travaillé jusqu'au soir
- **ak** : grâce à, par, avec, connaît des extensions d'emploi obligatoires :
àndal ak yar : sois poli (sois (avec) politesse)
nit ki lekkul dara ak loxoom : l'homme n'a rien mangé avec la main
waxal ak ñooñule : parle avec ceux-là
jubënti ko ak bant : redresse-le avec un baton

2) *Le complétif indirect par assimilation.*

Le complétif indirect par assimilation n'est pas muni de fonctionnel. Il se présente dans sa fonction d'expansion de la même manière que le complétif direct. On ne saurait toutefois les confondre : un complétif indirect par assimilation, contrairement à un complétif direct :

— reçoit un fonctionnel sans que l'énoncé auquel il appartient subisse la moindre altération, c'est le cas dans les situations où la présence de ce fonctionnel est facultative,

— supplée l'absence de fonctionnel et indique la nature du rapport d'expansion qu'il assure, par sa syntaxe de position,

— il atteste par ailleurs l'impossibilité d'établir une relation de coordination avec des formes assurant des fonctions de complétifs directs,

— il peut enfin entrer en coordination avec des entités complétives munies de fonctionnel.

* * *

Le caractère facultatif du fonctionnel est révélé par de très nombreux exemples ¹. On dira aussi bien :

<i>góor gi dem na ca tool ya</i>	}	l'homme est allé aux champs
		l'homme est / champs
<i>góor gi dem na tool ya</i>	}	l'homme est allé / champs

<i>nit ki dóor na nag wi ak bant</i>	}	l'homme a frappé la vache un bâton
<i>ni ki dóor na nag wi bant</i>		l'homme a frappé / vache celle-ci
		bâton

<i>waa ji day noyyee ak bakkan</i>	}	l'individu respire avec son nez
<i>waa ji day waxe ² bakkan</i>		l'individu parle / nez /

¹ On peut trouver une explication à la suppression du fonctionnel dans le fait de dérivation. Les formes verbales qui reçoivent en expansion un complément direct peuvent impliquer du fait qu'elles sont dérivées, la nuance même que le fonctionnel introduit. C'est ce qu'on constate avec le dernier exemple où le dérivatif *é* indique le moyen, l'instrument. Ce monème dérivatif *é* est, sur le plan du sens, équivalent au fonctionnel *AK* ce qui justifie la suppression de ce dernier.

² En fait, *noyé* est ici plus courant : le dérivatif *e* ayant valeur instrumentale.

— La suppression du fonctionnel est suppléée, comme dans les exemples qui suivent, par une syntaxe de position dont la rigueur prévient toute confusion :

ou *yobul na ka ḡgoon̄ tool ya* { il lui a amené du fourrage
 yobul na ka ḡgoon ca tool ya { au champ

Le complétif *tolya* qui indique un lieu peut ou non être introduit par un fonctionnel. Toutefois, alors qu'avec la présence du fonctionnel il bénéficie d'une relative autonomie syntaxique :

yobul na ka ḡgoon̄ ca tool ya
yobul na ka ca tool ya ḡgoon

en l'absence de ce dernier il ne possède qu'une syntaxe possible :

yobul na ka ḡgoon̄ tool ya
yobul na góor gi xar kërēm : il a amené à l'homme un
mouton chez lui : (il amena / l'homme / mouton /
maison / sa)

ou *yobul na fī góor gi xar* : il y amena un mouton pour l'homme
 yobul na fī xar góor gi

Formes de complétif indirect par assimilation et syntaxe. — On remarquera que la syntaxe n'est pas la même selon que les complétifs sont de formes nominales ou pronominales. Ainsi dans le dernier exemple le complément indirect par assimilation qui est un pronom autonome de lieu, est placé après la base prédicative et non après les complétifs direct et attributif ; alors que, dans l'exemple où tous les complétifs sont de formes nominales, celui qui est indirect est situé en dernière position. On note en plus que la syntaxe de position des complétifs directs et attributifs est plus libre dans le premier cas.

Complétif indirect par assimilation et types d'énoncé. — En pratique, seuls certaines formes de structure peuvent recevoir en expansion un complétif indirect par assimilation.

— Avec un énoncé nominal prédicatif, on peut envisager des complétifs indirects par assimilation ayant une forme pronominale :
waa jī gor la : fī : l'homme y est magnifique
xale ya mbër lañu : fa woon : les gosses y furent formidables

— Avec un énoncé pronominal non prédicatif, celui-ci est affecté du monème désignatif :

mi ḡgi : fī : il y est
ma ḡgoogule : foofu : il est là (le voilà là)

— Avec un énoncé pronominal *prédicatif*, ici le complétif est, en pratique, de forme pronominale :

buur bi buur la fi : le roi est souverain ici

bumi bi du fi buur : le prétendant n'y est pas roi

— Avec un énoncé verbal. Le complétif peut être de forme pronominale ou lexicale ¹ :

góor gi dem fee ana mu : l'homme qui a été là-bas, où est-il ?

(1) *là bëggóon ?* : que souhaitais-tu ?

(2) *demoon* : fôfu : y avoir été

(1) *loo bëgg ?* : que veux-tu ?

(2) *tukki ëlëk* : voyager demain

(2) *demna saɽx* : il est parti il y a un instant

3) Complétif ou déterminant nominoverbal ou adverbial.

Le déterminant nominoverbal établit une relation de spécification ² avec des formes lexicales ou pronominales quelle que soit la fonction que celles-ci assurent dans le cadre du discours.

Il affecte aussi bien une forme nominale, verbale ou pronominale.

1° Avec une forme nominale, on peut envisager diverses situations :

— si la forme assure une fonction sujet il est possible de voir s'établir des rapports tels que ceux attestés par les exemples ci-dessus :

góor gi rekk a ñëwul : l'homme n'est pas venu

góor dëgg du fen : un homme de bien ne ment pas

nit doŋŋ tiitëlu ko : un homme tout simplement ne saurait l'effrayer

¹ Il ne convient pas de confondre le complétif indirect par assimilation et les formes d'énoncés alternants étudiés plus loin et qui établissent des relations définies comme non complétives par ex. *tay* dans :

tay : *danaa dem* : j'irai aujourd'hui

danaa dem : *tay*, etc. cf. énoncé alternant.

² La nature de la relation étudiée ici et plus loin à propos de l'apposition, etc., aurait aussi bien pu être analysée dans le cadre des syntagmes inventoriés avec la systématique des monèmes. Du reste on conservera pour des commodités d'exposition le terme de déterminant nominoverbal.

— si la forme assure une *fonction de complétif*, on peut avoir par exemple :

waxal ag Samba rekk : parle avec Samba seulement

gisal Musaa doŋŋ : vois Moussa simplement

defaral ci biir rekk : mets de l'ordre à l'intérieur seulement

— si la forme est une base d'énoncé, on peut envisager s'il s'agit :

a) d'un énoncé non prédicatif des situations telles qu'en (2)

(1) *ku ñěw ?* : qui est venu ?

(2) *Musaa rekk* : Moussa seulement

(1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ci biir doŋŋ* : à l'intérieur tout simplement

b) et si l'énoncé est prédicatif, les situations qui se présentent relèvent de cas tels que :

nit rekk ŋga : tu es un mortel tout simplement

góor doŋŋ ŋgeen : vous êtes des hommes tout simplement

2° Avec une forme pronominale, les situations sont à peu près les mêmes qu'avec une forme nominale :

a) avec une forme pronominale à fonction de sujet, on peut avoir des exemples tels que :

kooku rekk ñěwul : celui-là n'est pas venu seul

loolu doŋŋ doyul : cela seulement ne suffit pas

mi ŋgi noonu rekk : le voilà là tout simplement

b) avec une forme pronominale à fonction de sujet, on peut envisager des situations telles que :

setal keneen ki rekk : cherche l'autre tout simplement

waxtaanal ag ñooñu doŋŋ : cause tout simplement avec ceux-là

joxeel foofu doŋŋ ñari yoon : rien que là donne deux fois

c) avec une forme pronominale comme base d'énoncé, on peut envisager :

— si la base est non prédicative, des exemples tels que en (2)

(2) *yaa ŋgoogu rekk* : te voilà tout simplement (te voilà, quoi)

(1) *loolu laa bëgg* : c'est là ce que je veux

(2) *loolu doŋŋ* : cela simplement

— si la base est prédicative, les exemples d'illustration peuvent revêtir des formes telles que :

kooku rekk la : c'est celui-là tout simplement

kooku doŋŋ la : c'est là seulement

3° Avec une forme verbale on trouve deux situations :

— dans la première, on rencontre comme déterminant nominoverbal les mêmes formes qu'à propos des catégories nominale ou pronominale. Ceci ressort des situations qui suivent :

demal rekk : vas-y seulement

demal dëgg : vas-y vraiment

— dans la seconde, les formes mises en œuvre et interprétées comme déterminants nominoverbaux sont en général spécifiques aux éléments de la catégorie verbale. Il s'agit en général d'intensifs tels que les énoncés soulignés :

lëf ki weex na tàll : la chose est d'un blanc éclatant

lëf ki ñuul na kukk : la chose est d'un noir obscur

lëf ki leer na nàññ : la chose est d'une clarté lumineuse

SECTION IV : L'APPOSITION ¹

DÉTERMINANT ET MONÈME APPOSÉ.

Les formes lexicales ou pronominales qui assurent dans le cadre du discours des fonctions peuvent recevoir en apposition des formes de structure de même valeur.

L'apposition, qui a valeur de mise en relief et de rappel, établit une relation de détermination comme le déterminant nominoverbal.

On peut considérer ici deux situations selon la forme de l'élément complété :

A) *L'élément complété à valeur lexicale* : il s'agit toujours dans ce cas d'une forme nominale. Mais l'élément apposé peut être, soit un monème de représentation, soit un élément nominal.

¹ L'apposition analysée ici par commodité relève du syntagme nominal. Une forme lexicale apposée est en fait un déterminant apposé, si c'est une forme non lexicale, et s'il s'agit d'une forme pronominale c'est un monème apposé.

— Avec un élément nominal on peut envisager des situations telles que :

góor gi : *Musaa dem na* : Monsieur Moussa est parti

gis naa góor gi : *Musaa* : j'ai vu Monsieur Moussa

noona Gelwar bi : *buur bi, daldi ni tekk* : alors le roi Guelwar s'immobilisa

ñëwël ndax Musaa lamaanu réew mi : viens pour Moussa, lamane de ce pays

— Avec un élément pronominal, on peut rencontrer des situations telles que :

góor gi : *moom demul* : l'homme, lui, ne s'en alla pas

jigéen ji : *moom waxatul* : la vieille, elle, ne parla plus

góor : gi dem : l'homme qui est parti (l'homme / lequel / s'en alla)

wooyil Musaa : *moom mi di dem* : rappelle Moussa qui s'en va

góor gi : *mi ɣgi* : voilà l'homme

góor gaa ɣgi (contraction)

B) *L'élément complété à valeur pronominale*. Ici aussi la forme apposée peut être nominale ou pronominale.

— Avec une forme nominale apposée on peut envisager des situations telles que :

moom : *Musaa dem na* : lui Moussa est parti

gis na ka : *moom* : Musâ : il l'a vu, lui, Moussa

demal ça moom : *góor gi* : va voir l'homme lui-même

— Avec une forme pronominale apposée, on peut envisager des situations telles que :

kookule : *moom du na ɣgu* : celui-là, lui, il refusera

kii : *moom dafa naqadi deret* : celui-là a mauvais caractère

yaw : *yaa ɣgi* : toi, tu es là

SECTION V : COORDINATION

La coordination associe des formes nominales ou pronominales assurant des fonctions similaires.¹

A) La coordination de formes ayant une fonction sujet est exprimée par des fonctionnels tels que : *ak*, *ag*, *walla*, *mba*, etc...

Ak et ***ag*** sont des variantes. Ils ont une valeur additive et sont parfois associés pour des soucis d'insistance, à *it* ou *itam* :
góor gi ak xale bi génn nañu : l'homme et l'enfant sont partis
waa ji ag gëlémam gi dañu niróo : l'individu et son chameau se ressemblent

man ak yaw ñooy ànd : toi et moi irons ensemble

kooka ak kile, bokkuñu : celui-là et celui-ci n'ont rien de commun

jéeg yi ak jaɽx yi it dañu ñëw : les femmes mariées et les jeunes filles viendront

ndaw si ak waa ji itam dañu bëggul déggoo : la femme et l'homme non plus ne désirent s'entendre

walla et ***mba*** indiquent une alternative :

yaw walla moom am na ci ku dem : toi ou lui, il en est un qui est parti

La relation de coordination peut intéresser aussi certains faits de détermination de syntagme nominal :

— déterminant génitival :

góor u Nafi ak Soxna : frère de Nafi et Sokkna

sa xarit yi ag sa mbokk yi danañu ñëw : tes parents et tes amis viendront

B) La coordination des complétifs est exprimée à partir des mêmes éléments *ak*, *ag*, *ak*, *itam*, *walla*, *mba* :

gis na góor gi ag doomam : il a vu l'homme et son enfant

jox na doom ji ak yaayam séen wall : il a donné à l'enfant et à sa mère leur part

set na ci biir ak ci biti itam il a cherché à l'intérieur et à l'extérieur aussi

bëggulóo xalis walla alal : tu ne veux ni argent, ni fortune

¹ L'analyse ne concerne pas les formes d'énoncés.

duggël ci biir mbaa ci fi : pénètre à l'intérieur ou ici
dana tukki tay mbaa ëlëk : il voyagera aujourd'hui ou demain

Note : Les fonctionnels coordinatifs comme les subordinatifs se construisent toujours avec des formes complétives dites autonomes de la catégorie de personne (*man, yaw, moom, ñun, yéen, ñoom*).

La forme du complétif simple ou attributif de la catégorie de personne lorsqu'elle est en coordination, est de préférence affectée en apposition par la forme pronominale autonome :

on dira : *gis naa la* : je t'ai vu

on peut dire : *gis naa la ak moom* : je t'ai vu avec lui

mais on préfère : *gis naa la yaw ak moom*

ou par contraction : *gis naa la yaak moom* : je t'ai vu avec lui

SECTION VI : JUXTAPOSITION

La juxtaposition s'exprime par la succession de formes qui assurent une même fonction.

Elle concerne généralement une succession de formes nominales. Avec des formes pronominales on utilise la coordination de préférence.¹

A) La juxtaposition de formes à fonction de sujet permet d'envisager les énoncés tels que :

nit, gayndé, nag, àndoon nañu fi, ... : homme, lion, bœuf, allaient de concert...

B) La juxtaposition de complétifs est courante :

— avec des formes assurant une fonction de complétif simple :
jënd na xar, bëy, ganaar : il a acheté moutons, chèvres, poulets

— on peut aussi juxtaposer des complétifs indirects :
xale yi set nañu ci biir, ci biti gisuñu dara : les enfants ont cherché à l'intérieur, à l'extérieur, mais n'ont rien trouvé

En pratique, on associe le procédé de juxtaposition et de coordination en mettant des éléments ayant même fonction les uns après les autres et en affectant le dernier d'un coordinatif :

¹ L'analyse ne concerne pas les autres formes d'énoncés.

nit, gaynde, xar, ak bukki duñu ànd : homme, lion, mouton et hyène,
ne vont pas ensemble

may na ka lëg, doomam ak noƴƴ ya : il lui a donné le lièvre, ses petits
et leurs oreilles

séetal ci bir, ci biti, ci suuf ak ci kaw : regarde à l'intérieur, à
l'extérieur, en bas et en haut

CHAPITRE II

FONCTIONS ET FORMES D'ÉNONCÉS

I. — L'ÉNONCÉ AUTONOME

L'énoncé autonome est comme forme de structure une entité qui forme phrase. L'énoncé minimum de base qui le constitue ne reçoit en expansion que des complétifs ¹.

I° Formes de l'énoncé autonome.

Les énoncés minimum constituent les types les plus simples de la catégorie.

Tout énoncé minimum mis en oeuvre dans un contexte où il constitue à lui seul la totalité du message, assure une fonction d'énoncé autonome.

Ainsi en est-il de tous les exemples qu'on relève à propos des locutions (2) :

(1) *koo gis ?* : qui as-tu vu ?

(2) *Ibraayima* : Ibrahima

*

(1) *loo bëgg ?* : que veux-tu ?

(1) *dem* : partir

*

(1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ci biir* : à l'intérieur

¹ En extension il peut évidemment établir une relation de prédication quand il n'en comporte pas comme énoncé minimum.

- (1) *ana ɲga ?* : où es-tu ?
 (2) *maa ɲgi* : me voici
 (1) *kooy waxal ?* : a qui parles-tu ?
 (2) *Musaa !* : A Moussa !
 (2) *xalel ɲga !* : tu es jeune !
 (2) *dem ɲga ?* : tu pars ?
 (3) *yaw la ?*, etc... : c'est toi ?

Des formes très complexes qui résultent de l'élargissement des divers types d'énoncés minimum, peuvent constituer autant de formes d'énoncés autonomes.

Les énoncés non prédicatifs ou prédicatifs en fournissent des exemples, qu'il s'agisse des cas où ils nouent des rapports avec des éléments de spécification, avec des fonctionnels ou des cas où ils révèlent une relation d'expansion.

A. — L'ÉNONCÉ NOMINAL AUTONOME.

a) *un énoncé nominal non prédicatif* fournit des exemples tels que ceux qu'on note avec les locutions (2) :

- (2) *góor googule mi ɲgi !* : cet homme le voilà !
 (1) *koo gis?* : qui vois-tu ?
 (2) *nit kookule woon* : cet homme dont il était question
 (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
 (2) *ci biir fiy leer* : là où il y a de la lumière
 (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
 (2) *ci biir kër googule* : à l'intérieur de cette maison
 (1) *ku def lii* : qui a fait ceci ?
 (2) *góor gi !* : le Monsieur !
 (2) *ana góor gi ?* : où est le Monsieur ?

b) *un énoncé nominal prédicatif* permet d'envisager des situations indiquées par les exemples qui suivent :

nit la woon ci dagg : c'était un homme en vérité

moontin góor gi jambaar la lool ci liggéey bi : et pourtant l'homme est dur à la tâche

*ɲga dem la ñooñu bëgg*¹ : que tu partes c'est ce que ceux-là veulent

¹ *ɲga dem* est un syntagme nominalisé.

B. — L'ÉNONCÉ PRONOMINAL AUTONOME.

Si l'énoncé pronominal est non prédicatif, il permet des situations telles que celles des locutions (2) :

- (1) *kooy waxal ?* à qui parles-tu ?
- (2) *yaw mile mi fii* : à toi qui es-là
- (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
- (2) *ci fii* : par ici
- (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
- (2) *ci keneen : ki ñëw* : chez l'autre qui est arrivé
- (2) *yéena ygoogule foofu ci biir* : vous voilà là à l'intérieur
- (2) *mi ygi foofule* : il est par-là

— Avec un énoncé pronominal prédicatif les exemples qui suivent révèlent les possibilités qui s'offrent ici :

- yaw mile la* : c'est toi-même
- yéen ñile la* : c'est vous-mêmes

C. - ÉNONCÉ VERBAL AUTONOME.

Les exemples sont ici aussi très nombreux comme l'indiquent les locutions (2) :

- (2) *góor gi dem ci biir kër gi ?* : l'homme peut-il aller dans la maison ?
- (2) *demumarwoon fenn tày ci suba* : je n'avais été nulle part ce matin
- (2) *jigéen ñi demuñu Ndar ba tày* : les femmes n'ont été à Saint-Louis jusqu'ici

*

- (1) *Aminta ñëw ?* : Aminata peut-elle venir ?
- (2) *su bëggée kañ* : si elle veut, bien sûr
- (2) *mi ygi dem na* : le voilà, il est parti
- (2) *na dem ca Laamin Ngom* : qu'il aille chez Lamine NGom

Énoncé autonome et articulatifs : certains exemples donnés ci-dessus indiquent que ce type d'énoncé est souvent introduit par des éléments tels que : *na*, *moontin*, etc... Ainsi peut-on relever des phrases-énoncés autonomes telles que :

waaye man sax dama dul ñëw : mais, moi, je n'ai pas été
te bu fi kenn jogé : et que nul ne bouge
te nag ñgeen dem ñibbi : surtout rentrez chez vous
ba ñga ñëw rekk : que tu approches (comminatoire)
te bul ñëw ja ñgu ba de, etc. : et ne viens surtout pas à l'école
ba yaa ñgii di dem ! : ainsi, tu vas t'en aller !

Énoncé autonome et modes. Les bases verbales qui manifestent des considérations de mode sont toutes susceptibles de donner des énoncés autonomes.

— Énonciatif injonctif :

dem na : il est parti

góor gi waxoon na : l'homme avait parlé

te ñga dem kat : surtout pars

góor gi dem : l'homme a été

— Conditionnel :

góor gi waxkoon na : l'homme eût parlé

II. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTÉ

L'énoncé complété est une forme de structure *qui reçoit dans une phrase un énoncé complétif comme expansion*. Il peut être lui-même complétif ou non complétif par rapport à un autre énoncé.

A. — FORMES DE L'ÉNONCÉ COMPLÉTÉ.

Certains énoncés minimum, même monématiques, peuvent constituer des énoncés complétés.

L'énoncé complété peut cependant connaître une dimension élargie grâce à la présence en son sein d'éléments d'extension plus ou moins nombreux.

On peut classer les formes d'énoncés complétés selon le type d'énoncé minimum qui les constitue :

1. — *L'énoncé nominal complété.*

Il peut être :

a) *un énoncé nominal non prédicatif* : c'est le cas dans les situations (2) que l'on trouve ci-dessous (complété s'exprime par/./ :

(1) *koo gis ?* : qui as-tu vu ?

(2) *Samba : mi ñěw ?*¹ : Samba : qui est venu ?

(2) *góor gi : ñěw ?* : l'homme qui est venu ?

(1) *koo gis ?* : qui as-tu vu ?

(2) *góor gi : xale bi woo* : l'homme que l'enfant a appelé

(1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ci bir : foofu di leer* : à l'intérieur : où il fait clair

(2) *ana waa ji : muy wax ?* : où est celui dont il parle ?

(1) *koo woowul ?* : qui n'as-tu pas appelé ?

(2) *góor gi : mu àndi*² : l'homme qu'il a amené

(2) *googu góor : mu àndal* : cet homme qui l'accompagne

b) *un énoncé nominal prédicatif*. Ici on peut envisager des exemples tels que :

nit : ku baax la / nit } .. *la /* c'est un homme gentil
ou *nit la : ku baax* }

ndaw la : góor gi di wut : c'est un messager que cherche
l'homme

*ɲga dem la*³ : *góor gi bëgg* : que tu partes, c'est ce que désire
l'homme

2. — *Énoncé pronominal complété.*

Cet énoncé peut être :

a) *un énoncé pronominal non prédicatif* : c'est le cas dans les situations (2) :

¹ *mi ñěw* est un énoncé prédicatif qui sert d'expansion à *Samba* cf. plus loin « complété appositif ». Ici *mi* sujet du prédicat *ñěw* est apposé à *Samba*.

² Dans *góor gi : mu àndi* l'énoncé *mu àndi* est une expansion de *góor gi. gi* à valeur pronominale et est apposé à *góor* : *góor gi mu àndi gi*.

³ *ɲga dem la* est évidemment un prédicat à base de syntagme nominalisé.

- (1) *koo gis ?* : qui as-tu vu ?
 (2) *kookule : ɲgay waxal* : celui-là avec qui tu parles
 (2) *keneen : ki ñëw* : l'autre, celui qui est arrivé
 (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
 (2) *ci foofu : ɲga jëm* : là où tu vas
 (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
 (2) *ci ki ñëw ba ñu xammee ka* : chez celui qui est venu et qu'on a reconnu
 (2) *ci foofu : ba ɲgeen dellusi* : là-bas jusqu'à ce que vous reveniez
 b) *Un énoncé pronominal prédicatif* : ici on peut envisager nombre de situations telles que celles des locutions (2) :
 (2) *keneen la : ku yeksi ?* : c'est un autre qui est venu ?
 (1) *waaw* : oui
 (2) *yooyu la : góor gi bëgg* : c'est là ceux que l'homme désire
 (2) *yaw la : ndaw si sopp* : c'est toi qui aimes la jeune femme

3. — *L'énoncé verbal* :

Cet énoncé peut être constitué par une forme verbale affectée ou non de modalité :

góor gi dem : ba mu ñëw ? : l'homme peut-il partir jusqu'à ce qu'il vienne

na góor gi dem : ba xale yi yeksi : l'homme doit s'en aller jusqu'à ce que les enfants reviennent

bëgg naa : góor gi ñëw : je veux que l'homme vienne

xale bi ne : ɲgeen dugg : l'enfant dit d'entrer

xale bi ne : ɲgeen dugg : mu gis leen : l'enfant dit d'entrer pour qu'il vous voie

III. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF

L'énoncé complétif est une forme de structure constituée par une base prédicative et qui assure une fonction d'expansion vis-à-vis d'un énoncé complété.

La dépendance d'un énoncé complétif par rapport à un énoncé complété s'exprime par un certain nombre de caractéristiques dans la langue.

— Sur le plan de la syntaxe de position, l'énoncé complétif suit en pratique ¹ l'énoncé complété et leurs rapports de syntaxe sont fixes,

— La dépendance peut être attestée par un fonctionnel,

— Elle peut être aussi attestée par des conditionnements de structures,

— Elle peut être attestée par un rapport de nécessité tel que dans le cadre du discours, la suppression de l'énoncé complété rend incompréhensible et inacceptable l'énoncé complétif.

On distinguera entre trois types d'énoncés complétifs :

— l'énoncé complétif direct,

— l'énoncé appositif,

— l'énoncé complétif indirect.

A. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF DIRECT.

L'énoncé complétif direct peut servir d'expansion à des énoncés prédicatifs ou non prédicatifs.

FORMES DE L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF

I. — *Énoncé non prédicatif et énoncé complétif direct.*

Selon la base de l'énoncé non prédicatif, on peut envisager un certain nombre de situations :

a) avec un énoncé nominal non prédicatif il est possible d'avoir des énoncés complétifs tels que ceux indiqués après les /:/ dans les locutions (2) :

(1) *kooy seet ?* : qui cherches-tu ?

(2) *góor gi : waa ji wax* : l'homme dont parle cet individu

(1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ci kër gi : waa ji wax* : dans la maison dont parle le Monsieur

¹ Le seul cas d'exception est constitué par les énoncés prédicatifs à base pronominale ou nominale qui attestent une certaine discontinuité par le rejet de la modalité à la fin de l'énoncé complétif : *nit ku baax la* : c'est un homme qui est gentil, *nit la : ku baax. jga dem : ba mu mën féex ; la : népp bëgg* : que tu partes afin qu'il soit libre, c'est là ce que tout le monde souhaite.

- (2) *góor gi : kenn xamu ko* : cet homme nul ne le connaît
 (1) *foo koy def ?* où vas-tu le mettre ?
 (2) *ci biir foofu : mu bënn* : là, où il a fait un trou.
 (1) *foo jëm ?* : où vas-tu ?
 (2) *ci ki : mu wax* : chez celui qu'il a indiqué
 (1) *baax na ?* : c'est bien ?
 (2) *ba fĩ : mu tollu* : jusqu'ici c'est bon

b) avec un énoncé pronominal non prédicatif on peut envisager des situations telles que celles des locutions (2) :

- (1) *looy def ?* : que fais-tu ?
 (2) *li : waa ji wax*¹ : ce que : cet homme a dit
 (1) *foo jam ?* où vas-tu ?
 (2) *ci foofu : ŋga taxaw* : là où tu es
 (2) *góor gi niwul : mi ŋgi fĩ* : l'homme ne dit pas qu'il est là

2. — Énoncé prédicatif et énoncé complétif direct.

L'énoncé complétif direct qui sert d'expansion à un énoncé prédicatif se place après ce dernier.

L'énoncé complété peut être ici :

- a) soit un énoncé prédicatif nominal :
- góor gi la : xale yi wax* : c'est de l'homme que parlent les enfants
li ŋga wax la : ndaw si taamu : c'est ce que tu as dit que la jeune femme préfère
*Samba*² : *ŋga woo* : c'est Samba que tu appelles
soo demée : *mu ñëw* : si tu pars il vient
*ci biir*² : *ŋga wax* : c'est à l'intérieur que tu dis
ci biir la : ñu jëm : nous allons à l'intérieur
ci biir la : góor gi dugg : c'est à l'intérieur (qu')est entré l'homme
ci biir : ŋgeen jëm : c'est à l'intérieur (que) vous allez
ana góor gi : mu wax : où est l'homme (dont) il parle

¹ *li* est un énoncé comme *ci foofu*. Ce ne sont pas des complétifs. Dans leur fonction d'énoncé complété, l'une et l'autre forme reçoivent respectivement comme expansion les énoncés complétifs directs *wa ji wax* et *nga taxaw*.

² La fonction de *Samba* n'est pas celle d'un complétif. *Samba* est un énoncé complété par *ŋga woo* qui constitue l'énoncé complétif dans la phrase : *Samba ŋga woo*. Du reste il y a ici une contraction de : *Samba la ŋga woo* ; on dit par ailleurs *Samba la ñu woo* : c'est Samba que nous appelons, de sorte que la forme *Samba* comme le syntagme *ci biir* doivent être interprétés comme des énoncés prédicatifs.

b) *d'un énoncé prédicatif pronominal* :

kooku la : *xale yiɣ wax* : c'est de celui-là (que) parlent les enfants
feneen fi la : *góor gi dëkk* : c'est de l'autre côté (qu')habite l'homme
man la : *góor gi woo* : c'est moi (que) l'homme appelle
keneen ki la : *ñu xam* : c'est l'autre (que) nous connaissons
*man*¹ : *ɣga woo* : c'est moi (que) tu appelles
yaw la : *bëgg*² : c'est toi (qu')elle veut
defe naa : *mi ɣgiɣ ñëw* : je crois qu'il vient

c) *d'un énoncé prédicatif verbal* ce qui permet d'envisager nombre de situations telles que celles indiquées par les locutions (2) :

- (1) *lan la ?* : qu'est-ce qu'il y a ?
 (2) *bëggóon* : *ɣgeen dem rekk* : le désir non exaucé de vous voir partir, désir (vous partiez simplement)
 (2) *bëgg na* : *góor gi dellusi* : il veut (que) l'homme revienne
wax naa ko : *mu ñibbi* : je lui ai dit de rentrer
 (2) *góor gi nee* : *ñépp dem* : l'homme demande à tous de partir
góor gi nee : *xale yi demkoon nañu fa* : l'homme soutient que les enfants y eussent été
soo demee : *mu ñëw*³ : si tu pars il vient
demal : *góor gi gis la* : va que l'homme te voie

¹ La forme *man* est un énoncé complété mais doit être considéré comme un énoncé prédicatif contracté (*man la*).

² La forme *bëgg* n'a pas ici une fonction de complétif mais d'énoncé complétif direct. Il y a contraction, on aurait dû avoir :

yaw (la) : *mu bëgg* comme on a
yaw la : *ñu bëgg*

³ *mu ñëw* est un énoncé prédicatif complétif et direct : on ne peut intervertir l'ordre syntaxique sans changer le sens de l'ensemble du message. Il ne faut pas confondre cette construction avec la suivante qui est formellement identique mais de sens différent :

soo demee mu ñëw ? si tu pars qu'il vienne ?

Ici on est en présence de deux énoncés alternants. En changeant l'ordre syntaxique, on conserve encore un même sens :

mu ñëw soo demee ? } qu'il vienne si tu pars ?
soo demee mu ñëw ? }

3. — Énoncé complétif et conditionnement de structure.

L'énoncé complétif prédicatif qui complète un énoncé à prédicatif verbal ne peut avoir comme sujet pronominal qu'une forme non emphatique ¹.

On dira ainsi :

góor gi bëgg na : ɲga ñëw : l'homme veut que tu viennes

nit ñi nee nañu mu dem : les gens demandent qu'ils partent

B. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF APPOSITIF.

Ce type d'énoncé est constitué par des formes de structure à base prédicative. L'énoncé appositif sert d'expansion à une forme nominale ou pronominale assurant, soit une fonction de base d'énoncé, soit une fonction sujet, soit une fonction de complétif.

Dans l'énoncé complétif appositif, c'est un monème de représentation simple et qui est apposé à la forme nominale ou pronominale complétée qui établit la relation d'expansion. Dans l'énoncé complétif appositif, ce monème pronominal apposé assure nécessairement une fonction de sujet ² et il possède l'ossature consonantique de la forme qu'il représente :

nit : ki ↔ *ñëw la* : c'est l'homme qui est venu

Ici *ki* monème relatif ³ est apposé à *nit* et assure une fonction

¹ Il y a toutefois une exception avec certains verbes qui rapportent des propos et qui sont généralement susceptibles d'être associés à un fonctionnel.

góor gi ne : moo di ñëw } l'homme dit que c'est lui qui vient
góor gi ne : moo di ñëw }

defe naa : dana ñëw : je crois qu'il viendra, etc

² Dans *nit ki : mu* ↔ *wax ki la*, le premier *ki* est apposé à *nit* mais l'énoncé complétif dont le sujet est *mu* doit être interprété comme direct et non comme appositif, ce qui eut été une interprétation possible.

³ La valeur de monème de représentation des formes telles que *ki* apparaît par contraste aux formes de déterminatifs qui ont des expressions formelles similaires. En effet les formes qui sont en apposition avec un monème de représentation sont susceptibles d'être affectées par des déterminatifs. Ainsi devra-t-on dire :

góor : gi ñëw gi : l'homme qui est venu (celui là)

keneen : ki ñëw ki : l'autre qui est venu (celui là)

fu bënn foofu : là où il y a un trou (là)

gi, ki, foofu, sont ici des déterminatifs qu'on ne peut pas employer dans des énoncés tels que :

góor gi ñëw : que l'homme vienne ?

keneen ki ñëw : que l'autre vienne

Dans ces derniers cas *gi* et *ki* sont les déterminatifs.

sujet par rapport au prédicat *nëw* dans *ki nëw* énoncé complétif servant d'expansion à l'énoncé complété *nit ... la*.

On peut classer les énoncés appositifs en tenant compte de la forme de l'élément nominal ou pronominal complété de la fonction de cet élément et aussi de la forme du monème de représentation apposé à ce dernier.

I) *Si l'élément complété est nominal*, celui-ci peut assurer :

1° *une fonction de base d'énoncé*.

a) *base d'énoncé non prédicatif* : ceci permet d'envisager des exemples tels que ceux indiqués par les énoncés (2) et (3)

(1) *loo gis ?* : qu'as-tu vu ?

(2) *nit : ku baax* : quelqu'un de bien

(3) *góor : googule nëwóon : mi ɣgi* : cet homme qui vint autrefois, le voilà

(1) *foo kay def ?* : où le mets-tu ?

(2) *ci teen : boobu bënn* : dans ce puits qui coule

b) *base d'énoncé prédicatif* : on a un type d'exemple déjà cité :

nit : ki nëw la : c'est l'homme qui est venu

ou encore :

xale bi tawat la wax : il parle de l'enfant qui souffre

2° *une fonction sujet* : c'est le cas dans des exemples tels que :

góor : gu baax réer na : un homme vertueux a disparu

góor googule : ga nëwoon dellu na : l'homme qui vint s'en est allé

3° *une fonction de complétif*.

La forme nominale peut, dans ce cas, assurer :

— soit une fonction de *complétif direct simple* :

gis naa góor : gi nëw : j'ai vu l'homme qui est venu

gis naa googii gan : gi doon wax : j'ai vu cet homme qui parlait

— soit une fonction de *complétif attributif* :

jox naa téere bi góor : gi nëw : j'ai donné le livre à l'homme qui est venu

abal naa téere bi góor googule gi dem : j'ai prêté le livre à cet homme parti

— soit une fonction de *complétif indirect* :
dem naa ci kër : gu yaa : j'ai été dans une maison spacieuse

II) *L'élément complété est pronominal* — Dans ce cas cet élément complété peut être envisagé aux mêmes fonctions qu'à propos de la forme nominale ; soit comme :

1° *Base d'énoncé*.

a) *base d'un énoncé non prédicatif* : c'est le cas dans les exemples de type (2) :

(1) *koo gis ?* : qui as-tu vu ?

(2) *keneen : ki ñëwulwoon kookee* : cet autre qui n'était pas venu

(1) *foo wax ?* : où dis-tu ?

feneen : fi bëttöon foofu : cet autre endroit où il y avait une fuite

b) *base d'un énoncé prédicatif* : ce cas peut être illustré par des exemples tels que :

feneen fi bëttul la : c'est l'autre endroit qui n'a pas de trou

kenn : kooku yeksi lawoon : c'est cet autre qui était venu

lépp : lu baax la góor gii bëgg : c'est tout ce qui est beau qui séduit cet homme

2° *Fonction sujet* : avec une forme pronominale assurant une fonction sujet, on peut envisager :

keneen kooku génn yeksiwul : cet autre qui est sorti n'est pas encore arrivé

kenn ki génn ki yeksi na : cet autre-ci qui est sorti est arrivé

3° *Fonction de complétif* : si la forme pronominale complétée assure une fonction de complétif, on peut envisager selon qu'elle est :

a) *un complétif direct simple* : des situations telles que :

gis naa kenn : ki ñëw : j'ai vu l'autre qui est venu

dem na feneen : fu rafet : il a été dans un autre bel endroit

b) *un complétif attributif* :

jox na ka keneen ku sawar : il l'a donné à quelqu'un d'autre de très actif

may naa ka keneen : ku ka gën : je l'ai donné à quelqu'un de meilleur que lui.

c) *un complétif indirect* :

dem naa ci keneen : *ku baax* : j'ai été chez un autre qui est gentil
toogal ci fépp : *fu leer* : mets-toi n'importe où, où il fait clair

d) *un complétif indirect par assimilation* :

toogal fépp : *fu leer* : mets-toi n'importe où, où il fait clair

C. — ÉNONCÉ COMPLÉTIF INDIRECT
 ET FORMES DE L'ÉNONCÉ COMPLÉTÉ.

L'énoncé complétif indirect est introduit par un fonctionnel subordinatif. En pratique tous les types d'énoncés à extension sont susceptibles de recevoir en expansion un énoncé complétif indirect. Ainsi l'énoncé complété peut être :

1° *énoncé nominal non prédicatif* : celui-ci permet d'envisager des situations telles que celles indiquées par les exemples de type (2) :

- (1) *ma seetal la lan ?* : je veille sur quoi ?
- (2) *liggéey bii* : *ba mu sotti* : sur le travail, jusqu'à ce qu'il soit fait
- (2) *ci biir* : *ndax mu dugg* : à l'intérieur ! pour qu'il entre

2° *énoncé nominal prédicatif* : ainsi peut-on envisager des exemples tels que :

jambaar la : *ba mu dooy* : c'est un brave à n'en pas douter
jambaar la ba mu ëpp : il est « excessivement » courageux

3° *énoncé pronominal non prédicatif* : c'est le cas avec les exemples

- (2) ci-dessous :
- (2) *ci fi* : *ba ma ñew* : ici, jusqu'à ce qu'il vienne !
- (1) *ma toog fan ?* : où puis-je m'asseoir ?
- (2) *ci kooku* : *ndax mu wettëliku* : avec celui-là, afin qu'il ne soit pas seul
- (1) *ma def lan ?* : que dois-je faire ?
loolu : *ba mu sotti* : cela, jusqu'à ce que ce soit terminé

4° *énoncé pronominal désignatif* : comme énoncé complété par un énoncé complétif direct, il permet des situations telles que :

Maa ygi fi : *ba mu ñew* : je reste ici jusqu'à ce qu'il vienne
goor gaa ygoogule : *ndax kenn bañ génn* : voilà l'homme ainsi nul ne bougera

5° *Énoncé pronominal prédicatif* : ceci permet nombre d'exemples tels que :

ñarwoon la : ba bi mu fiy joge : c'était ceux-là même jusqu'à ce qu'il parte

foofu la : ba ba ñuy gis feneen : c'est là jusqu'au moment où nous trouverons un autre lieu

ci fii la : ba ba ñuy gis feneen : c'est là jusqu'à ce qu'on trouve un autre endroit

6° *Énoncé verbal* : l'énoncé verbal utilisé comme forme de structure, complété par un énoncé complétif indirect, permet nombre de situations. Ainsi :

demal : ba ñëw : va et reviens

dana dem : ba ñgeen beg : il ira afin que vous soyez heureux

amal ñgor : ba mën nekk nit : aie assez de sérénité pour conserver ta dignité

ni ka : bu mu ñëw : dis-lui qu'il ne vienne pas

nil waa ji : na ñëw : dis à la personne qu'elle vienne

IV. — RELATION D'ALTERNANCE ET ÉNONCÉS ALTERNANTS

Deux énoncés sont en rapport d'alternance lorsqu'on peut inverser leur ordre syntaxique sans entamer le sens du discours.

L'alternance est exclue entre deux énoncés en rapport d'expansion. On distinguera entre deux situations qui permettent d'analyser dans le cadre de l'alternance :

- l'énoncé alternant simple,
- l'énoncé alternant complétif.

A. — ÉNONCÉ ALTERNANT SIMPLE.

L'énoncé alternant simple résulte de situations dans lesquelles l'énoncé qui peut alterner ne sert d'expansion à aucun autre énoncé.

Forme d'énoncé alternant simple.

Les énoncés non prédicatifs et les énoncés prédicatifs peuvent établir une relation d'alternance simple.

1° *Énoncé nominal alternant et non prédicatif* : c'est le cas avec les énoncés soulignés :

tay jii : *góor gi dana dem* : aujourd'hui l'homme partira

ou :

góor gi dana dem : *tay ji* : l'homme partira aujourd'hui

tay jii : *bul dem* : aujourd'hui ne sors pas

bul dem : *tay jii* : ne sors pas aujourd'hui

ci biir : *soo bëggul* : à l'intérieur si tu ne veux pas

soo bëggul, *ci biir* : si tu ne veux pas à l'intérieur

tay : *Faatim la* : aujourd'hui c'est Fatim

Faatim la : *tay* : c'est Fatim aujourd'hui

2° *Énoncé nominal alternant et prédicatif* : c'est le cas dans les exemples tels que :

— *Faatim la* : *soo demee* : c'est Fatim, si on va au fond des choses (peut-être)

soo demee : *Faatim la*

Faatim la : *mu ni* : c'est Fatim dit-il

mu ni : *Faatim la* : il dit que c'est Fatim

— *ku dem* : *gaynde la* : c'est peut-être un lion

gaynde la : *ku dem*

— *yaakaar naa* : *góor gi la* : je crois que c'est l'homme

góor gi la : *yaakaar naa*

3° *Énoncé pronominal alternant et non prédicatif* : ici on peut illustrer la situation grâce à des exemples tels que :

mi ygi fi : *soo demee* : il est là, peut-être

so demee : *mi ygiy wax*

cii fii kon : *soo bëggul* : ici alors, si tu refuses

soo bëggul : *ci fii koon*

4° *Énoncé pronominal alternant et prédicatif* : on peut présenter des exemples nombreux ici :

kookule la : *soo demee* : c'est celui-là / peut-être

soo demee : *kookule la*

keneen ki la : *defe naa* : c'est l'autre / je crois

defe naa : *keneen kii la*

defe na : *du kii* : je crois que ce n'est pas celui-ci

du kii : *defe naa*

5° *Énoncé verbal alternant* : les exemples qui suivent donnent une idée de cette situation :

na dem : su bëggul : qu'il parte s'il ne veut pas

su bëggul : na dem

defe naa : du ñëw : je crois qu'il ne viendra pas

du ñëw : defe naa

góor gi dem na : ma defe : l'homme est parti je crois

ma defe : góor gi dem na

góor gi dem la : ma defe : c'est l'homme qui part je crois

ma defe : góor gi dem la

B. — ÉNONCÉ ALTERNANT COMPLÉTIF.

L'énoncé alternant complétif sert d'expansion à un autre énoncé contrairement à l'énoncé alternant simple. L'énoncé qu'il complète peut être un énoncé non complétif ou un énoncé complétif

Formes d'énoncés alternants complétifs.

La fonction d'énoncé alternant complétif peut être assurée par un :

A) *Énoncé non prédicatif* : cet énoncé non prédicatif et alternant complétif peut être nominal ou pronominal (complément alternant).

1° *Avec un énoncé nominal*¹ de ce type on peut envisager des

¹ L'énoncé nominal ou pronominal complétif est différent du complétif. Le complétif est une forme qui n'alterne pas avec un énoncé prédicatif.

Ainsi dans :

mu ñëw : tàý ! qu'il vienne aujourd'hui !

tàý est un complétif. Il ne peut précéder *mu ñëw* sans bouleverser le sens du message :

tàý mu ñëw signifie : aujourd'hui il viendra pour sûr

Et dans ce dernier exemple c'est *mu ñëw* qui complète l'énoncé nominal *tàý* celui-ci peut être remplacé par *ci ɲgoon*. Il a donc valeur de complétif indirect par assimilation dans *mu ñëw : tàý*.

Il garde encore cette même fonction dans :

mu ñëw boog tàý

ou *mu ñëw tàý boog*

Dans ce cas-ci, il n'alterne pas avec un énoncé mais avec un complétif *boog*. Il n'est donc pas un énoncé alternant.

exemples tels que :

na dugg ci biir su bëggée : qu'il entre (à l'intérieur s'il veut)

na dugg su bëggée ci biir : s'il veut qu'il entre (à l'intérieur)

dellu biir Ndar soo bëggée : retourne au centre de Saint-Louis si tu veux

dellu soo bëggée biir Ndar : si tu veux retourne au centre de Saint-Louis

Les formes *ci biir* et *biir Ndar* qui servent d'expansion à *na dugg* et *dellu* respectivement sont des énoncés alternants. Il en est de même de *tây* dans :

defe naa : tây dana ñëw : je croie qu'aujourd'hui il viendra

defe naa : dana ñëw tây : je crois qu'il viendra aujourd'hui

2° Avec un énoncé pronominal nombre d'exemples peuvent être fournis avec des pronoms affectés du monème désignatif :

góor gee ni : mi ñgi fi : soo demee : c'est l'homme qui a dit qu'il est là certainement

soo demee : góor gee ni mi ñgi fi : certainement c'est l'homme qui a dit qu'il est là

góor gee ni : soo demee mi ñgi fi : c'est l'homme certainement qui a dit qu'il est là

Les trois énoncés sont alternants :

soo demee et *góor gee ni* sont alternants simples.

mi ñgi fi est alternant par rapport à *soo demee* et sert d'expansion à *góor gee ni*.

Par contre, c'est un énoncé alternant si la forme avec laquelle il alterne est un énoncé prédicatif, par exemple dans :

tây dem na : aujourd'hui il a été

dem na tây : il a été aujourd'hui

ou *góor gi nee dana ñëw tây* : l'homme dit qu'il viendra aujourd'hui

góor gi nee tây dana ñëw : l'homme a dit qu'aujourd'hui il viendra.

L'alternance avec une forme prédicative fait ici que *tây* est un énoncé alternant complétif. Il complète *góor gi nee*. Ce caractère complétif apparaît d'autant plus clairement qu'on ne peut placer *tây* avant *góor gi nee* sans changer le sens du message :

tây : góor gi nee dana ñëw : aujourd'hui l'homme a affirmé qu'il viendra (sans qu'il soit précisé quand).

B) *Énoncé prédicatif* : celui-ci peut être nominal ou pronominal ou verbal :

1° *S'il est un énoncé nominal et prédicatif*, il permet d'envisager des situations telles que :

góor gee ni nit la soo demee : c'est l'homme qui a soutenu qu'il est sain d'esprit peut-être

soo demee góor gee ni nit la : peut-être est-ce l'homme qui a dit qu'il est sain d'esprit

góor gee ni soo demee nit la : l'homme a peut-être soutenu qu'il est sain d'esprit

Tous les trois sont alternants :

góor gee ni et *soo demee* sont alternants simples.

nit la qui sert d'expansion à *góor gee ni* est alternant complétif.

2° *Un énoncé prédicatif pronominal*. Cette situation permet d'envisager des exemples tels que :

góor gee ni kookule la : soo demee : c'est l'homme qui a dit que c'est celui-là peut-être

soo demee : góor gee ni : kookule la : peut-être l'homme a-t-il dit que c'est celui-là

góor gee ni : kookule la : soo demee : l'homme a dit que c'est celui-là peut-être

kookule la est un prédicat à base pronominale. Il est un énoncé alternant qui sert d'expansion à *góor gee ni*.

3° *Un énoncé verbal*. L'énoncé verbal alternant et complétif est une forme de structure que l'on rencontre dans des exemples tels que :

sa yay nee : soo yeggee dana dellusi : ta mère promet de revenir si tu vas jusqu'au bout

sa yay nee : dana dellusi soo yeggee : ta mère dit qu'elle reviendra si tu vas jusqu'au bout

sa yay nee : dana ñëw ci ɲgoon : ta mère dit qu'elle viendra ce soir

sa yay nee : ci ɲgoon dana ñëw : ta mère dit qu'elle viendra ce soir

góor gi nee : soo demee mi ɲgi fi : l'homme dit qu'il serait peut-être là

góor gi née : mi ɲgi fi soo demee : l'homme dit qu'il serait peut-être là

Les énoncés soulignés sont tous complétifs et se placent après l'énoncé complété. Ils alternent respectivement avec les énoncés *ci ŋgoon*, *mi ŋgi fi* et *soo demee*.

V. — RELATION DE JUXTAPOSITION

La relation de juxtaposition s'établit entre des énoncés ayant une même fonction.

Deux énoncés juxtaposés sont susceptibles d'être coordonnés par l'usage d'un fonctionnel. Par ailleurs ils peuvent être alternés ¹.

Des situations de juxtaposition peuvent exister entre diverses formes d'énoncés. Ainsi en repère-t-on avec :

1° *Des énoncés autonomes* que ceux-ci soient prédicatifs ou non :

a) *Avec des énoncés non prédicatifs* on peut envisager selon que les énoncés sont :

— *de forme nominale* des exemples tels que ceux indiqués (2) :

- (1) *yan bes ŋga fa demoon ?* : tu y as été quels jours
- (2) *tay, demb, bërki demb* : hier, aujourd'hui, avant-hier
- (1) *foo ja ŋge xerëm ?* : où t'es-tu initié en sciences occultes
- (2) *ci Sééréer si, ci Ñoomiŋka yi, ci Pël yi* : chez les Sérère, les Peul, les Niominka

— *de forme pronominale* :

- (1) *ci ñan ŋga jëm ?* : tu vas vers qui ?
- (2) *ci kii, ci kuu, ci kee* : vers, celui que voilà celui-ci, vers celui-là,
- (1) *ma may ñan ?* : je donne à qui ?
- (2) *ñii, ñee, ñooñu* : à ceux-ci, ceux-là, à ceux qui sont là-bas
- (2) *yaa ŋgi, mi ŋgi* : te voilà, le voilà

Dans tous les cas, on peut ici intervertir l'ordre syntaxique et coordonner les formes de structure juxtaposées :

- (1) *foo ja ŋge xerëm* : où as-tu été initié en sciences occultes
- (2) *ci Pël yi ag ci Sééréer si, ag ci Ñoomiŋka yi* : chez les Peul, les Sérère, etc.
- (2) *ya ŋgi te mi ŋgi* : le voilà et le voilà

¹ Ils ne sont toutefois pas des énoncés alternants car les énoncés alternants ne peuvent être coordonnés. Ainsi dans l'ensemble l'impossibilité de coordonner ou d'alterner ici des constituants ou formes de structure indique que ces formes sont soit autonomes, soit dépendantes.

b) *Avec des énoncés prédicatifs* quelle que soit la forme de leur base :

Si : *la forme est nominale*, on peut envisager des situations telles que :

nit la, nit ɲga : il est homme, tu es homme

ci biir la, ci biir a biir la : c'est à l'intérieur, à l'intérieur même

Si : *la forme est pronominale*, on a :

kookule la kookule taxaw la : c'est celui-là, celui-là debout

kenn la kenn doɲɲ la : c'est un seul, un seul

Si : *la forme est verbale* :

dem naa, dem ɲga, dem na : j'ai été, tu as été, il a été

noona góor gi seet lëf ki, seetat mbir mi : alors l'homme reconsidéra la chose, reconsidéra l'affaire.

Dans tous les cas où les énoncés sont prédicatifs, la possibilité de les coordonner ou de les alterner existe :

dem naa, te dem ɲga, te dem na : j'ai été et tu as été et lui il a été ou encore :

dem ɲga, te dem na, te dem naa : tu as été et il a été et moi aussi j'ai été

noona góor gi dugg, xale yi gis ka, mu toog, ñépp toog : alors l'homme entra, les enfants le virent, il s'assit, tous s'assirent

Il est à noter ici que *mu toog* et *ñépp toog* établissent des rapports de coordination et non *góor gi toog* et *xale yi gis ka* qui établissent une relation de dépendance, et on ne peut les alterner.

2° *Avec des énoncés complétifs.*

La juxtaposition est possible s'il s'agit :

a) *d'énoncés complétifs directs* :

bëgg naa góor ñi ñëw, xale yi ñëw, jigéen ñi toog : je souhaite que les hommes viennent, que les enfants viennent et que les femmes s'asseyent

nee waa jii gor la, goor la, jambe la : il dit que ce Monsieur est un homme, il est noble, il est brave

defe naa du kookuu, du kookee : je crois que ce n'est pas celui-ci ce n'est pas celui-là

b) *d'énoncés complétifs indirects* :

demal : *ndax mu ñëw*, *ndax mu meddi* : vas-y pour qu'il vienne, pour qu'il ne soit plus fâché

ñëwël ndax xale yi di ay liggéeykat, *di ay jambaar* : viens pour que les enfants soient des travailleurs, soient des braves

demal, *ndax mu di*, *leneen*, *mu di feneen* : vas-y pour que ce soit autre chose, que ce soit ailleurs

3° *Avec des énoncés alternants.*

Ici la juxtaposition peut concerner :

a) *des énoncés alternants simples* comme dans les situations qui suivent :

Les énoncés sont à *prédicat verbal* :

ɣga dem ɣga bañ dem dana ñëw : il viendra que tu veuilles ou non ou encore :

dana ñëw ɣga bañ dem ɣga dem

sans prédicat :

tày ci suba, *tày ci ɣgoon ma fiy nekk* : ce matin ou ce soir c'est moi qui suis ici

ou encore pour un même sens :

maa fiy nekk : *tày ci ɣgoon*, *tày ci suba*

b) *des énoncés alternants et complétifs.*

Ici, nombre de cas peuvent être envisagés comme par exemple :

avec des énoncés à *prédicat* :

bëgg në ɣga ñëw, *mu bañ dem su nëjul* : je veux que tu viennes, qu'il refuse de partir s'il n'y a pas de soleil

ou encore :

bëgg naa ɣga ñëw mu dem su ɣgeen noppée : je veux, si vous avez fini, que tu viennes et qu'il parte

sans prédicat :

bëgg në ɣga ñëw ci subë ci juróomi waxtu ci sedd bi : je veux que tu viennes le matin à cinq heures dans la fraîcheur

ou encore pour un même sens :

bëgg naa ci juróomi waxtu, *ci subë*, *ɣga ñëw*

defewoon na, *ci subë si*, *ci bes bi*, *daa dem* : je croyais que tu irais, ce matin, ce jour

ou encore pour un même sens :

defewoon na, daa dem, ci bes bi ci subë si

VI. — LA COORDINATION

La relation de coordination établit ici un rapport entre les énoncés assurant une même fonction. Ces énoncés peuvent être autonomes, complétifs ou alternants. Deux énoncés coordonnés doivent pouvoir se substituer à leur position syntaxique respective.

Sinon, il s'agirait d'énoncé en relation d'expansion. Ainsi la forme *te* peut être un fonctionnel subordinatif ou coordinatif selon que les énoncés qu'elle relie peuvent ou non se substituer à leur position respective.

Dans *góor gi bëgg na ɲga dem te mu ñëw* : l'homme veut que tu ailles et qu'il vienne

te est un fonctionnel subordinatif car :

góor gi bëgg na mu ñëw te ɲga dem a un tout autre sens

Au contraire, dans *ñëw na te dem ɲga, te* est un coordinatif ; il a exactement le même sens que précédemment en disant *dem ɲga te ñëw na* : tu as été et il est venu.

1° *Coordination d'énoncés autonomes* : ceux-ci peuvent être des énoncés prédicatifs ou non.

a) *avec des énoncés non prédicatifs* on peut envisager si :

— *la base est nominale* comme dans les exemples (2) :

fo jëm : où vas-tu ?

ci Séeréer yi ag Pël yi : chez les Sérère et les Peul

— *la base est pronominale* :

(1) *té jëm ?* : où vas-tu ?

(2) *ci ñi ak ca nee* : chez ceux-ci et ceux-là

b) *avec des énoncés prédicatifs* on peut envisager si :

— *la base est nominale* :

niit la te góor ɲga : c'est un homme de chair et d'os et tu es un homme

— *la base est pronominale* :

kooku la, te keneen la : c'est celui-là et c'est un autre

— *la base est verbale* :

góor gi dem te xale yi dugg : que l'homme parte et que les enfants entrent

dem naa te demuloo : j'ai été et tu n'as pas été

2° *Coordination d'énoncés complétifs.*

La coordination est possible ici s'il s'agit d'énoncés complétifs directs. Ainsi peut-on envisager :

— *avec des énoncés à prédicat verbal* :

góor gi bëgg na ŋga dem te xale yi toog : l'homme souhaite que tu partes et que les enfants restent

ne jigéen ji ñëw te mu toog : il demande que la femme vienne et que lui il reste

— *avec des énoncés à prédicat nominal* tels que les exemples (2) :
(2) *defewoon naa góor gi mag la te ndaw si nit la* : je croyais que l'homme était mûr et que la femme était saine d'esprit

— *avec des énoncés à prédicat pronominal* :

defewoon naa góor gi kenn ki la, te xale bi kooku la : je croyais que l'homme c'était cet autre et que l'enfant c'était celui-là

— *avec des énoncés complétifs indirects* on peut envisager si ceux-ci sont :

— *des énoncés à prédicat verbal*, des exemples tels que :

demal ndax mu ñëw ndax it mu génn : vas-y afin qu'il vienne et aussi afin qu'il sorte

— *des énoncés à prédicat nominal* : ils permettent des situations telles que :

ñëwël ndax xale yi di mbër te it ñu di ay jambaar : viens pour que les enfants soient des lutteurs et aussi qu'ils soient des braves

— *des énoncés à prédicat pronominal* qui permettent des exemples du genre de :

soppi leen ba ñu di ñëñeen te seeni xalaat di leneen : change-les à tel point qu'ils soient autres et que leur opinion aussi soit toute autre.

3° *Coordination d'énoncés alternants* avec un autre et même énoncé : on peut envisager la coordination dans des exemples tels que ceux qui suivent :

a) *si les énoncés sont alternants et simples* :
soo demee ag soo demul itam : dana ñëw : que tu partes ou que tu ne partes pas il viendra
 ou encore pour le même sens :
dana ñëw soo demul ag soo demee itam
tay ag demb yépp ñëw na : il est venu hier et aujourd'hui
 ou encore :
ñëw na demb yépp ag tay

b) *si les énoncés sont alternants et complétifs* :
bëgg na soo demee : mu dellusi te góor gi ñëw : il veut, lorsque tu iras que lui, il revienne et que l'homme aussi revienne
 ou encore :
bëgg na góor gi ñëw te mu dellusi soo demee : il veut que l'homme vienne et que lui, il revienne si tu pars
dañu defewoon ni daa dem ci subë ag ci ygoon yépp : on croyait que tu allais partir matin et soir
 ou encore :
dañu defewoon ci ygoon ag ci suba yépp da dem

4° *Formes de coordinatifs.*

Les exemples qui sont fournis ci-dessus permettent d'illustrer la situation de quelques formes assumant une fonction de coordinatif.

te : et, ensuite, or, etc... est une forme qui, dans certains cas, doit être considérée comme un coordinatif :
góor ñi dañu tayel te jigéen ñi du ñu deglío : les hommes sont des paresseux et les femmes ne savent pas écouter
xale yi bëgg nañu dikk, te mag ni ñaan nañu ygeen dem : les enfants veulent venir et les adultes souhaitent que vous partiez
gis naa góor googu demoon Ndar te yga abaloon ka sa gaal : j'ai vu l'homme qui était parti à Saint-Louis et auquel tu prêtas ta pirogue

Le dernier exemple porte sur la coordination de deux énoncés. L'un est appositif, l'autre direct ¹ :

- *googu demoon Ndar*
- « *googu* » (entendu) *te yga abaloon ka sa gaal*

¹ En fait cette possibilité de coordonner un énoncé appositif et un énoncé direct du type de celui qu'on a ici et qui complete un élément pronominal apposé montre la similitude des fonctions assurées par ces deux formes d'expansion.

te est en particulier l'élément de coordination d'énoncés appositifs :

gis naa góor gi doon wax te toogoon ci suuf : j'ai vu cet homme qui parlait et qui était assis par terre

walla est un fonctionnel qui indique une alternative : ou bien :
góor gee dem walla xale yee noppi ? : c'est l'homme qui est parti ou bien ce sont les enfants qui se sont tus ?

xale yee ñaan walla mag née bëgg ñga dem ? : ce sont les enfants qui ont demandé ou les adultes qui ont voulu que tu partes ?

demal Ndar mu mën ñëw walla mu yonné : va à Saint-Louis pour qu'il puisse venir ou qu'il envoie quelqu'un

géew bi day taxaw walla¹ ma dem : le cercle se forme ou je m'en vais

mbaa : introduit un sens similaire : ou bien, ou alors, etc...

góor gee dem mba xale yee toog : ou l'homme est parti ou les enfants sont assis

sa baay né ñga dem mba ñga nibbisi : ton père te demande de partir ou de rester à la maison

da ñgeen di na ñgu mbaa du dem : vous acceptez ou il ne part pas

góor gi dem na waaye xale yi demuñu : l'homme est parti mais les enfants ne le sont pas

ag : se rencontre dans des cas particuliers comme coordinatif avec le sens de et, et aussi, etc...

Par exemple, à propos de deux propositions ayant une même forme comme sujet :

sa bay bëggul ñgeen di génn ag di wëndéelu : ton père n'aime pas que vous sortiez et que vous vous baladiez

Les coordinatifs sont, dans de nombreux cas, affectés d'éléments tels que : *it, itam*, et... d'où les formes complexes *te itam, te it, te nak*, qui permettent d'associer des propositions dans une dépendance plus ou moins lâche.

Les fonctionnels adversatifs : *waye...* et ses variantes *wante, wande*, jouent un rôle de coordinatif, le plus souvent quand ils sont associés à l'un de ces monèmes :

wande itam, waye itam, wante it, mais aussi, *te it* : *bëgg naa ñga dem te it ñga noppi* : je veux que tu partes et aussi que tu te taises

may na la ndax xale yi beg te it ɲga ànd ak ñom : il t'a fait un cadeau pour que les enfants soient contents et que toi aussi tu les accompagnes

te itam : et aussi, et surtout :

jëgg day wut fu mu jaar ag itam na mu laqoo : le convoyeur doit chercher où passer et aussi comment se cacher

jigéen ji ñaan na ndax xale yi agg te itam seen baay nekk fa : la femme pria pour que les enfants arrivent et aussi pour que leur père soit dans les lieux

te nak : et, et aussi, et encore, et surtout, et sans que, et enfin, etc... :

bëgg na sa waajur ñëw te nak ñu fay kà : il veut que tes parents viennent et surtout qu'ils le payent

góor gi dem na ndax ɲgeen ñëw te nak kenn bañ leen foog : l'homme est parti pour que vous veniez sans que personne, surtout, ne le soupçonne

na ɲgeen dem ndax gerte gi ñëw te nak ñjaay mi jar benn yoon : allez pour que l'arachide arrive et qu'enfin les ventes marchent une fois pour toutes

ag it : et aussi, mais aussi :

du bañ boo na ɲgoo ag it boo yaboo ci liggéey bi : il ne refusera pas si tu acceptes et aussi (si tu) t'engages dans le travail

yaakaaroon na ni, mag ñi du ñu ci agg foofu te it xale yi nekkunu fi woon : il espérait que les gens d'âge n'en seraient pas arrivés là et aussi que les enfants étaient absents

waaye it : *jigéen ji bëgg na ɲgeen am waaye it ɲgeen di maye* : la dame voudrait bien que vous ayez (des richesses) mais aussi que vous donniez.

CHAPITRE III

L'INTERROGATION

Il existe quatre procédés pour exprimer l'interrogation dans le cadre du discours. Il s'agit :

- de l'intonation,
- de l'usage d'un monème pronominal interrogatif
- de l'emploi d'un déterminatif interrogatif
- de la mise en œuvre d'un fonctionnel interrogatif.

A) *L'intonation*. Elle peut affecter n'importe quel type d'énoncé :

a) *Avec un énoncé non prédicatif* on peut envisager un certain nombre de situations telles que :

1° cas d'un *énoncé nominal* : les exemples sont ici indiqués par (2) :

- (1) *gis naa Samba* : j'ai vu Samba
- (2) *Samba ?* : Samba ?
- (3) *waaw Samba* : oui Samba
- (1) *gis naa ka ci bir* : je l'ai vu à l'intérieur
- (2) *ci bir sax ?* : à l'intérieur même ?
- (3) *waaw ci bir* : oui à l'intérieur

2° cas d'un *énoncé pronominal* :

- (1) *xam na kookule* : il connaît celui-là
- (2) *kii ?* : celui-ci ?
- (3) *waw kookule* : oui celui-là
- (1) *gis naa ka fii !* : je l'ai vu par ici !
- (2) *ci fii ?* : par ici ?
- (3) *waaw ci fii* : oui par ici
- (2) *mi ygi fii ?* : il est là ?

b) Avec un énoncé prédicatif les exemples sont indiqués par (2) :

1° cas d'un énoncé verbal :

(2) *gor gi dem ?* : l'homme peut-il partir ?

(2) *dem ŋga ?* : tu pars ?

2° avec un énoncé pronominal :

keneen la ? : c'est un autre ?

kookule la ? : c'est cet autre-là ?

3° avec un énoncé nominal :

Samba la ? : c'est Samba ?

góor la ? : c'est un homme ?

B) *Le pronom interrogatif*. Il y a ici deux situations.

La première procède de l'utilisation de monème de forme :

an :

kan dem na ? : qui est parti ?

gis ŋga kan ? : tu as vu qui ?

yan ñoo réer ? : lesquels se sont égarés ?

ag ñan ŋga doon xeexal ? : tu te battais avec qui ?

fan ŋga jëm ? : où vas-tu ?

La seconde procède de l'utilisation du monème de forme en *u* :

ku dem ? : qui est parti ?

koo¹ jox xaalis ? : à qui as-tu donné de l'argent ?

ñu dikkul ? : lesquels ne sont pas venus ?

fu mu jëm ? : où va-t-il ?

fu mu ? : où est-ce ?

ku mu ? : qui est-ce ? etc...

C) *Le déterminatif interrogatif*. Il forme syntagme avec une base nominale ou pronominale et permet d'envisager des situations telles que :

góor gan moo dem ? : quel homme est parti ?

nit ñan ŋga wax ? : tu parles de quels gens ?

keneen kan la ? : qui, est-ce d'autres ?

keneen kan ŋga wax ? : tu parles de qui d'autre ?

¹ *koo* est une contraction de *ku ŋga*.

D) *Les fonctionnels interrogatifs*. Il s'agit de formes qui se situent avant ou après un énoncé. On en énumère un certain nombre :

ana mu ? : où est-il ?

ana góor gi ? : où est l'homme ?

ana foo jëm ? : où est-ce que tu vas ?

ndax : est-ce que ?

ndax dem na ? : est-ce qu'il est parti ?

ndax góor gi moo dem ? : est-ce l'homme qui est parti ?

ndax réew mi am na alal ? : est-ce que le pays a des richesses ?

ou : *réew mi am na alal ndax ?*

xanaa : est-ce par hasard ?

xanaa doo dem ? : tu ne partiras donc pas ?

xand kenn demul ? : personne n'est donc parti ?

ñaaata ? : combien ?

ñaaata jgeen ? : combien êtes-vous ?

na? : comment ?

na jgeen def ? : comment allez-vous ?

naka : comment ? de quelle manière ?

naka jga def ? : comment vas-tu ?

naka góor gi tudd ? : comment s'appelle l'homme ?

naka jgeen bëggé góor gi dimëlé leen ? : comment voulez-vous que l'homme vous aide ?

mbaa : est-ce que comme je le souhaite...

est-ce que comme je le crains que...

Avec le fonctionnel *mbaa*, l'interrogation est formulée avec une idée de souhait ou de crainte à propos du fait évoqué :

mbaa xale yi yeksi nañu ? : les enfants sont arrivés j'espère ?

mbaa kenn génnul ? : j'espère que nul n'est sorti ?

mbaa móo dem ? : j'espère que c'est lui qui a été ?

Il peut être associé indifféremment aux formes verbales affectées ou non de la modalité pronominal.

Par ailleurs, il possède des positions syntaxiques variables :

kenn demul mbaa : (j'espère) que personne n'est parti

ou :

mbaa kenn demul

Des locutions qui sont en réalité des énoncés généralement à relation de prédication sont utilisées couramment comme procédés interrogatifs :

lu tax ?

lu waral ? : pourquoi ? (qu'est-ce, qui est la cause ?)

TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE WOLOF-FRANÇAIS

amees : actuel.

ameef : aoriste.

amoon : inactuel, passé défini.

àndandoo : combinaison.

addu : *mbir mu nopp di degg*.

addu : son, phonème (*waxesna it* : « *soŋ fonem* »).

mbóoleem-addu : entité phonique.

addooku : phonétique, science phonétique — « *fonetik* ».

adducaakoon : phonéticien « *fonetikkat* ».

araf : *addu wuy tabbi ci biir wax te kenn bañ ka mën séddale*.

araf : phonème, lettre.

araf céex — *ñaari araf yu niróo te ànd* : géminée.

araf céexal : gémination, géminée (*araf séexal* ou *araf wu séex*).

araféef : consonne.

araf raññee : prolongement morphologique, élément de « classé ».

araféef raññee : prolongement morphologique simple.

araf wu ubbéeku : *walla araf ubbéeku* fricative.

araf wu tëju walla araf tëju : occlusive.

araféef wu léer : consonne sonore.

araféef wu tëx : consonne sourde.

arafal : *bole ay araf yóo xam ni tabbalnañu aw maas* syllabe, syllabation.

arafu digg : phonème médian.

arafu ndorte : phonème initial.

arafu geen : phonème final.

apiko-dantaal : apico-dental.

apiko-weller : apicovélaire.

amees : actuel.

raññe ameef : catégorie de l'actuel.

birël, leeral, génne, wàne : montrer, élucider, mettre en évidence, identifier.

bares : pluriel.

raññe bares : catégorie de pluriel.

bareedi : singulier.

baat wuutal : pronom autonome (*fī*, *loolu*, *noonu*).

baatéef : énoncé minimum.

tudd baatéef : énoncé minimum verbal.

tur baatéef : énoncé minimum nominal.

wutal baatéef : énoncé minimum pronominal.

tur baatéef toflu : énoncé minimum nominal complété.

tur baatéef toflul : énoncé minimum nominal non complété.

turu baateefi mottali ou *tur baatéef mottalentu* : énoncé minimum nominal prédicatif.

tur baatéef muttalitul ou bien *tur baatéefi mottalentul* : énoncé minimum nominal non prédicatif.

tur baatéef mottali wu toflu ou *tur baatéef mottalentu wu toflu* énoncé minimum nominal, prédicatif, complété.

baatéef yawwaleedi : énoncé minimum sans possibilité d'extension (*cóy* ?).

baatéef yawwalees : énoncé minimum susceptible de recevoir une extension (*dem na* → *dem na fa*).

baatéef mandargaales : énoncé minimum à relation de spécification.

baatéef mottaleentes : énoncé minimum à relation de prédication (relation de sujet à prédicat).

baatéef mottalees : énoncé minimum susceptible de recevoir une expansion (recevoir un complétif ou « complément » ou un énoncé complétif ou « proposition subordonnée »).

baatéef mottalentu : énoncé minimum prédicatif.

baatéef mottalitul ou *batéef mottaleentul* : énoncé minimum non prédicatif.

boroom nēwuwu : grammairien.

bindu : forme, structure.

bindu kaddu : forme, structure d'un monème.

birël : mettre en évidence.

baat : *melin wuy dug ci wax di ci* — *tegoo sas ag maana*, forme de structure, constituant du discours.

baatéef : *mboolem* — *addu mu am maana te kenn bañ ka mën seddale*.

bilabiyaal : bilabiale.

bokk melo : homophone.

bokk maana : homonyme.

bokk sampu : même série.

boole : combiner, associer.

buumi baat : cordes vocales.

calaat : notion, « concept ».

cer : partie, portion, section.

céex : *soppi dara def ka muy ñaar* (*séex*).

ceede : affirmation.

raññe cede-weddi : apposition, affirmation, négation.

céexël : géminer, gémination.

araf cexël : gémination.

cexël arafef : géminer une consonne.

cidim araf : analyse phonologique.

cidim addu : analyse phonétique.

cequ giiru araf : système phonologique.

ceqal : structurer.

cequ : *mbirum séq, wër ci wet yu nekk (séq* : encadrer).

sequ : structure, cadre, etc. (bindu).

cequ wax : structure du discours.

cequ mboleef : structure d'une société.

cequ xam-xam : structure d'un système de pensée.

dekkërle cequ : conditionnement de structures, concordance.

ceq arafëef raññe : prolongement morphologique complexe.

cequ waxeef : structure d'un énoncé.

kaddu cequ : monème fonctionnel, indicateur de fonction.

coppi biir : flexion interne.

ciddi : analyse.

ciddim cequ wax : analyse de la structure du discours, analyse structuro-syntaxique.

dajale : grouper, faire une synthèse.

dendale : rapprocher, comparer, comparaison, commutation, comparatif.

dendale kaddu : *raññe ay kaddu yu wute ci menn addu do* **ɲɲ**. *Raññeesna it ci yoonu*

dendale kaddu ay mbooleem kaddu yu niro **ɲɲ** *gir nemmeeku kaddu yi ñu duggël* :

góor gi dem.

góor gi dem na.

dendale kaddu : commutation.

deɲxëléñ : palais.

dugëlef : articulatif.

dog : section, partie, chapitre.

dorsopalataal : *mandargam araf woo xam ni tërëlinam laajna ñu teeg geenu lammiñ*

ci deñxëlen : dorsopalatale.

dorsowell *mandargam araf woo xam ni tërëlinam, laajna ñu teg geenu lammin ci*

wetu lammin wu ndaw : dorsovelaire.

feeñ : apparaître.

peete feeñukaay : contexte d'apparition (*berëbu feeñukaay*).

firi : analyser.

feggu : original, caractéristique.

mbooleem kaddu yu feggu : syntagmes caractéristiques.

firnde : preuve, critère.

firnde tërëlin : critère formel, critère lié aux moyens d'expression.

firnde maana : critère sémantique, critère lié au sens.

firnde taqale : critère lié à la possibilité de coordonner ou non deux éléments.

giir : famille, groupe, catégorie, ensemble dénombrable.

giir gu ndaw : sous-groupe.

gatal : contraction.

giir gu ndaw ; *wàso* groupe.

ijj : articuler, réaliser phonétiquement.

ijj ci tuñ : bilabiale.

ijj ci tuñ ag bën : labiodentale.

ijj ci catu lammiñ : apicodental.

ijj digg lammiñ : médiopalatal.

ijj geenu lammiñ : dorsopalatal.

ijj biir : dorsovelaire.

jokkinu baat : dérivation.

jokk : dérivation.

jokktal : affixation.

jokk njëlben : préfixation.

jokk jital : dérivation par préfixation, préfixe.

jokkale-jokkale : dérivation complexe.

jokk jaxas : dérivation complexe.

jokk jaxasul : dérivation simple.

jokk geen : dérivation par suffixation.

jokkeel : dérivatif.

mennaw jokkeel : dérivation simple : un seul dérivatif.

menn jokkeel : dérivation : un seul dérivatif.

menn jokkeel jaxasul, walla jokk jaxasul : dérivation du premier degré, une seule expression formelle de dérivation.

menn jokkeel jaxasu walla jokk jaxasu : dérivation du second degré, le dérivatif unique est constitué par la combinaison de plusieurs manifestations formelles.

jokk-jokk : jointure point de jonction.

bare jokkeel : dérivation complexe, plusieurs dérivatifs.

jokku : composition.

jokku séexël : composition par redoublement de la même forme.

jokku ñar ñar : composition par combinaison de deux formes différentes.

jokk jokku wu takku : combinaison de formes liées.

jokk jokku wu takkurwul : combinaison de formes libres.

jokku bare : composition par plus de deux formes différentes.

jokku jaxase : syntagme nominalisé (structure complexe et variable).

jokk jokkaat ou bien *jokk jokku* : combinaison de la composition et de la dérivation.

jamano : temps.

raññe jamano : catégorie de temps.

jéego : degré.

kaddu : monème.

[*melinu cequ* : forme de structure.

melinu kaddu : forme d'un monème.

kaddu tudd : lexème ou monème verbal.

kaddu tur : lexème ou monème nominal.

kaaj ci lakk : maître de langue

lakk : langue.

lakkóogu : science du langage — linguistique : *leɟgistik*.

lakkcaakoon : linguiste.

leraayu arafeef : sonorité d'une consonne.

lammiñ wu ndaw : glotte.

lucceku : degré d'arrondissement.

- luccéedi* : non arrondi.
lucci : arrondi.
lim-raññe : catégorie de nombre — *ranneemm lim*.
maana : sens, signifié, contenu.
mandarga : caractéristique, spécificité.
mandargaal : spécifier, déterminer, définir.
mandargaalin : spécification, détermination.
mandargaadin : indétermination.
mandargeef : déterminant nominoverbal ou adverbial intensif.
masu yaatuway : voyelle de cavité maxima. — *arafonu yātu*
maasu yamaay : voyelle de cavité moyenne.
maasu xat : voyelle de cavité minima.
maas : voyelle, accent.
maas gu lucci : voyelle arrondie.
maas gu luccedi : voyelle non arrondie.
maas gu xoot : voyelle postérieure.
maas gu xootëdi : voyelle de cavité moyenne.
maas gu xóotul : voyelle antérieure.
maas gu gudd : voyelle longue.
maaas gu gatt : voyelle brève.
maasu reen : voyelle centrale.
maasu ñjélbéen ou *maas ndorte* : initiale vocalique.
 maas ndigg : voyelle médiane.
 maas geen : voyelle finale.
meɲgoo ou *meɲkoo* : concordance, accord.
meɲgoo ou *meɲkoo cequ* : concordance de forme, conditionnement de structure.
meɲgoo ou *meɲkoo mas* : harmonie vocalique.
meɲgoo ou *meɲkoo jamano* : concordance de temps.
mboole : combinaison, synthèse.
mboolem-addu : entité phonique, combinaison de phonèmes.
mboolem-kaddu : syntagme, combinaison de monème.
mboolem kaddu-tudd : syntagme verbal.
mboolem kaddu-tur : syntagme nominal.
mboolem kaddu-wuutal : syntagme pronominal.
mottalikat ou *mottaleentu* : prédicat.
mottal : déterminant.
mottalees : expansion entité complétive d'un énoncé.
mottal moome : déterminant génitival, complément de nom.
mottal mandargaal : déterminant épithétique.
mandargeef : déterminant adverbial.
tegóo jëf; *mottalenti* : forme sujet.
mottalentul : non prédicatif, sans relation de prédication.
melin : forme.
 bind : forme.
melinu ameeef : forme aoristique.
melinu amees : forme d'actuel.

- melinu amoon* : forme d'inactuel.
melinu jamanoo weesu : forme du passé défini (*melinu jamano weesu*).
melinu araf : forme phonématique.
melinu-kaddu : forme d'un monème, forme monématique.
mbootaay : groupe.
mbootaay gu ndaw : sous-groupe.
mejopalataal : médiopalatal.
mejoweller : médiovelaire.
mottal : déterminant.
 mottal moomel : déterminant génitival, complément de nom.
 mottal mandarga : déterminant épithétique.
mottalees : expansion, forme complétive.
mottali : compléter.
mottalikat mottalit : complétif, complément.
 tur mottalentu : prédicat à base nominale.
 wutël mottalentu : prédicat à base pronominale.
 tudd mottalentu : prédicat à base verbale.
 turël mottalentu : syntagme nominalisé et prédicatif (*ɲga dem ci biir la gor gi bëgg*, etc.).
 tur mottalenti : forme nominale sujet.
 tudd mottalenti : forme verbale sujet.
 wutël mottalenti : forme pronominale sujet.
 turël mottalenti : syntagme nominalisé utilisé comme sujet (*ci bir dana bax*, etc.).
meɲko mottalenti ag mottalentu : accord de sujet et prédicat.
mottalit : complétif « complément ».
mottalit wu jadd : complétif indirect.
mottalit wu jaddul : complétif direct (sans fonctionnel).
mottalit nand : complétif attributif (complément d'objet direct).
mottalit jëkk : complétif simple (complément d'objet direct).
mottalit wu sastalu : complétif indirect à fonctionnel.
mottalit wu sastalwul : complétif indirect par assimilation (sans fonctionnel) .
mandarga : signe, caractéristique.
mandargaal : spécifier, caractériser, définir.
mënees : possibilité.
nëwwu : grammaire.
njëlbeen, ndorte : commencement, initiale.
ndéefu : cavité.
ndéefu gemmiñ : cavité buccale.
nekkeef : duratif, fréquentatif (*dì, daan melinu nekkeef*).
nekkìn : aspect.
 raññe nekkìn : catégorie d'aspect.
ndemin : mode.
 raññe ndemin : catégorie de mode.
ndemin reccute : mode conditionnel.
ndemin takkute : mode « subjonctif ».

ndemin ndigal : mode impératif.

ndemin tewu : mode énonciatif injonctif.

ndigal : impératif.

digg : centre.

arafu digg : phonème médian.

ndorte : initiale.

araf ndorte : phonème initial.

ndefu gemmiñ : cavité buccale.

niróodiku : différence.

nocci : non nasal, oral.

arafef nocci : consonne nasale.

nos : nasal.

arafef noos : consonne nasale.

nosal : nasalisation, nasalisé.

arafef nosal : consonne nasalisée.

niróodiku : différence.

niróodiku yaatuwaay : différence de cavité.

niróodiku ɲappeeku : différence d'aperture.

ɲgir : à cause de, enfin, grâce à, employé souvent dans ce sens.

ɲgiir : systématique.

ɲgiir wax : faire une synthèse, résumer un propos (*tëɲk wax*).

ɲgiiralin : systématique, recension, inventaire.

ɲgiiralinu waxeef : systématique des énoncés.

ɲaɲgoru araf : liste de phonèmes (*limu araf*).

ɲaɲgoru baat : groupes de mots.

piri : analyse.

péete : position, position dans la syntaxe, contexte d'apparition.

péete feeñukaay : contexte d'apparition (*berebu feeñukaay*).

menn pete : syntaxe de position fixe.

bare pete : autonomie syntaxique.

raññe nekkin : catégorie ou opposition d'aspect.

raññe nekkeef : catégorie de dérivatif.

raññe ndemin : catégorie modale.

raññe jamano : catégorie de temps.

raññe wutëlin : catégorie de la modalité pronominale.

raññeem ceede weddi : opposition, affirmation négative.

raññe : distinguer, distinction, catégorie.

raññe : différence, signe distinctif, différencier, symbole.

raññale : distinguer, opposer.

raññante : opposition, distinction.

ɲgiru raññante : système d'opposition, ensemble d'opposition.

raññante ñar-ñar : opposition binaire (2 à 2).

reen mennsas : lexème monovalent, forme lexicale à une fonction.

reen warbare sas : lexème polyvalent, forme lexicale à fonction verbale ou nominale.

reeni mbolem kaddu : syntagme de formation (dérivé ou composé).

reen : racine, lexème.

reeni kaddu : élément lexical (nominal ou verbal, monématique ou syntagmatique).

reen-tudd : élément verbal (monème ou syntagme verbal).

reen-kogu : sémantique, science du lexique.

renaakon : lexicologue.

reen-tur : élément nominal (monème ou syntagme nominal).

riir : bruit.

arafewuy riir : consonne vibrante (R).

reen-turël : syntagme « nominalisé » groupe de monème ou locution employée comme forme à fonction nominale.

saar : section, chapitre.

sampu : position de réalisation d'un phonème.

bokk sampu : même série.

wute sampu : même ordre.

sabablu : provenir de, être issu de...

sas : fonction.

menn sas : une seule fonction — monovalent.

bare sas : plusieurs fonctions — polyvalent.

sasu kaddu cequ : fonction d'une forme de structure.

sastal : indicateur de fonction — fonctionnel subordonné.

sasu tur : fonction nominale.

sasu tudd : fonction verbale.

suux, substance, substance phonique, etc.

tablo : tableau — *alluwë*.

taqale : coordonner, coordination.

taqaleef : coordinatif.

takku : tenir à, procéder de.

tërël : exprimer, réaliser.

tërëlin : expression, modalité de réalisation, style.

tëx : sourd.

arafef tëx : consonne sourde.

teɣxu : relation, rapport.

teɣxu mottalees : relation d'expansion.

teɣxu mottaleente : relation de prédication, rapport de formes, sujet et prédicat.

teɣxu toppante : relation de juxtaposition.

teɣxu taqale : relation de coordination.

teɣxu mandargaalin : relation de spécification, rapport de détermination.

teɣxu dakkental : relation d'apposition.

teɣxu jallarbi : relation d'alternance syntaxique.

tegoo : assumer, assurer.

tegoo sas : assumer une fonction.

toppantéek waxeef : juxtaposition d'énoncés (juxtaposition de propositions).

tuddef : modalité, modalité verbale.

tuddit : auxiliaire *d*.

tuddef tur : modalité nominale (*nit ɲga*).

- turef* : déterminatif.
turefu cerël : déterminatif partitif.
turef bennal : déterminatif d'unité.
turef béneenal : déterminatif d'altérité.
turef laaj : déterminatif interrogatif.
turefu béppal : déterminatif de totalité.
turefu moomeel : déterminatif possessif.
turefu tur wuutal : déterminatif désignatif (*nit ɲgi*).
turef xammee : déterminatif simple.
turef wane : déterminatif démonstratif.
tur wuutël : monème de représentation, pronom, forme pronominale.
tur waxeef : énoncé nominal
tudd waxeef : énoncé verbal.
 benn wuutël : pronom numéral.
 beneen wuutël : pronom d'altérité.
 bépp wuutël : pronom de totalité.
 laɲ wuutal : pronom interrogatif (*wuutälu läj*).
 wuutëlu xammee : pronom relatif.
 wuutël wâne : pronom démonstratif.
waaso : groupe, catégorie, appartenance.
wax : discours, énoncé, propos.
waxeef : énoncé .
waxeef jallarbi : énoncé alternant.
waxeef jallarbi mottalit : énoncé alternant complétif.
waxeef jallarbi mottalul : énoncé alternant autonome ou non complétif.
waxeef mottalit : énoncé complétif (proposition subordonnée).
waxeef mottalit jub : énoncé complétif direct.
waxeef mottalit jadd : énoncé complétif indirect.
waxeef wuutëlu : complétif appositif.
waxeef tofluwul : énoncé non complété ou autonome.
weddi : négation.
wuutef : différence, trait pertinent, signe distinctif.
waliis : siffler.
 arafef bu waliis : consonne sifflante.
wetu : latéral.
 arafef burwetu : consonne latérale.
wuut : variante, substitut.
wutënte : opposé, opposition, comparer.
wuutël fattali : pronom de rappel.
 baat wuutal : pronom autonome — *noonu, foofu, 1oolu*.
wuutël : substitution.
wuutëlin : modalité pronominale.
 rañne wuutëlin : catégorie de la modalité pronominale.
 tur wuutël : pronom personnel.
 tur wuutal teegal : pronom personnel emphatique.
 tur wuutël teegadi : pronom personnel non emphatique.

- tur wuutël takku* : pronom personnel.
tur wuutël mottalit : pronom personnel complétif (forme de complément du pronom personnel).
tur waxeef : énoncé nominal.
tudd waxeef : énoncé verbal.
wuutël waxeef : énoncé pronominal.
tur waxeef mottalentu : énoncé nominal prédicatif.
tur waxeef mottalentul : énoncé nominal non prédicatif.
tur waxeef toflu : énoncé nominal complété.
wuutal waxeef toflu : énoncé pronominal complété.
xaajin : sommaire — *xaajalin*.
xam-xamu lakk : linguistique.
xaaj : section
xos : type, classe, catégorie.
tarël xoslu : dresser une typologie.
xóotëy : profondeur, distance entre la langue et les dents.
mas gu xóotëdi : voyelle de cavité moyenne.
mas gu xootul : voyelle antérieure.
mas gu xóot : voyelle postérieure.
yaatuwaay : écart.
yeew : nouer, établir.
yeew tejxu : établir une relation.
yoon : voie, moyen, procédure.
yawwali : étendre, extension.
yawwalees : susceptible de recevoir une extension.
yawwaleedi : qui ne peut recevoir d'extension.
baat yawwalees : énoncé minimum susceptible de recevoir en extension une expansion (une entité complétive).

TEXTES D'ILLUSTRATION

La première transcription notée « A » pour chaque texte se réfère aux signes graphiques utilisés dans notre analyse ; la seconde, notée « B », à un système graphique qui nous semble techniquement plus apte à la diffusion de masse. Nous l'avons déjà utilisé pour nombre de travaux : *Anthologie poétique wolof, textes modernes et traditionnistes*, etc. (Cf. Publication *I.F.A.N.*, Université de Dakar).

TEXTE I

A)

Gaalu sējg

*Galu sējg muus a teer
Pal yë fëx
Séeréer sa faq. Te naan,
yol ! yol ! cafit !
Lii duw muus ?
Lee duw wundu ?
Rokk ma sangara
ma jaay law ñeerw,
nattal marw xasab
ma yot law siiru*

* * *

*Gaalu sējg dal ni ñokket,
Pël bë ni mëll
muus ya ni layy
Séeréer sa na : aay
Sambaar ni tekk
Mool yooral buum wundu du muus*

B) *Gaalu sëgg muus*
a teer
Pël yà faq !
Séeréer sa fëx !
Te naan
Yol ! yol ! cafit!
lii duw muus ?
lee dub wundu ?
Rokk ma Sangara !
ma jaay lab ñeew
nattal marw xasab, ma yoot
law siiru !

* * *

Gaalub sëng dal ni
ñokket.
Pël ba ni mël !
Muus ya ni làyy !
Séeréer sa na : aay !
Mool yooral buum.
Wundu du Muus

TRADUCTION :

Galère de vin
sur des quais une passerelle
Le Peul ¹ qui s'affaire.
Ces gens du Sine ² soucieux !
Tout ce monde
d'esquisser des entrechats
« un pas de côté
et on charge les matous »

* * *

Poil de chat !
chat soi-même !

¹ Peul : peuple de pasteurs dont l'habitat s'étend du Sahel mauritanien au Tchad.

² Gens du Sine : Sœurs certainement immigrés de leur pays le Sine-Saloum, pour venir s'installer à Saint-Louis comme du reste nombre de leurs congénères wolof s, peuls, toucouleurs, mandingues, etc...

Oreille de chatte,
 une griffe un Porto !
 gros matou vaut bien
 ton Samos !

*
 * *

Galère de vin qui détale en douce.
 Une tête de Peul et des voiles
 Tour de chat.
 Un Sérère ébahi qui salue.
 Jean-Bart Serein !
 lève les voiles.
 Un marin ! Un malin !
 Un chat un matou ! Tout cela, une ruse.

NOTE EXPLICATIVE :

Wundu du Muus : C'est un événement vrai qui a suggéré ce poème. Il semble qu'au début du xv^e siècle, nombre de populations aient été ainsi trompées par les navigateurs du commerce atlantique. Ceux-ci proposaient des biens très chers contre des produits locaux sans importance. L'échange se faisait sur le bateau. Les autochtones, crédules, montaient en masse sur le navire qui levait brutalement l'ancre, emportant une cargaison humaine acquise pour rien.

L'événement dont *Wundu du Muus* rend compte semble avoir eu lieu à Saint-Louis. Le trafiquant proposa ses marchandises contre des chats. La population cosmopolite de la ville collecta vraisemblablement des chats pour aller les troquer contre du vin, des tissus et d'autres produits importés d'Europe. Les premiers qui montèrent reçurent des bouteilles de Porto mais peut-être pas de Samos. Certains redescendirent narrer la nouvelle à terre. Le navigateur, étrange et un peu fou aux yeux des autochtones, dû être rapidement submergé par les trappeurs de chats. Ce qu'il fit d'eux on le devine. La chanson ne s'y attarde pas mais la leçon semble avoir été bien comprise. Et il fallait que l'on fût désormais averti, pour sourire de cette comédie tragique, de ce sourire qu'on perçoit jusque dans le rythme et les jeux de mots qui émaillent ce texte.

TEXTE II

(Poème à une jeune femme).

A) *Ci teen bi laa la jë
 kaay deglu sa baat.
 Su li xët né selaw
 muur lëndëm fu sore
 danaa la wommat*

*xam naa xeru gééj
wu gill dul wacc
soo toogee ma toog
daanu dēj calweer.*

- B) *Ci teen bii laa là jëme
kaay déglu
sa baat
Su li xóot nee selaw
muur lëndëm
fu sore
Danaa la wommat
xam naa xeeru geej
wu gill dul wacc
So toogee ma toog
daañu dēj
callweer*

TRADUCTION :

Du fond de ces puits
d'où n'émerge nul reflet
Tu viendras sonder ta voix.

Nous investirons le silence.

Et, si le vide
engorge le noir sombre
des profondeurs,
je te mènerai
plus loin par la main.

Je connais un rivage
en tourment de bruits de vagues
Nous y dompterons le vent.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- BENVENISTE (E.) : « Nature du signe linguistique », in *Acta Linguistica*, p. 24.
- BLOCH (B.) : « A Set of Postulates for Phonemics Analysis », in *Language*, 1946.
- BLOOMFIELD : *Language*, M. Holt, New York, 1933.
- BRONDAL (V.) : *Essais de Linguistique générale*, Copenhague, 1943•
- CHOMSKY (N.) et HALLE (M.) : « Sound Patterns of English Morphophonemics », in *English quarterly Program Report*, n° 58.
- *Syntactic Structures*, Mouton, The Hague, 1957.
- « Three Models for the Description of Language », in *IRE*, 1956 (transi. PGITZ).
- « The Logical Bases for Linguistic Theory », in proceedings of the IXth Intern. Congress of Lingu., 1962.
- COHEN (M.) : « Catégories de mots et phonologie », in *TCLP*, n° 8, Prague, 1939.
- DIDERICHSEN (P.) : « La commutation dans la glossématique », in *TCL*, no 8, Copenhague, 1939.
- « Morpheme Category in Danish », in *TCIC*.
- FREI (M.) : *Grammaire des fautes*, Genève, 1929.
- « Analyse du syntagme », in *Word*, 1948.
- « Critères de délimitation », in *Word*.
- GLEASON (M. A.) : *An Introduction to Descriptive Linguistics*, New York, 1956.
- GREENBERG (J. H.) : « Synchronie and Diachronie Universals in Phonology », « Language a Structural Linguistic and Word », in *Lingua*.
- DE GROOT : « Phonologie de la phrase », in *Cahiers de F. de Saussure*, n° IV.
- GUILLAUME : « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ? », in *Mélanges*.
- GUIRAUD (P.) : *Grammaire, Que Sais-Je ?*, Paris, 1958.
- HARRIS (Z. S.) : *Method in Structural Linguistics*, Chicago, 1951.
- « From Morpheme to Utterance », in *Language*.
- « From Phoneme to Morpheme n », in *Language*.
- « Distributional Structure », in *Word*.

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i>	11
---------------------------	----

ANALYSE PHONOLOGIQUE

<i>Symboles graphiques</i>	19
A. — Système consonantique	20
a) Inventaire des consonnes orales et nasales	20
b) Inventaire des consonnes nasalisées	26
c) La gémination	28
B. — Système vocalique	31
C. — Définition et classement des phonèmes	36
D. — Distribution des phonèmes	38
E. — Syllabation et traitement contextuel des phonèmes.	45
a) Le groupe syllabique	45
b) Traitement des consonnes géminées et nasalisées ...	49

ANALYSE STRUCTURO-SYNTAXIQUE

Première partie :

SYSTÉMATIQUE DES MONÈMES ET SYNTAGMES	
CARACTÉRISTIQUES	55
<i>Chapitre premier</i> : Les syntagmes lexicaux	56
<i>Section I</i> : Les formes lexicales	57
<i>Sous-section I</i> : Catégorie des lexèmes	57
<i>Sous-section II</i> : Catégorie des syntagmes de formation ..	58
I. — La dérivation	58
a) Dérivation simple au premier degré	59
b) Dérivation simple au second degré	69
c) Dérivation complexe	70
II. — La composition	73

<i>Section II</i> : Le syntagme nominal	76
<i>Sous-section I</i> : Les monèmes de détermination	76
I. — Détermination et indétermination	76
II. — Détermination et inventaire des déterminatifs	77
<i>Sous-section II</i> : Les déterminants	98
<i>Section III</i> : Le syntagme verbal	101
I. — L'absence de modalité pronominale	102
II. — La modalité pronominale	103
III. — Catégorie modale	104
IV. — Catégorie temporelle et d'aspect	107
V. — L'opposition négation-affirmation	110
VI. — Base verbale et auxiliaire <i>d</i>	112
Formes constitutives du syntagme verbal	119
Formes de l'auxiliaire	120
<i>Chapitre II</i> : Le syntagme pronominal	121
I. — Les monèmes personnels	121
II. — Monèmes non autonomes de rappel	126
III. — Monèmes autonomes de rappel	135
<i>Chapitre III</i> : Fonctionnels et articulatifs	140

Deuxième partie :

STRUCTURE INTERNE DU DISCOURS	145
<i>Chapitre premier</i> : Systématique des constituants	147
<i>Section I</i> : Formes et fonctions d'énoncés minimum	148
A. — Formes d'énoncés minimum	148
B. — Typologie des énoncés minimum	150
<i>Section II</i> : Relation de prédication	155
A. — Formes et fonctions de sujet et de prédicat.	155
B. — Formes de la fonction sujet	156
C. — Accord sujet prédicat	157
<i>Section III</i> : Les formes et fonctions de complétifs.	158
A. — Le complétif direct	159
B. — Les complétifs indirects	164
<i>Section IV</i> : L'apposition	172

<i>Section V</i> : Coordination	174
<i>Section VI</i> . Juxtaposition	175
<i>Chapitre II</i> : Fonctions et formes d'énoncés	177
I. — L'énoncé autonome	177
II. — L'énoncé complété	180
III. — L'énoncé complétif	182
IV. — Relation d'alternance et énoncés alternants . . .	190
V. — Relation de juxtaposition	195
VI. — La coordination	198
<i>Chapitre III</i> : L'interrogation	204
<i>Terminologie linguistique wolof français</i>	209
<i>Textes poétiques d'illustration</i>	219
<i>Bibliographie</i>	225

IMPRIMERIE F. PAILLART
ABBEVILLE

N° d'édition : 249

N° d'impr. : 1848

Dépot légal : 1^{er} trim. 1971